Bibliothèque

de Philosophie

Contemporaine









LA VIE SOCIALE

ET L'ÉDUCATION

DU MÊME AUTEUR

L'Université de demain. Paris, Cornély, 1902.

Études contemporaines. *(En préparation).*

LA VIE SOCIALE ET L'ÉDUCATION

PAR

JULES DELVAILLE

Agrégé de Philosophie

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1907

AVANT-PROPOS

On parle souvent du malaise de notre époque ; certains même le jugent inguérissable. Pour d'autres, le mal sera enrayé, si nous savons avoir un gouvernement fort et de bonnes lois. On nous parle aussi d'action : on nous y encourage.

Attentif aux événements contemporains, mais soucieux de l'avenir, nous pensons que les institutions d'un pays dépendent des individus qui le composent, et que, pour agir, il faut, avant tout, des règles personnelles et des fins posées par la raison.

Il faut commencer par nous réformer nous-mêmes ; et notre salut est dans l'éducation : non pas, certes, dans une éducation qui consisterait uniquement à développer l'individu et à lui donner l'idée funeste de sa supériorité sur les autres ; nous voulons parler de l'éducation qui, par delà l'individu et par lui, aboutit à la réalisation d'une société meilleure.

C'est avec ces préoccupations que nous avons

écrit les pages qui suivent. Ce livre, affirmation de l'Idéal social de notre pays, est né au contact des groupements éducateurs de notre époque, qui, résolus à organiser pour la vie sérieuse notre démocratie, fortifient, prolongent et fécondent notre École laïque.

Nous sommes convaincu qu'on peut créer, en France, cette « grande sympathie des intelligences » dont parlait Lamartine ; et nous croyons à l'influence bienfaisante des volontés qui, secouant les routines du passé, bravant les railleries des uns et le scepticisme des autres, savent devancer leur temps, et l'initier aux grands problèmes, en ouvrant, pour toutes les intelligences, les avenues infinies de la Pensée, de la Beauté, de l'Idéal.

Biarritz, Mai 1906.

LA VIE SOCIALE
ET L'ÉDUCATION

I

LA VIE SOCIALE

Celui qui essaie de pénétrer la constitution de notre vie sociale devrait faire une étude, très longue assurément, mais dont les résultats le récompenseraient de ses peines. Il pourrait comparer les différents tableaux qui ont été faits de la société à toutes les époques ; véritables tableaux vivants dans lesquels on voit les hommes penser, s'agiter et agir, et, tout en conservant, d'un siècle à l'autre, certaines idées communes, changer cependant l'orientation de leur vie. Il ne suffirait pas de dépouiller et de consulter les mémoires des contemporains souvent entraînés par la passion, et dont l'impartialité est singulièrement diminuée par la participation qu'ils ont prise aux événements. Je pense surtout aux travaux des historiens, des romanciers qui ont dépeint la société contemporaine ou évoqué la société du passé. Parmi ces nombreux ouvrages, qui constitueraient une bibliothèque, quelques titres se présentent nécessairement à la mémoire. D'abord c'est la *Cité antique*, de Fustel de Coulanges; et, pour la peinture d'une vie qui se rapproche plus de la nôtre, nous aurions à relire le

Tableau de Paris, de Mercier, ce panorama mobile et complet du Paris du XVIIIe siècle, cet ensemble de « tableaux éloquents qui frappent l'œil dans tous les coins des carrefours », cette « galerie d'images pleine de contrastes frappants pour qui sait voir et entendre ». C'est Taine, qui dans ses *Origines de la France contemporaine*, dépeint la vie sociale de la France passée et présente, pour chercher et trouver une opinion politique; avec la méthode d'un naturaliste, il étudie les passions, les idées, les volontés des hommes qui ont vécu avant nous; grâce aux documents dont il dispose, il nous fait assister à leurs conversations familières, il reconstitue l'emploi de leur journée, le menu d'un grand dîner, il recompose une toilette d'apparat. Et, pour l'époque contemporaine, n'avons-nous pas Balzac, avec son immortelle *Comédie humaine*, Émile Zola, Taine, avec ses *Notes sur Paris*, sur le Paris du second Empire, Anatole France et son *Histoire contemporaine*, M. Barrès et le *Roman de l'énergie nationale;* enfin, Maxime du Camp, dont le *Paris*, vieilli aujourd'hui, est encore un ouvrage de précieuse documentation, et les si curieuses études du vicomte d'Avenel sur le *Mécanisme de la vie moderne?*

A part ces études d'historiens, romanciers, hommes politiques, savants statisticiens, il y aurait lieu encore de lire et de méditer quelques profondes leçons du *Cours de Philosophie positive* d'A. Comte, et les volumes si pleins de faits précis, si savamment conçus, qui composent les *Principes de sociologie* de Herbert Spencer. Ces lectures nous convaincraient, une fois de plus, de cette vérité qui apparaît à l'observateur le plus inexpérimenté, que la vie sociale actuelle présente une étonnante complexité. Quelle distance, en effet, entre l'homme d'autrefois ou encore le sauvage d'aujourd'hui, vivant du produit de la chasse et de la pêche, ayant pour tout ho-

rizon la satisfaction de ses besoins élémentaires, et l'homme de nos cités contemporaines pris dans un réseau parfois inextricable de relations de toutes sortes!

*
* *

Un homme se lève et, après avoir parcouru les feuilles publiques l'informant de ce qui se passe dans son milieu intellectuel et social, après avoir reçu des nouvelles de certains membres de sa famille, il se dirige vers son bureau ou son magasin, à travers les rues sillonnées par d'autres hommes qui courent aussi à leurs affaires, ou exécutent divers travaux nécessaires à leur existence. Dans son bureau, cet homme converse avec ses employés, leur donne des ordres, reçoit des nouvelles des quatre coins du monde et, suivant les fluctuations que subit la vente des produits dont il s'occupe, il calcule à quelles conditions il cédera ou achètera de nouvelles marchandises. Et pour mener à bien toutes ces opérations, souvent délicates et difficiles, il compte sur le concours d'une quantité d'autres hommes qui recevront par lettre, télégramme ou téléphone les commandes à exécuter, les ventes à effectuer, etc. Après avoir ainsi travaillé une partie de la journée, cet homme, oubliant pour quelque temps ses préoccupations et ses affaires, rentre de nouveau dans sa famille, se refait par les joies qu'elle lui procure, heureux de lui offrir les délassements que lui permettent les bénéfices réalisés dans la journée.

Pendant ce temps, d'autres hommes se rendent aussi à leurs affaires respectives : les uns vont dans les tribunaux juger les différends entre les parties, ou développer une plaidoirie soigneusement préparée ; les autres, dans les académies, les réunions scientifiques ou littéraires, discutent, enseignent, répandent des idées dans l'esprit des jeunes gens avides de les entendre, et se préparant à prendre plus tard leur part de cette vie commune.



D'autres encore vont dans les parlements, préparent des lois, changent des gouvernements, modifient leur façon de penser au contact de leurs semblables, et parfois impriment une orientation nouvelle aux idées contemporaines.

Enfin d'autres hommes emploient leurs forces physiques au service d'hommes plus intelligents qu'eux; et, sous la direction de quelques chefs, effectuent, chaque jour, des travaux qui servent au bien-être ou au plaisir de leurs semblables. Les uns construisent des maisons, réparent des rues, forgent le fer; les autres labourent la terre, sèment le blé, récoltent le vin; d'autres encore façonnent le bois, tissent le drap, fabriquent tous les objets que la femme élégante et le riche mondain trouveront tout disposés pour tenter leurs désirs de luxe, et satisfaire les besoins qu'ils se sont créés. Par intervalles ces ouvriers qui servent, sans les connaître, les riches désœuvrés, ou les manufacturiers milliardaires, se reposent de leurs fatigues et, ne restant pas les esclaves éternels de leur gagne-pain, sont heureux de trouver, dans les feuilles préparées par d'autres ouvriers, des informations venues de tous les points du monde, sans se douter de tout ce que suppose et met en œuvre la vente sur la voie publique, à heure fixe, de ces papiers imprimés, annonçant les bonnes et les mauvaises nouvelles, capables de transformer les manières de penser et de susciter de nouveaux modes d'action.

C'est ainsi que tous ces hommes — et bien d'autres se livrant aux occupations les plus variées — comptent les uns sur les autres pour la satisfaction de leurs besoins, se rendent continuellement des services et se prêtent appui sans interruption. On dit que ces hommes vivent de la vie sociale. Ainsi s'établit entre tous les hommes une coopération spontanée en vue de fonctions accomplies par le concours de gens qui n'y pensent point et ne se savent pas associés. Par exemple, si un homme voulait

approvisionner une ville de tous les objets nécessaires à la vie, ce serait pour lui un problème insoluble; et cependant malgré toutes les données qu'il comporte (ne seraient-ce que les connaissances nécessaires sur les variations des arrivages, la fluctuation dans le chiffre des consommateurs, leurs besoins divers, les changements dans les goûts, dans les quantités de marchandises disponibles), tous les hommes associés le résolvent, sans qu'ils s'en doutent.

Mais il ne suffit pas de parler d'une façon générale des rapports qui résultent de la vie de société. Si l'on observe la réalité, on constate que l'homme fait partie, non pas d'une société, mais d'une multitude de groupes, différents par leur étendue, leur durée, leur importance, dont les obligations, les prescriptions s'enchevêtrent, et nous prennent souvent comme dans un réseau aux mailles innombrables. Réellement, il n'y a pas une vie sociale, mais plusieurs vies sociales. Tous, nous faisons partie de plusieurs groupes dans lesquels nous fait entrer ou le soin que nous apportons à nos intérêts, ou la recherche de nos plaisirs, ou le souci d'une profession, etc. Quel est celui qui, outre la famille, l'État dont il fait partie, n'est pas, en même temps, membre d'une société d'éducation populaire, affilié à une Église, à un syndicat industriel, membre d'un club vélocipédique, etc.?

Les différents actes de notre vie et même de chacune de nos journées sont ainsi répartis entre les divers groupes dont nous sommes les éléments; et ils prennent, pourrait-on dire, des caractères divers suivant qu'ils sont une participation à la vie de tel ou tel groupe. Un savant qui, à certaines heures de la journée, est dans son laboratoire, dans sa chaire, ou dans son cabinet de travail, forme une société avec ses confrères de l'Institut, avec ses collègues ou les étudiants de la faculté; le soir

il vit en famille, discute des questions d'intérêt, se préoccupe de l'éducation de ses enfants; ou bien il va dans le monde, au théâtre, se plie même à la banalité des relations de salon, cause sur des sujets frivoles et ne paraît pas déplacé dans le milieu où il se trouve. Et dans chacune de ces sociétés, ce sont différents systèmes d'idées qui se développent, tour à tour deviennent dominants dans la conscience, l'occupent presque exclusivement. Mais ces systèmes d'idées ne vivent pas toujours en paix côte à côte; il peut s'élever, chez certains hommes, un conflit dû à la coexistence des idées propres aux divers groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Parfois aussi, malgré notre adhésion aux idées d'un groupe qui a jusqu'à ce jour orienté notre conduite, il se trouve que notre raison, critiquant les opinions professées par le groupe tout entier, se sépare de lui pour juger des faits ou des personnes. Il y a ainsi contradiction entre nos sentiments et les sentiments de la généralité. Les exemples de ces scissions intérieures mettent en lumière le fractionnement que peut subir notre vie, et aussi la multiplicité des existences sociales qui sont comme autant de couches concentriques autour de l'individu. Aussi celui qui tentera d'expliquer une action accomplie par un homme vivant de la vie de société reconnaîtra-t-il sans peine qu'elle est le produit d'un grand nombre de facteurs, que ces causes n'agissent pas isolément, mais s'entrelacent, s'excluent parfois, se combattent ou se complètent, réagissent l'une sur l'autre dans une certaine proportion. De là l'extrême difficulté de la science sociale; et s'il était possible d'expliquer complètement, par ses causes et ses conditions, un fait social quelconque, on aurait, par cela seul, constitué oute la sociologie (1).

(1) Cf. PALANTE, *Précis de sociologie*, Paris, F. Alcan; BOUGLÉ, Qu'est-ce que la sociologie? *Revue de Paris*, 1er août 1897.

*
* *

Le perfectionnement de la vie sociale, la naissance de besoins toujours plus nombreux ont fait que tous, ou presque tous les individus participant à cette vie, semblent enfermés chacun dans un cercle d'actions toujours identiques à elles-mêmes. Il n'est pas d'homme dont la vie ne se répète continuellement, et qui ne soit toujours absorbé par la même occupation.

Prise dans son ensemble, la vie de société paraît extrêmement variée ; vue dans ses détails, dans les unités qui la composent, elle est d'une effrayante monotonie. Qui ne se rappelle les exaspérations de Guy de Maupassant à la seule pensée des hommes qui, tous les jours, font les mêmes choses, vont aux mêmes affaires, se remuent dans le même milieu? Il se révolte contre la vie toujours la même ; et il rêve d'une existence anarchique voguant au gré de la fantaisie. Il se plaint de voir que « tout se répète sans cesse et lamentablement » ; que « chaque cerveau est comme un cirque où tourne éternellement un pauvre cheval enfermé... Il faut tourner, tourner toujours par les mêmes idées, les mêmes joies, les mêmes plaisanteries, les mêmes habitudes, les mêmes croyances, les mêmes écœurements » (1). La plainte de Guy de Maupassant vient de ce qu'il a regardé comme avec un microscope ce qui est une des conditions essentielles de la vie de société, telle que l'a faite le progrès. Les êtres primitifs, isolés, vivant pour eux-mêmes, réduits à leurs seules forces, ne devaient pas présenter, dans leur existence quoique bien limitée, une semblable monotonie. Mais on l'observe chez les individus groupés

(1) *Suicides* dans *les Sœurs Rondoli*, p. 260. Cf. *Sur l'eau*, et quelques pages humoristiques de Paul Hervieu dans *la Bêtise parisienne* (l'Embêtement).

en société, et surtout chez ceux qui composent les sociétés les mieux organisées, les plus nombreuses, déjà parvenues à un point assez avancé dans leur évolution vers la vie cohérente. La loi de toute la vie sociale c'est la division du travail; et nous entendons cette expression non pas au sens étroit que lui avaient donné les économistes ; nous l'appliquons à toutes les classes des travaux coexistants, soit théoriques, soit pratiques, et concourant à un même but final. D'abord, selon Auguste Comte, c'est la séparation des travaux théoriques et pratiques qui mesure le degré de civilisation ; et de plus, en toute chose, les différents éléments se sont de plus en plus spécialisés tout en combinant leurs efforts. Chaque individu en arrive à faire un seul et même travail, tandis que, dans les sociétés primitives, un être s'adonne indifféremment à tous les travaux (1). Et, si cette spécialisation risque, jusqu'à un certain point, d'isoler les esprits et de les empêcher de voir la relation de leur action particulière avec la vie de l'ensemble, on aurait tort de faire de la conception de Guy de Maupassant la vue exacte de la réalité sociale ; il serait exagéré de se représenter l'individu tout entier comme enfermé dans le cercle d'actions qui lui sont propres. Car, en réalité, il lui est nécessaire d'en franchir les limites pour la satisfaction du moindre besoin de sa vie individuelle ; « chacun des éléments sociaux cessant d'être envisagé d'une manière absolue et indépendante doit toujours être conçu comme relatif à tous les autres, avec lesquels une solidarité fondamentale doit sans cesse le combiner infiniment » (2) ; et l'adaptation à des tâches déterminées

(1) Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. Cf. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, F. Alcan ; Izoulet, *La Cité moderne*, Paris, F. Alcan.

(2) Comte, *Cours de Philosophie positive*, t. IV, p. 256. Cf. Considérations sur le pouvoir spirituel, *Opuscules de philosophie sociale*, p. 264 et suivantes.

peut n'être que provisoire, par suite de l'accroissement d'instruction et d'éducation des individus (1).

La vie sociale peut donc se définir par l'intime liaison et solidarité des éléments composants, enfermés, chacun en ce qui le concerne, dans un travail unique, dont il fait profiter ses voisins, en échange des produits que ceux-ci lui cèdent à leur tour.

Une société ainsi conçue est une société qu'on dit organisée; aussi, par suite des observations précédentes, faites depuis longtemps par les sociologues, l'attrait exercé sur tous les esprits par la science physiologique, réputée précise et positive, a-t-il donné naissance à la célèbre comparaison dont on a tant abusé, et qui consiste à rapprocher, à identifier même les organismes vivants et les organismes sociaux, et à dire que la société est un organisme. On a tenté de construire la sociologie comme un simple décalque de la biologie, et l'on a soutenu que les faits sociaux sont un *prolongement* des faits biologiques (2). Dans l'antiquité, Platon avait essayé de montrer la constitution parallèle de l'État et de l'individu, composés l'un et l'autre de trois parties ou de trois classes ayant chacune des fonctions correspondantes. Au XIXe siècle, ce fut Spencer qui assimila les fonctions sociales aux fonctions organiques, et appliqua la loi de l'évolution à tous les ordres de phénomènes, apparences d'une seule et même réalité, sous quelque forme qu'elle se présente. En s'inspirant de la philosophie de Spencer, on a voulu voir dans la société l'analogue des tissus intra-cellulaires, des fonctions de nutrition, de circulation, de relation, de reproduction (3).

Si l'on peut faire entre la vie organique et la vie sociale

(1) Voir plus loin : *L'instruction dans la démocratie.*

(2) Voir HERBERT SPENCER, *Œuvres*, Paris, édition F. Alcan, *Principes de sociologie*, t. II; *Introduction à la science sociale*, p. 359-360; le Gouvernement représentatif, *Essais de politique*, p. 164.

(3) RENÉ WORMS, *Organisme et Société.*

des *comparaisons* ingénieuses, amusantes, il y aurait de l'imprudence à prendre des métaphores pour des explications et des identités; et sans vouloir infirmer la valeur de ces rapprochements, M. Espinas a montré quel genre d'être vivant serait une société, et il a parfaitement indiqué les différences qui distinguent de l'organisme vivant l'organisme social. On constate, en effet « qu'en passant d'un ordre à l'autre, le consensus organique devient solidarité, l'unité organique figurée dans l'espace devient conscience indivisible, la continuité devient tradition, la spontanéité du mouvement devient invention d'idées, la spécialisation des fonctions reprend le nom de division du travail, la coordination des éléments se change en sympathie, leur subordination en respect et en dévouement, la détermination elle-même des phénomènes devient décision et libre choix (2) ». Si une société est un organisme, elle est un « organisme d'idées » et cette définition serait suffisante pour établir une démarcation entre la biologie et la sociologie.

Si du point de vue purement spéculatif on passe aux considérations pratiques, il est aisé de voir que la doctrine assimilant la société à un organisme vivant sert à justifier le socialisme autoritaire. Elle aboutit à tout expliquer par l'influence du milieu, et reconnaît que les actes de l'individu seront ce qu'ils doivent être grâce à une force fatale, toujours agissante et semblable à une providence immanente, sans que l'individu fasse effort et travaille. Spencer, le premier, ne souscrirait pas à de pareilles affirmations, lui qui n'a pas redouté de se mettre en contradiction avec lui-même, et a soutenu les théories individualistes, quand il a vu à quelles extrémités le conduiraient les conséquences de la loi d'évolution à laquelle il avait, trop rapidement, donné une portée universelle (2).

(1) Espinas, *Les Sociétés animales*, 2e éd., p. 526-527.
(2) Cf. plus loin : *L'Éducation et sa valeur sociale.*

L'erreur principale des philosophes qui ont assimilé la biologie et la sociologie provient de leur étude, trop superficielle et tout extérieure, des groupements sociaux. Les parties composant un ensemble social, si rudimentaire soit-il, ne sont pas rattachées entre elles par des liens nécessaires et inconscients semblables à ceux qui produisent et maintiennent la cohésion entre les divers organes d'un corps. Ces parties se reconnaissent des droits et des devoirs, dont le respect et l'accomplissement ne sont pas les résultats mécaniques d'éléments purement sensibles et matériels. Dans tout groupe social, il y a des promesses entre les divers membres, il s'établit des contrats, des conventions variant même suivant la conception différente que se fait du bien et du mal tel ou tel groupe à une époque déterminée de son existence; et cette variation est même un indice que les éléments sociaux ne sont pas astreints à l'uniformité d'actions qui feraient d'eux des organes aux relations toujours identiques suivant les lois de la physique et les lois du milieu (1).

Enfin, si l'on compare les organismes et les sociétés au point de vue du *devenir*, des divers moments de leur histoire qui se développe dans le temps, on reconnaît que la biologie s'occupe des transformations qui conduisent l'être végétal ou animal de la naissance à la vieillesse, et la sociologie des transformations de l'état social; mais il sera impossible encore d'assimiler absolument la société et l'organisme vivant; car un être vivant doit accomplir son évolution vitale, et il ne peut ni s'arrêter, ni revenir en arrière; aucune cause ne peut non plus accélérer sa marche, sans préjudice pour sa santé, tandis que (l'histoire est là pour nous le montrer) des sociétés restent longtemps dans un état d'enfance alors qu'à côté d'elles

(1) Voir Renouvier, *Critique philosophique*, 8e année, t. II, p. 407 et suivantes.

on en voit quelques-unes se transformer rapidement ; d'autres, après une marche régulière de plusieurs siècles, s'arrêtent, ou même retournent à un état déjà traversé. Il y a des recommencements dans l'histoire de la civilisation ; il n'y en a pas dans celle des organismes vivants.

Si de la considération de l'ensemble social, on passe à l'étude d'un groupe particulier, de la famille, par exemple, on constate aussi que les transformations ne s'y produisent pas suivant les lois de la science naturelle ; et il ne faudrait pas uniquement attribuer les désordres qui surviennent dans certaines familles contemporaines à la trop grande rapidité avec laquelle les membres de ces familles ont parcouru le chemin qui s'étendait entre leur point de départ et l'état de perfection relative auquel elles étaient destinées. Les êtres intelligents et moraux brûlent des étapes, tandis que les organismes vivants ne peuvent pas se débarrasser des lois fatales qui régissent leur évolution. Malgré son talent de romancier, M. Paul Bourget n'aura pas convaincu ses lecteurs de l'identité qu'il a essayé d'établir entre la famille et une espèce vivante (1). C'est surtout dans leur développement que diffèrent ces réalités ; et si au point de vue statique, il peut y avoir des analogies que l'on tend à exagérer, au point de vue dynamique, ce sont les différences qui surtout apparaissent saillantes et irréductibles.



La vie d'une société ne saurait donc être assimilée à la vie d'un organisme. Cela même nous montre que, pour définir la vie sociale, il ne suffit pas de considérer les différents individus enfermés dans leurs actions toujours semblables à elles-mêmes, par lesquelles ils col-

(1) Voir l'*Étape*.

laborent, sans le savoir, à la vie de l'ensemble, comme un organe concourt à la vie du corps dont il est une partie. Il nous faut compléter l'idée de la vie sociale; ce sera, pour nous, l'occasion de faire voir encore l'insuffisance de la sociologie naturaliste.

Si, comme nous venons de l'indiquer, le travail effectué par chaque individu est nécessaire à l'organisation de la vie sociale, telle que nous la connaissons dans l'histoire passée et contemporaine, il faut aussi qu'il y ait quelque chose qui soit commun à tous les esprits, à toutes les volontés, et qui en soit comme le point de jonction. Outre les travaux exécutés par chacun, la vie sociale comprend de grands courants d'idées, des influences subies et causées par des individus, des actions communes. Dans tout état social, nous subissons bien des idées, des opinions; nous sommes souvent prisonniers, volontaires ou involontaires, de certains modes de penser qui ne sont pas uniquement nôtres; mais ce n'est pas l'acceptation plus ou moins forcée de ces façons de penser qui expliquerait entièrement notre participation à la vie sociale. Il faut, au contraire, reconnaître que l'individu agit sur l'individu; il peut même, par sa force propre, contraindre, persuader son semblable, lui suggérer des actes. N'est-ce pas là, d'ailleurs, une des manifestations les plus importantes de la vie de société? Cette suggestion se répète continuellement; et c'est ce qui finit par produire les mœurs, les coutumes, et toutes les façons d'agir qui rendent uniforme la vie de plusieurs individus. Mais, il ne faudrait pas être ici victime d'une apparence, et croire qu'il y a similitude là où il n'y a que ressemblance dans la forme. Les actes dépendant d'une même loi ne se répètent que d'une façon abstraite; considérés dans leur *détail*, ils sont essentiellement différents. Il n'est pas, dans la nature matérielle, deux phénomènes de dilatation ou de pesan-

teur qui soient la répétion *complète* l'un de l'autre; il y a des variantes de l'un à l'autre; la ressemblance est uniquement dans la forme et dans les rapports extérieurs. Les phénomènes sociaux qui semblent se répéter sont aussi différents chez tous les individus; et ce qu'on nomme le *même* phénomène revêt une nuance différente suivant la conscience qui en est le théâtre.

De plus, comme notre vie multiple et variée nous offre journellement de nombreux modèles d'actions, il ne suffit pas de dire que nous en reproduisons un; il faut déterminer pourquoi, parmi tant d'autres, nous imitons une chose plutôt qu'une autre, pourquoi une coutume a plus d'influence sur un individu que sur un autre, pourquoi elle se propage mieux aujourd'hui qu'elle ne l'a pu hier. N'a-t-on pas souvent remarqué que certaines idées, certaines façons de penser s'acclimatent plus facilement et plus vite dans une région que dans une autre, que telle génération accepte docilement des opinions que la génération antérieure avait rigoureusement écartées?

Certains modes d'action ont pris place dans notre vie, parce que nous avons consenti à leur donner droit de cité, souvent même après de mûres réflexions, ou de longs combats intérieurs. On conclut trop rapidement à la passivité de l'être; l'observateur ne se rend pas compte de tout ce que suppose et implique la répétition d'une action, qui n'est pas toujours une simple répétition machinale. Supposons le cas fréquent d'un homme venant s'installer pour son travail, dans un pays où il trouve constitués des coutumes, des modes d'existence qui lui sont étrangers. S'il ne s'y soumet pas, il compromet son industrie ou son commerce; il faut qu'après délibération et comparaison des avantages et des désagréments, il accepte ces coutumes, aimant mieux s'y adapter que de quitter le pays, et d'aller chercher for-

tune ailleurs. Aussi, certains sociologues ont-ils considéré trop exclusivement ce qu'il y a de commun, de général dans la vie sociale, ou dans la vie d'un groupe, et ont-ils négligé ce qui cependant est le pivot même des variations de cette vie : la force individuelle, agissante et réagissante, non pas contre certaines formes abstraites, tout objectives et qui, par ce caractère même, leur semblent proprement des réalités sociales, mais contre une multitude plus ou moins compacte d'autres forces individuelles, cherchant à imposer des façons de penser et d'agir, et capables de laisser, après elles, une forme d'action plus ou moins imitable.

D'ailleurs, les courants d'idées, les règles de la vie sociale ne se trouvent pas toujours être d'accord avec les pensées et les sentiments de tous les individus pris en particulier. Et un même homme ne peut-il pas vivre, en quelque sorte, de deux vies sociales, l'une composée de modes qu'il subit, l'autre de protestations intérieures contre les formes extérieures que certains de ses actes contribuent — malgré lui — à perpétuer? Nous l'avons déjà montré. C'est le cas que l'on observe dans tous les groupements sociaux où une minorité se soumettant à la volonté d'une majorité, il se produit un état de paix relative. Ainsi, une minorité réactionnaire subit des lois républicaines; elle paie l'impôt, observe des lois constitutives d'un état social qu'elle désapprouve. Mais, en même temps, elle agit en vue de modifier cette vie sociale; elle créera des centres d'opinion, agira sur les indécis, répandra certaines idées par le journal et le livre, etc. C'est de cette façon que les républicains, sous l'Empire, sont parvenus à modifier les esprits, et, par suite, les lois et le régime.

On donnerait donc de la vie sociale une définition incomplète, si l'on se bornait à n'indiquer que ses lois extérieures, sans tenir compte de l'action de certaines

personnalités, plus ou moins isolées, susceptibles de produire des nouveautés, des sautes d'opinion, des révolutions. La cause de ces changements se trouve dans les consciences individuelles. Et l'on a beau parler de pensées communes, il ne faudrait pas être dupe des mots. A vrai dire, il n'y a pas de pensée identique dans deux consciences; et de cette diversité naturelle proviennent des difficultés de toute sorte, des erreurs, des discussions, des malentendus, tant il est vrai que chaque esprit a une façon toute particulière d'entendre une formule scientifique et, à plus forte raison, d'interpréter une affirmation portant sur la pratique !

***

Comme nous l'avons dit, la société présente une certaine unité; aussi la critique serait-elle stérile, si elle n'aboutissait qu'à établir l'émiettement et la dispersion des individus sans essayer de comprendre leur cohésion et leurs liens.

Il ne saurait être question d'unité au sens mathématique du mot; cette conception nous amènerait à un réalisme sociologique qui rappellerait celui de Platon, ou le Grand-Être d'Auguste Comte. On parle simplement d'une unité de collection et de coordination; et cette unité ne sera qu'une unité de but, l'unité de fin dont peuvent prendre conscience des individus différents, exerçant des fonctions différentes. Plus les individus concevront mieux la fin qu'ils cherchent à réaliser, et plus ils comprendront que d'autres individus se sont assigné le même objet de recherche, plus il y aura société coordonnée, plus il y aura union. Un mode uniforme de penser ou d'agir ne suffit pas pour que différents individus constituent une société. Un attroupement dans la rue, causé par un accident ou une dispute, n'est pas une société. Les mêmes idées sont exprimées,

à divers instants, par des individus qui se succèdent sur le lieu de l'accident, et qui « se passent » les mêmes formules, de telle sorte que l'uniformité de pensée pourrait même faire croire à l'identité des personnes; mais en réalité il n'y a aucun lien entre ces personnes; il n'est, dans leur conscience, rien de durable qui les unisse, et qui les groupe.

De même, dans une armée en déroute, dans une troupe d'animaux qui courent à la même proie, il y a identité de motifs; mais les actions et les motifs sont également individuels, et chacun n'agit que pour lui-même, entravant plutôt qu'aidant son semblable. C'est tout le contraire d'une société.

Pour qu'il y ait société, il faut que chaque individu qui sert à la composer conçoive l'idée de l'ensemble qu'il concourt à réaliser, et qu'il se reconnaisse lui-même comme fragment de cette œuvre. L'unité de but n'est donc rien au point de vue social, en dehors de la conscience; et c'est avec raison qu'on a pu mettre la communion des sentiments et des idées au-dessus de la coordination. « L'*unisson* des vœux, des idées, des efforts a plus d'importance sociale que leur *harmonie* (1). » C'est, d'ailleurs, pourrait-on ajouter, cette communion des consciences qui harmonisera de mieux en mieux des individus divers, des intelligences diverses, des désirs, des volontés différentes. Et une société sera d'autant plus stable et parfaite, que sous l'unité de *forme* toujours indispensable à la constitution d'un groupement social, il y aura des consciences plus diverses tendant au même but.

La vie sociale implique donc une multiplicité d'existences et une unité de direction. Par exemple, nous disons que tous les Français aiment leur patrie; mais

(1) Tarde, *Études de Psychologie sociale.*

chacun la sert d'une manière différente, et dans une sphère différente. Ils forment une même société; ils vivent d'une même vie (malgré tous les groupements qui les séparent selon les professions, la fortune, la condition), parce que tous reconnaissent en eux une même tendance, une même volonté pour la réalisation d'un but commun.

Au lieu de la grande société civile, considérons un de ces groupements si fréquents aujourd'hui : une Université populaire dont le comité organisateur se compose, en général, d'éléments assez disparates comme condition, et comme origine. Il s'y rencontre des intellectuels, des ouvriers, des négociants, etc. Tous ne sont pas capables de rendre à l'œuvre des services identiques; les uns confectionnent des affiches ou rangent les bancs d'une salle de cours; les autres s'occupent de l'administration, de la propagande; d'autres enfin effectuent les travaux pour lesquels le groupement a été créé, font des lectures, des conférences. Rien de plus divers que tous ces travaux; mais, chez tous ces hommes, il y a solidement ancrée l'idée d'une fin à atteindre, la volonté ferme de la réaliser par tous les moyens. Voilà une véritable société.

Il n'est pas besoin d'indiquer ici les merveilleux résultats de la vie d'association qui, si elle est incapable de produire la transformation de l'anthropoïde en homme et de réaliser le passage de la sensation à la liberté et à la raison (1), est bien la cause de l'éclosion de certaines qualités qui étaient virtuelles dans l'individu, et qui ne se seraient peut-être pas montrées dans certaines autres conditions. Ne suffit-il pas d'un rapprochement inattendu pour mettre au grand jour des qualités ou des aptitudes jusqu'alors cachées?

(1) C'est la thèse soutenue, avec un grand luxe de développement, par M. Izoulet dans *La Cité moderne*.

Comme nous avons fait entrer dans la définition de la vie sociale l'idée que doit avoir du but commun l'individu faisant partie de la société, nous devons faire une remarque importante. Suivant les changements qui se produisent dans la vie d'une société, et dans l'orientation de cette vie, suivant le but que la société s'assigne à elle-même, les travaux des individus associés et les individus eux-mêmes changent de valeur. Les temps, les circonstances, les besoins passagers de la société sont les facteurs essentiels de ces modifications. Ainsi, en France, la période des grandes guerres a suscité le règne des militaires; le moment où ont été effectués les grands travaux de chemins de fer a vu naître la prédominance des ingénieurs; la réorganisation politique qui a suivi la grande secousse de 1870 amena au premier plan de la société les hommes d'État et les hommes politiques. Enfin les grandes découvertes scientifiques, la nécessité que l'on sentait de relever le niveau intellectuel de la nation, ont donné une certaine importance aux savants et aux éducateurs.

D'une façon générale, s'il doit y avoir égalité de valeur entre tous les individus qui coopèrent à la vie sociale, les divers moments de cette vie déterminent une sorte de hiérarchie temporaire, dans laquelle le premier rang est attribué à la profession qui actuellement apparaît la plus utile : et ainsi le système social actuel, l'orientation actuelle de ce système donnent comme le critérium de la valeur que prend chaque membre de cette grande association (1).

*
* *

Dans les pages qui précèdent, nous avons indiqué la conception générale de la vie sociale, et déterminé ses

(1) Cf. G. Schmoller, *Politique sociale et Économie politique*, p. 254 : L. Daudet, *Les idées en marche*.

conditions essentielles. Il nous faut maintenant préciser, en nous représentant cette vie sous sa forme la plus concrète, la plus réelle et actuelle.

Comme le maintien de la vie sociale exige la conservation des promesses et des contrats, comme tout individu doit être sûr de ne pas être lésé, et de recevoir partout ce qui lui est dû, il faut qu'il y ait unité de conventions, d'engagements, une certaine réciprocité d'actions, une même conception de la justice. Aussi, en vue de la défense, certains groupes se sont-ils formés, et ont-ils, dans la grande société, constitué des sociétés particulières reposant sur un ensemble commun d'idées, de sentiments, d'obligations.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, la vie sociale est surtout une vie nationale, sans qu'il doive y avoir, pour cela, ralentissement des communications de toutes sortes qui peuvent se faire de peuple à peuple; tout au contraire. Ces relations internationales, appelées à se multiplier de plus en plus, apporteront plus d'intensité et de variété dans la vie de chaque nation. Mais dans les différents groupes sociaux où nous vivons, nous sommes tous soumis à certaines prescriptions dont le but est le maintien de la vie d'un ensemble qui est l'État. De telle sorte que cette vie présente une certaine régularité dans ses fonctions, établit des rapport précis entre tous les éléments, des rapports stables tout au moins d'une façon relative, et dont l'exécution est assurée par ceux que la société prépose à son maintien.

Pour qu'il ne se produise pas de trouble susceptible de porter atteinte à la vie de l'ensemble, nous sommes tous soumis à des lois qui sont les lois de l'État. Aussi, la vie nationale présente-t-elle une uniformité qui n'existe pas dans la simple vie de société; et, malgré la ressemblance qui tend aujourd'hui à s'établir entre les coutumes des diverses nations, on vit plus facilement en restant

dans son pays qu'en allant à l'étranger (1). Il est donc nécessaire que le savant fasse une distinction entre ce qui est social et ce qui est proprement politique ou d'État. Un historien considère la suite des faits, en s'occupant des conditions de la vie matérielle, sociale, économique, intellectuelle, toutes manifestations en partie indépendantes de telle forme particulière et déterminée; il fait de la sociologie. Un autre historien étudie surtout les formes du gouvernement, les conditions dans lesquelles les hommes ont formé tel état régi par telles institutions plutôt que par telles autres; celui-ci fait de l'histoire politique (2).

Sans rechercher ici quel doit être le rôle de l'État, dans quel domaine d'actions son intervention est juste, dans quel domaine, au contraire, elle est oppressive, maladroite ou funeste, nous pouvons dire que, si la société est une organisation et une force sociale spontanées, l'État a un rôle coercitif; c'est la « société unifiée dans une cohérence forcée (3) ». Dans l'État, la vie sociale est ou doit être soumise à l'unité du régime administratif. En tous cas, cette vie d'État produit, entre tous les individus qui y participent, une ressemblance notable. Malgré la loi de la division du travail, en vertu de laquelle chacun doit servir à sa façon la collectivité, les nationaux sont égaux par le lien commun qui les unit, par la protection qu'ils reçoivent de l'État, par les devoirs généraux qui leur incombent, par l'intérêt qu'ils ont tous à la

(1) Signalons cependant des exceptions. Nous avons encore, dans toutes les villes, trop d'*usages locaux* réglant certaines transactions, et dont l'étonnante diversité cause de nombreux troubles, des discussions, surtout aujourd'hui que les déplacements nécessités par les affaires mettent en rapports avec les habitants d'une certaine localité des hommes qui ne sont pas faits aux habitudes et aux coutumes du pays où ils séjournent.

(2) HAUSER, *L'Enseignement des sciences sociales*, p. 51.

(3) S. BALICKI, *L'État comme organisation exercitive de la société politique*. Cf. LEROY-BEAULIEU, *L'État moderne et ses fonctions*. Paris, F. Alcan.

prospérité de l'État et à son fonctionnement régulier. Cette égalité se manifeste, sous les régimes démocratiques, par une forme d'activité qui ne s'exerce pas, il est vrai, d'une façon constante, mais qui est devenue un lien solide entre tous les associés; c'est l'activité civique ou politique, dans laquelle tous trouvent une garantie de leur liberté (1). L'État repose sur l'idée de justice pour tous et de liberté pour chacun. Pour justifier son rôle coercitif, il faut qu'il soit une force poursuivant le bien, évitant le mal. Il doit personnifier la raison, la réflexion, tandis que les individus particuliers livrés à eux-mêmes pour former spontanément certaines sociétés peuvent n'obéir qu'à leurs mauvais instincts ou à leurs passions, établir une solidarité pour le mal; des exemples prouvent que la solidarité n'est pas toujours bonne et bienfaisante (2). Ce qui est à craindre dans une société, ce sont les écarts de la personnalité; et l'État, en vertu de ses lois et règlements inspirés par la raison, a pour mission de réprimer ces excès, et de faire respecter la justice.

Il resterait à savoir si l'État doit être simplement conçu comme un appareil coercitif de la vie sociale, comme une force contraignante, ou bien si l'on ne doit pas lui attribuer une mission plus haute et plus étendue. Nous le verrons par la suite (3).

*
* *

Pour comprendre la vraie nature de la vie sociale, il ne suffit pas de la considérer à une époque donnée, et de

(1) La société, comme la cité, reposant sur la valeur morale de la personne humaine, il est impossible, selon nous, d'admettre l'inégalité du vote, qui serait fondée sur l'âge, l'éducation, les forces ou les intérêts, comme le propose Bluntschli dans *La Politique*, p. 36, 186, 274. Cf. Otto Ammon, *L'Ordre social et ses bases naturelles*, p. 265-277, qui juge « très dangereux et très antisocial le suffrage universel ».

(2) Cf. G. Palante, *Précis de sociologie*, p. 45. Paris, F. Alcan.

(3) Voir la fin du chapitre suivant, et l'*Education Sociale*.

l'étudier dans sa forme spécifiée, c'est-à-dire dans l'État. Il faut appliquer à cette étude la méthode qui, selon nous, est la vraie et la seule féconde. C'est la méthode historique qui, ne se bornant pas à des recherches d'érudition forcément limitées dans l'espace et dans le temps, nous fait *comprendre* les faits, au sens étymologique (comprehendere, rassembler, saisir), nous permet de construire une civilisation (1). Il serait anti-scientifique de négliger le facteur temps, qui donne leur sens aux faits, dont le caractère historique est tout entier dans la façon de les connaître (2). C'était d'ailleurs l'opinion de Comte qui s'occupa surtout d'établir la continuité sérielle des états sociaux ; c'était la « méthode de filiation » qui, selon lui, caractérisait la sociologie, et la différenciait de la biologie, dont la méthode propre était la méthode de « comparaison ».

D'abord le sociologue retrouvera dans la suite des temps, et à travers les différentes civilisations, des modes semblables d'activité, des événements du même genre, bien que chaque époque, suivant ses idées, ses tendances, ses besoins, ait été portée à la considération de tel ensemble de faits auquel elle donnait plus ou moins d'importance relative. Ne voyons-nous pas aujourd'hui la question économique primer toutes les autres, et ces faits économiques ne sont-ils pas, pour certains penseurs, les causes exclusives de toute l'évolution sociale, et des progrès de la civilisation (3) ?

De plus, l'histoire nous fera comprendre la plus ou moins grande facilité avec laquelle certaines formes sociales naissent, se transforment ou disparaissent. En effet, par suite de leurs origines, certaines d'entre elles

(1) Cf. Seignobos, *Revue des cours et conférences*, 4 décembre 1902.
(2) Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, p. 3. Paris, F. Alcan.
(3) Voir *Annales de l'Institut international de sociologie*, t. VIII.

présentent un type si bien réglé dans le cycle de leur développement, qu'elles sont inattaquables à toutes les influences extérieures, agissant à une époque déterminée. Une société de ce genre tient donc toute sa force de son histoire (1).

Enfin, combien de changements sociaux n'expliquera-t-on pas en les ramenant à des différences initiales très légères qui, à travers l'histoire, sont allées se compliquant, et ont produit des entrelacements prodigieux d'événements? On a dit avec raison qu'une différence de l'épaisseur d'un cheveu dans la direction du fusil d'un soldat à la bataille d'Arcole, en amenant la mort de Bonaparte, eût changé le cours des événements dans toute l'étendue de l'Europe (2).

La véritable vie sociale se fait donc dans la durée; ainsi nous verrons « l'influence graduelle et continue des générations les unes sur les autres » (3). Le présent sera pour nous le résultat temporaire de tout ce que l'activité humaine a produit en fait de changements matériels, psychologiques, sociaux, puisque, suivant le mot célèbre, l'humanité est comme un homme qui vit toujours et qui apprend continuellement. L'histoire seule nous permettra de connaître pleinement certains phénomènes dans leurs origines et dans leurs conséquences, et de mesurer le chemin parcouru, en tenant compte des influences, exercées et subies, provoquant des progrès et des reculs, des transformations intellectuelles, etc., comme l'invention et les perfectionnements de la machine à vapeur.

Ainsi étudiera-t-on les phénomènes de la société, tels que les événements historiques, les mouvements religieux, les réformes morales, les transformations indus-

(1) Spencer, *Principes de sociologie*, t. II, p. 172. Paris, F. Alcan.
(2) Spencer, *Principes de biologie*, t. I, p. 322. Paris, F. Alcan.
(3) Auguste Comte.

trielles. Mais il n'y a pas que le changement, on devra tenir compte des phénomènes qui servent à adapter l'individu, à le protéger, et surtout à conserver son propre état, et à immobiliser l'état social ; ce sont les instincts, les habitudes, les aptitudes, les coutumes, les mœurs, les institutions, qui sont souvent des obstacles à toute tentative de changement, et de progrès. On a dit avec raison que les institutions sont des événements qui ont réussi (1), et l'on sait trop bien que, si les individus passent, les institutions durent. Il serait injuste de ne pas reconnaître qu'elles font durer les individus ou les groupes sociaux qui, privés de toute initiative, vivent uniquement par la vitesse qui leur est communiquée (2).

Aussi ne suffit-il pas d'étudier exclusivement l'action des grands hommes qui ont pu avoir une certaine influence sur leur milieu ; il faut tenir compte du travail universel de la foule, de la vie collective qui est notre milieu et celui des hommes qui nous ont précédés.

Ceci nous amènerait à signaler la part qu'il faut faire, dans toute vie sociale, à ce qui est en elle inconscient ou, tout au moins, subconscient. Des changements, des actes dépendent, en partie, de causes échappant à la raison raisonnante. Nous obéissons sans réfléchir à des lois, à des règlements que nous trouvons tout faits, et auxquels, par cela seul que leur origine nous est inconnue, nous donnons un caractère de stabilité, et même d'éternité. Même après de brusques changements, comme la Révolution de 1789, une société retient malgré elle des traditions, des habitudes du passé ; et quand on tient un compte exagéré de ce qui a été avant nous, on voit échouer parfois toute tentative d'amélioration sus-

(1) P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science.*

(2) Cf. la boutade contre l'administration : Les régimes (c'est-à-dire les individus) passent, les bureaux restent ; attribuée au duc d'Audiffret-Pasquier par Spencer (*Introduction à la science sociale*, p. 131. Paris, F. Alcan.)

ceptible de déranger, chez les individus, les habitudes inconscientes qui sont le fond de leur existence.

Mais la vie sociale d'un peuple se constitue par des éléments qui, à travers la durée, deviennent de plus en plus résistants. Ce sont des actions prolongées, la vie en commun, l'échange continuel d'idées, de sentiments qui produisent dans tous les individus un caractère particulier, qu'on appelle caractère national, — qui n'est pas identique à la notion de race dont on a tant abusé. Le caractère national est bien moins le produit de caractères physiques et organiques, que le résultat de conceptions, qui, propagées, ont été acceptées par des esprits, et sont devenues, pour un groupe, un principe d'action tantôt individuelle, tantôt collective.

Un peuple ne peut pas se dire aujourd'hui issu d'une souche unique. On sait ce que vaut la légende sur laquelle vivaient les Grecs de l'Attique qui se vantaient d'être autochtones et pensaient que, semblables aux cigales, ils étaient nés du sol même. S'il y a une personnalité pour un peuple, ce sont les énergies mentales qui en sont les vraies créatrices (1).



Un fait capital qui émerge dans les époques de la vie nationale, et qui pourrait servir à grouper et à expliquer, en partie, les événements de l'histoire, c'est la succession des découvertes opérées par l'esprit humain dans les rapports des phénomènes de l'Univers. Pour l'histoire de notre pays, on pourrait suivre les conquêtes successives de la science, depuis la Renaissance, la philosophie de Descartes jusqu'aux découvertes modernes qui ont complètement modifié la vie humaine. Il s'établit une influence réciproque entre la science et la vie

(1) Cf. Bauer, *Classes sociales*, p. 222.

de société qui semblent se conditionner mutuellement. D'une part, la vie sociale est, en partie, rendue possible par la science qui trouve le permanent dans l'immense variété des faits, tous différents pour chaque esprit, établissant ainsi un lien entre tous les individus, et substituant une conception commune à des impressions sensibles. D'autre part, sans la société il n'y aurait jamais eu de sciences ; toute expérience serait restée individuelle, si un savant n'avait pas pu transmettre autour de lui et après lui les résultats de ses recherches. Et, d'une époque à une autre, les connaissances scientifiques arrivent à l'individu à travers la société (1). N'est-ce pas aussi la société qui est souvent créatrice de connaissances, quand les sciences se développent grâce à l'outillage qu'elle fournit au travailleur? Les changements survenus dans la société et consolidés par le temps, ont provoqué un nouvel essor des sciences. Renan a dit avec raison que « si la population des villes fût restée pauvre et attachée à un travail sans relâche, comme les paysans, la science serait encore le monopole de la classe sacerdotale ». De cette réaction mutuelle de la société et de la science résultent les changements profonds, dont la série ascendante constitue la civilisation, c'est-à-dire le perfectionnement de la vie publique et de la vie privée.

Malgré l'influence féconde que peuvent avoir sur la vie le développement de l'esprit humain, et celui de l'action de l'homme sur la nature qui en est la conséquence, on aurait tort de penser, avec Comte, que la science suffit à donner une idée de la civilisation. Comte a oublié un élément essentiel du développement humain : ce sont les idées morales, ce sont aussi les énergies individuelles qui échappent aux formules scientifiques.

(1) Buchez, *Traité de politique et de science sociale*, I, p. 14.

Car, si tout se traduisait en termes de science, si la vie d'une nation consistait uniquement en acquisition de connaissance, nous serions forcés de reconnaître dans la série des époques historiques un progrès continu. L'expérience montre, au contraire, que si le domaine des connaissances s'accroît sans cesse, la vie sociale présente des arrêts plus ou moins longs, de brusques soubresauts, qui donnent un démenti à la loi du développement nécessaire qu'on voudrait imposer aux événements humains.

Une conception complète de la vie sociale n'est possible qu'en faisant appel à l'histoire; un esprit empirique seul consentirait à ne voir les phénomènes qu'au moment où ils sont arrivés à l'état brut. Et, si cette considération historique est impartiale, on reconnaîtra que, malgré les arrêts et les reculs, notre vie sociale est en progrès sur la vie passée. Par induction, nous avons le droit d'affirmer la possibilité d'un état meilleur, dans le prolongement de l'histoire. Nous l'affirmerons d'autant plus que par delà les événements et les faits nous verrons les pensées, les sentiments, les initiatives, les désirs. Car le progrès, le mouvement sont le propre de l'homme dont la réalité se retrouve aux périodes de mouvement et d'action, plutôt qu'aux temps d'immobilité et de stagnation.

Le progrès, le besoin du mieux, voilà ce qui, à bon droit, tourmente les esprits. Cette tendance à discuter les lois de la vie sociale, au lieu de les subir simplement, répond aussi aux aspirations des sociétés contemporaines. Mais, comme l'a très bien dit G. Tarde (1), « avant de se réformer et de se refondre *délibérément,* la société cherche à se comprendre ».

(1) *Études de Psychologie sociale*, p. 14.

II

L'ORGANISATION DE LA VIE SOCIALE

Si notre vie sociale est très complexe, cela est dû, on le sait, pour une grande part, à l'immense population des nations modernes en comparaison des cités anciennes. Au lieu d'une simple ville qui composait l'État romain ou de quelques cités qui formaient la Grèce, dont la superficie était équivalente à un département francais, nous avons des nations composées de trente, cinquante millions d'habitants ou plus. Dans un si grand espace, ce sont des mœurs différentes, suivant les régions; la montagne et la plaine, la région agricole, et la région industrielle ont leurs coutumes distinctes. Ce sont de grands centres, dévorant l'activité de centaines de mille habitants, ce sont aussi de toutes petites communes qui en comptent seulement quelques centaines. Et, dans notre pays, que d'intermédiaires entre une capitale de deux millions d'habitants et les petits villages qui sont tous solidaires de la grande vie nationale, concourent pour une part, si minime soit-elle, à la constituer et lui donnent des nuances si diverses, malgré l'unité qu'elle présente! Aussi, non seulement y a-t-il des différences entre les individus suivant le genre de vie qu'ils mènent, suivant le milieu où ils se trouvent, — entre la vie du

Parisien, et la vie d'un agriculteur de la Limagne, ou d'un forestier de l'Argonne; — mais aussi, à les considérer en eux-mêmes, tous les centres de vie sociale diffèrent entre eux: ils sont quelque chose de particulier et agissent les uns sur les autres, comme autant d'unités. Un petit village de France, centre d'une industrie, exerce une certaine influence sur l'approvisionnement de Paris, par le taux de ses salaires ou la plus ou moins grande abondance des matières premières dont il dispose.

C'est là, parmi beaucoup d'autres, une raison essentielle qui produit la complexité de notre vie sociale actuelle. Mais entre la vie d'autrefois et la vie d'aujourd'hui il n'y a pas seulement la différence produite par le nombre des individus qui la composent, et la complication des relations qui les unissent. Aujourd'hui, la vie d'un homme diffère, plus qu'autrefois, de la vie d'un autre homme; et, de plus, nous avons brisé les cadres rigides qui maintenaient nos pères dans le rang et dans la condition où ils étaient nés. Aujourd'hui, les limites sont devenues plus flottantes entre les diverses catégories sociales ; par suite, la vie d'un homme, prise à part, diffère aussi d'elle-même pour celui qui l'observe à plusieurs moments de sa durée ; car, tout invididu peut changer de condition, accroître sa personnalité, enrichir son activité, et ne plus rester subordonné aux contraintes qui enserraient ses ancêtres. Un fait sans pareil s'est produit dans l'histoire politique de la plupart des nations modernes. C'est l'avènement de tous à la qualité de personnes morales; c'est l'apparition de la démocratie.

Tandis qu'autrefois, quelques personnages participaient seuls à la vie sociale, en étaient les régulateurs, émergeaient au sein d'une multitude ignorée, qui avait tout juste droit à l'existence matérielle; aujourd'hui, c'est le grand nombre d'individus égaux en droits qui est

la base du monde moderne. Comme on l'a dit avec raison, les infiniment petits ont fait leur apparition à notre époque ; et le siècle de la science, qui explique tout par les éléments infinitésimaux des choses, a vu aussi la naissance à la vie politique de tout un monde qui, au premier abord, devait lui paraître étranger. « Tandis que les institutions remettaient le gouvernement des États à la multitude, les sciences rapportaient le gouvernement du monde aux atomes » (1). Aussi, devant cette poussée d'hommes, devant ces multitudes et ces foules qui prennent la direction du monde moderne, et sont devenues les causes de tous les événements, y a-t-il des penseurs qui se sont étonnés, et qui pouvaient dire de ce fait politique ce que certains savants disaient à propos des explications récentes des sciences psychologiques et sociales émiettant les anciennes personnalités et les réduisant aux éléments infimes qui les composent. « On nous a volé notre moi ! »

On dit aussi que non seulement par suite des événements historiques, mais aussi par l'effort que tentent certains contemporains, notre démocratie manque d'équilibre; et n'a-t-on pas raison de parler de « crise sociale », parce que les anciennes institutions n'ont pas encore péri, et celles qui doivent les remplacer ne sont pas encore solidement établies ? On dit même que les esprits qui les préparent ne sont pas parvenus à en avoir une conception précise, et que l'on n'est pas tombé d'accord sur la méthode à suivre pour organiser le monde moderne.

C'est un fait évident : la démocratie contemporaine n'a pas encore trouvé de solides assises, et ne discutera-t-on pas encore longtemps sur l'orientation définitive que prendra notre siècle ? En tout cas, il faut savoir gré à ceux qui dénoncent les maux actuels ; et un penseur contemporain

(1) Voir De Vogüé, *Le Roman russe*, XVII.

a fait œuvre utile en dévoilant les *Mensonges conventionnels de notre civilisation.* Ce sont précisément ces habitudes d'esprit qui vicient notre démocratie, et, puisque nous rappelions l'ouvrage du Dr Max Nordau, nous pensons que, trop souvent, on se ment à soi-même surtout quand, pour ne pas songer à une amélioration quelconque et nous dispenser de toute action susceptible de troubler notre jouissance, nous proclamons que tout est pour le mieux, alors que des douleurs individuelles, des malaises sociaux donnent un démenti permanent à cet optimisme de commande (1).

Il serait donc de mauvaise politique de dissimuler les maux dont nous souffrons ; il est certain que du jour où les masses populaires sont nées à la vie de la cité, que le suffrage universel est devenu le moyen de les faire participer à cette vie, un nouveau problème s'est posé. Si ces nouvelles idées ont amené dans l'histoire de notre civilisation une période *critique*, il nous appartient de chercher à *organiser* notre vie.

Pour tout esprit impartial et jugeant des choses avec la sérénité que donne la science, les maux de notre société moderne sont visibles. C'est d'abord le paupérisme, la misère dont le résultat le plus certain est la perte des sentiments moraux et de la dignité. Par suite de la difficulté qu'éprouvent certains ménages à se procurer les premières nécessités de la vie, nous pourrions parler de la dislocation de la famille qu'entraîne la nécessité de gagner ce qu'exige aujourd'hui la vie la plus humble, quand on voit que le mari et la femme, loin de leur logis, abandonnent les enfants aux hasards de la rue, et finissent par perdre la notion de ce que peut être la joie de la vie de famille. C'est le crime qui est souvent la conséquence de cette vie désorganisée et sans équilibre.

(1) PALANTE, *Le Mensonge de groupe*, in *Combat pour l'individu*. Paris, F. Alcan.

Mais ne regardons pas seulement en bas; il serait injuste de faire comparaître seuls les hommes de condition inférieure. Jetons nos regards sur ce qu'on appelle les classes supérieures de la société. Là, c'est le luxe, la dépense folle pour des apparences de plaisir, et la satisfaction de la vanité; c'est la débauche qui sévit peut-être plus chez les riches que chez les pauvres, et qui ne diffère que par le prix qu'on y met.

Ne souffrons-nous pas aussi de l'inutilité de certaines forces qui, n'étant pas employées, produisent le plus souvent de graves désordres? Nous pouvons déplorer pour le bon ordre de notre société et la vie religieuse célibataire, et le célibat des viveurs riches, et le célibat forcé des pauvres. Sans parler des deux premiers maux auxquels peuvent seules porter remède une révolution religieuse et une plus forte éducation des familles riches, ne voyons-nous pas des discordances entre les nécessités de la vie et les aspirations les plus naturelles de l'individu? Un besoin d'affection ne devrait pas être contrarié, comme il l'est trop souvent, par la situation de fortune, par les préjugés des familles, ou par le besoin de vivre auquel de modestes salaires ne peuvent pas suffire.

Il n'est donc que trop de causes à ce mal dont les ravages, pour être parfois exagérés, sont cependant bien réels : la dépopulation, la déperdition des forces nationales. Et, dans nos maux, tout se tient. L'agglomération dans les grands centres, le désir d'habiter dans les grandes villes rendent la vie plus difficile, augmentent les chances de déformation intellectuelle et morale, rendent plus difficile et plus tardif le mariage, énervent l'individu et le réduisent au rôle d'une machine produisant au jour le jour ce qui est nécessaire à sa subsistance.

En présence de ces maux qu'il suffit de signaler, quel esprit serait assez frivole pour se faire illusion? Nous n'insisterons pas. Et, prenant pour point de départ, ces

deux faits indéniables : la démocratie contemporaine et l'action collective des peuples, nous avons à nous demander comment pourra se faire l'organisation de la vie sociale. Comment ce chaos du monde moderne deviendra-t-il harmonie et beauté ?

Puisque les anciens cadres de la société ont disparu, puisque les murs qui soutenaient le vieil édifice sont tombés, il est juste de chercher comment une vie nouvelle pourra s'organiser. Nous n'avons pas la prétention de résoudre ici tous les problèmes sociaux qui, comme nous l'avons indiqué, doivent préoccuper la conscience contemporaine. Nous voulons seulement *poser des principes*. L'esprit qui réfléchit a le devoir de se demander : comment, des ruines de l'ancien monde, ferons-nous surgir un édifice, capable d'abriter les générations actuelles éprises de bonheur et confiantes dans le progrès ?

* * *

Le penseur qui songe à refaire la vie sociale, ou tout au moins, à porter remède aux maux qui la dissolvent, doit, avant tout, se débarrasser de deux préjugés qui rendraient ses recherches vaines et inconséquentes en elles-mêmes.

Le premier de ces préjugés, fortement signalé par Spencer (1), consiste à croire qu'avec des unités sociales faibles ou corrompues on pourrait composer un tout social fort, sain et à l'abri de la corruption. Qui s'imaginera avoir réalisé un progrès, quand il aura simplement changé le mal de place ? Par des exemples bien choisis, Spencer a montré que, trop souvent, par l'abus de remèdes appliqués à tout hasard et en toute hâte, pour la seule satisfaction de *faire quelque chose*, les réforma-

(1) *Introduction à la science sociale*, p. 21, Paris, F. Alcan.

teurs politiques ont perdu leurs efforts. Le but du travail sociologique est donc une modification des éléments en eux-mêmes, et non un simple changement de forme. Ce sont ces révolutions d'apparence qui ont souvent entravé le progrès et retardé les vraies réformes, parce que les changements de politique ou de gouvernement faisaient croire qu'il n'y avait plus d'amélioration à réaliser.

Une seconde erreur, susceptible d'empêcher toute réforme, consiste à croire qu'un état social déterminé est la conséquence nécessaire des états précédents, et que les événements de l'histoire, les phases de la civilisation se développent successivement suivant une loi inflexible, expression de la fatalité. C'est le préjugé propre à la philosophie de l'évolution. Le penseur qui affirme l'impossibilité pour les événements d'avoir pu être autrement qu'ils n'ont été, compte pour amener un changement sur l'évolution nécessaire des choses. Il néglige comme choses insignifiantes les révolutions, les volontés humaines, les jugements, les passions dont l'initiative peut, nous le savons, changer la face des choses. Il traite de simplistes les systèmes politiques de ceux qui jugent insuffisant d'attendre le jeu naturel des institutions. Ce fut la conception d'A. Comte, de Taine; c'est celle de Spencer. Ce dernier, prenant l'exemple de l'imprimerie et des progrès accomplis par la presse, nous a montré ce qu'une invention, petite à l'origine, peut engendrer de grand par voie d'évolution (1); et il pense pouvoir affirmer « qu'il existe dans le monde des germes qui prendront, dans l'avenir, un développement impossible à prévoir, et qui contribueront, pour leur part, à de profondes transformations de la société et de ses membres, transformations qui sont certaines, quant aux résultats

(1) *Introduction*, etc., p. 132.

définitifs ». Sans nier ce qui peut sortir de grand d'un germe presque imperceptible, est-il juste de négliger la part que prennent à un événement des forces dont l'évolution n'est point facile à assigner? Dans l'exemple même de Spencer, faut-il compter pour rien l'ardeur et la liberté des esprits qui trouvent dans la presse un moyen d'expansion?

Nous avons vu aussi Taine qui, après avoir prononcé la condamnation de l'ancien régime, et la faillite de la Révolution, se demande s'il est opportun de songer à reconstituer un état social, puisque la nature et l'histoire ont d'avance choisi pour nous, et qu'une constitution est une œuvre résultant de l'expérience, qui n'a qu'à constater les coutumes et non à les créer (1.)

Nous ne croyons pas, pour notre part, que le rôle du sociologue, de l'homme politique se borne à de simples constatations. Il est impossible de parler des événements historiques sans parler de l'action de ceux qui y ont participé. Les régimes ne sont pas des choses inertes et mortes; ils ne sont et ne se font que par les hommes; et, dans la trame enchevêtrée des événements, les volontés, les passions humaines doivent avoir une place prépondérante. Les conceptions des penseurs, les rêves et les prévisions ont aussi une influence. La philosophie naturaliste a trop négligé les idées pour ne voir que les faits bruts entre lesquels elle croit constater un déterminisme inflexible. Elle n'a pas vu que les faits ne sont le plus souvent que la réalisation peut-être lointaine d'une idée, d'une théorie conçue par un penseur dont on a oublié le nom.

Il est donc légitime qu'à un moment donné, un homme pense à un état social possible, et que, loin de remettre aux faits la réalisation inévitable de ce qu'ils sont supposés contenir en germe, il contribue, par sa

(1) TAINE, *L'Ancien régime*, préface. Cf. PAUL BOURGET, *Essais de psychologie contemporaine*, 1re édition, p. 241.

pensée, à réaliser un état nouveau, en un mot, à transformer son idée en force, en action, en événements, par cela seul que d'autres cerveaux l'auront repensée et fécondée après lui.

Nous débarrassant de ces deux sophismes, dont la simplicité en impose à certains esprits, nous poserons donc comme principes de toute organisation sociale : la nécessité de la réforme individuelle, l'intervention possible des volontés dans les événements de l'histoire.

***

A ne considérer que la forme extérieure d'une société, on penserait en avoir donné une définition suffisante quand on l'aurait ramenée aux éléments plus ou moins nombreux qui la composent. Ce serait là une connaissance singulièrement incomplète de la société qui n'est pas une simple agglomération, car l'individu n'est pas seulement unité. Il diffère essentiellement d'un autre par sa fonction, et aussi par sa fin. C'est de cette réunion de fonctions, de la convergence des fins que se constitue la société, de telle sorte que des groupes formés d'un même nombre d'unités ne se ressemblent pas du tout. Ce qui est la caractéristique de l'individu, élément social, c'est qu'il est un être libre et raisonnable ; et, comme ce sont là des qualités en dehors desquelles nous ne concevons pas l'humanité, nous pouvons affirmer qu'il ne peut pas y avoir de société qui contredirait la raison et la liberté de l'individu. C'est le principe même de notre démocratie.

Dans le langage de la philosophie politique, ces affirmations fondamentales se résument d'un seul mot : l'individualisme; et si l'on prend cette notion dans son sens vraiment philosophique, en la dégageant des fausses acceptions qui l'ont souvent discréditée, et en tirant d'elle toutes les conséquences dont elle est grosse, on

reconnaîtra qu'elle peut servir aujourd'hui de fondement à un essai de réorganisation sociale (1).

Au point de vue intellectuel, l'individualisme, c'est Descartes, qui, faisant table rase des connaissances acquises avant lui, et doutant provisoirement de ce que lui fournissent les sens, les traditions et les écoles, pense reconstruire l'édifice scientifique par la seule force de sa pensée, et la première vérité que lui donne sa conscience.

Au point de vue des actions et des relations sociales, l'individualisme, ce fut d'abord la Réforme qui permit à l'individu de briser les contraintes du moyen âge ; ce fut aussi la philosophie du XVIIIe siècle qui devait aboutir à l'événement émancipateur de la Révolution. Et, depuis, tous les établissements du siècle en portent la marque.

Auguste Comte, s'inspirant de Joseph de Maistre et des théocrates, pensait que les tendances individualistes, l'esprit critique de la Réforme et de la Révolution n'avaient été et ne pouvaient être que des principes de dissolution ; ils avaient bien détruit l'état social du moyen âge et l'ancien régime, mais ils seraient impuissants à produire une organisation nouvelle. Nous pensons, au contraire, que la société contemporaine doit s'inspirer des idées révolutionnaires qui ne la condamnent pas à rester dans un état de crise perpétuelle ; nous allons le montrer.

Il faut, d'abord, apprendre à l'individu à dégager en lui-même ce qu'est sa raison, ce qu'est sa liberté. Quand on lui aura donné la vraie notion de sa nature complexe formée de tendances, de passions, de caprices, de fantaisies de toute sorte, il faudra lui montrer qu'il doit subordonner, à la droite et inflexible raison, les passions qui pourraient l'entraîner à des actions mauvaises, qu'il doit

(1) On sait combien s'est altérée, du XVIIIe siècle à nos jours, la notion de l'individualisme. Voir Henry Michel, *L'idée de l'État*.

négliger ce qui ne serait qu'un exercice accidentel de sa liberté, et non sa vraie liberté réglée par la raison. Car ce sont là les plus fréquentes causes des luttes et des ruptures que nous constatons dans la société. Les désordres de la vie sociale viennent des différences d'intérêts, des passions, de la vue incomplète des choses qui suffit à beaucoup d'hommes, de cette impuissance à être soi-même et à s'élever au-dessus du moment présent. C'est ainsi qu'on donnera à l'individu conscience de sa vraie nature, et de sa valeur en tant que personne.

Mais ce n'est pas suffisant. Il serait illégitime pour l'individu de se considérer comme le centre du monde, et de tout rapporter à lui-même. Il faudra lui donner connaissance de la valeur des autres personnes, car toute société suppose à la fois la lutte et l'entente, le respect et le dévouement, chacun se défendant contre tous et chacun ayant besoin de tous. Il faudra lui faire comprendre tout ce qu'il doit à la société, quelle est l'importance des richesses de tout ordre qu'il a trouvées à sa disposition, dès sa naissance, et jusqu'à quel point son apport personnel est minime en comparaison de la fortune collective dont il a l'entière jouissance. Ainsi, l'individu ne sera pas tenté d'exagérer son droit et de compromettre la cohésion indispensable au bon ordre. Sa liberté et sa raison, tout individuelles qu'elles sont, doivent donc avoir une portée sociale. Sa fin est inséparable de la fin de la société ; l'individu solitaire est une chimère. Si l'on réclame la liberté pour *tous* les individus, il faut réclamer pour *tous* la justice (1). Pour assurer la stabilité politique dans les sociétés humaines, il faut réaliser ce que Stuart-Mill appelle avec raison : « un système d'éducation et de discipline s'opposant à la tendance naturelle des hommes à l'anarchie. »

(1) Voir Darlu, *M. Brunetière et l'individualisme*, p. 33.

En un mot, un homme ayant conscience de ce qu'il est, et cherchant en lui-même le principe de son action, prend la notion de l'effort, l'habitude de l'initiative. Mais, sachant, en même temps, que ses semblables peuvent agir aussi, il les respecte. Enfin, quand tous savent ce que chacun peut faire sans manquer à son devoir envers autrui, la vie sociale est régie par l'idée du droit, la véritable association n'étant que celle des libertés qui s'unissent pour protéger leurs droits, en se soumettant à une règle volontairement acceptée et mutuellement garantie, qui se substitue à la volonté des plus forts.

La véritable justice ne sera pas celle qu'imposeraient des lois ou des règlements, venus d'une autorité extérieure, des coutumes que l'on trouve toutes formées, que l'on accepte comme bonnes, parce qu'elles ont jusqu'alors servi de règles à nos actions. Ce sera celle qui jaillira de l'individu lui-même, connaissant sa vraie nature et la portée possible de ses efforts, dont tous peuvent profiter. Qu'on sache, surtout, que l'usage de la raison et de la liberté est l'auxiliaire le plus sûr de l'amélioration individuelle, et que de toutes ces améliorations individuelles doit résulter l'amélioration générale de la nation. De cette façon se constituera une société qui sera vraiment ce que Platon appelait une *société variée*, ποικίλη πολιτεία, faite surtout des esprits et des volontés libres, éléments qui, malgré leur variété, produisent une harmonieuse unité.

Il ne faudrait pas croire cependant que, dans une société bien organisée, tous les actes seront les produits de la liberté individuelle. Il est bon que, parmi tous les rapports des individus entre eux, il y ait des actions et des réactions obéissant à un certain mécanisme. C'est ce qui s'établit dans la plupart des sociétés modernes pour le plus grand bonheur des individus et de l'ensem-

ble. Par exemple, dans nos administrations, la loi de la division du travail enferme des employés dans un cercle d'actions uniformes, et nous-mêmes, qui trouverions parfois plus agréable de n'être pas astreints à un déterminisme et à une règle, nous nous y soumettons en vue du bon fonctionnement général.

Il faut même que, pour la production de certaines actions secondaires, la régularité et le déterminisme deviennent parfaits, car plus ils le seront, plus les autres fonctions de l'individu pourront se manifester, plus il y aura place pour ce qui est vraiment moral et social. C'est ainsi que s'accompliront des améliorations notables pour la vie de l'ensemble, quand l'asservissement des forces de la nature aura produit l'accroissement des loisirs pour les travailleurs ; il est permis de rêver, avec Renan, un temps où le progrès de la science sera comme « la rédemption de l'ouvrier » et où, débarrassés des soucis matériels, nous aurons, tous, les moyens d'avoir des plaisirs esthétiques (1). En un mot, le développement de la liberté, caractéristique de la véritable vie sociale, implique la systématisation de certaines actions.



Comment se manifestera la liberté de l'individu? Si les travaux et les occupations quotidiennes de chaque homme ont pour objet le soin des intérêts immédiats, ils ne doivent pas faire oublier un mode d'activité qui est essentiel dans notre vie sociale moderne. Il s'agit de l'activité civique, puisque, grâce au suffrage universel, tout homme a le droit de concourir à l'organisation de la vie de la cité, considérée non pas dans son développement matériel, mais surtout dans sa forme morale et politique.

(1) Cf. WAGNER, *L'Art et la Révolution*, 1850.

Il faut, en effet, que chaque individu prenne de plus en plus conscience de son rôle comme citoyen, et que, par son vote réfléchi, il exprime son opinion sur la direction à donner aux affaires publiques. Il est absurde de subir un mécanisme que l'on n'a pas fait, et contre le fonctionnement duquel on penserait n'avoir aucune action. Or, nous voyons trop souvent des hommes se désintéresser de la part qu'ils doivent prendre à l'administration de la chose publique. Si, lors de chaque élection, on consulte les résultats officiels, on est surpris du nombre immense des abstentions. Loin de déplorer cette indifférence, un sociologue contemporain, M. Novicow, pense que le progrès social sera marqué par ce fait que le gouvernement futur deviendra de plus en plus inconscient et automatique : car, selon lui, la perfection est dans l'inconscience. Aujourd'hui déjà masse de gens, même parmi ceux qui ont une représentation très nette du groupe politique dont ils font partie, ne veulent pas s'occuper des affaires de l'État. Et plus les gouvernements se perfectionnent, moins on s'en occupera (1). Telle n'est pas notre pensée. Si nous avons nous-même fait remarquer que, dans toute société, un certain nombre d'actions doivent se faire mécaniquement et presque inconsciemment, il n'est pas à souhaiter que l'individu se fie à ce prétendu mécanisme gouvernemental. S'il se réalisait, il amènerait forcément l'isolement du penseur, et de tous ceux qui croiront que, le monde pouvant bien marcher sans eux, il leur vaut mieux jouir de leur pensée, en se dispensant de l'action.

Ce dédain de la vie civique aurait aussi pour conséquence le despotisme d'un César ; car, si des associés négligent de faire usage de leur raison, la force intervient et devient maîtresse. Il est naturel que les peuples

(1) *Conscience et volonté sociales*, p. 23.

qui ne songent qu'à leurs plaisirs soient disposés à accepter une autorité quelconque, afin de ne pas être inquiétés dans leurs amusements. Au contraire, une véritable organisation civique et sociale exige de tous l'obligation d'accomplir leur fonction de citoyen, en les forçant à réformer le présent en vue de l'avenir, et à travailler non seulement pour leur temps, mais surtout pour les générations futures. C'est pourquoi l'homme doit être de plus en plus habitué à participer aux affaires de la cité et même on est en droit de se demander si cette activité civique ne devrait pas appartenir à la femme. On sait que, selon Spencer, l'égalité politique de l'homme et de la femme est irréalisable tant que les guerres dureront, car les hommes ayant seuls la responsabilité de la guerre, ce serait supprimer une inégalité pour en créer une autre (1). Sans nous embarrasser de l'opinion de Spencer, déduite de ses idées sur le progrès social, nous pensons que l'activité politique devra être accordée à la femme le jour où une forte éducation et une instruction plus sérieuse auront supprimé son infériorité en matière de généralisation et d'invention, lui auront donné une plus grande puissance d'esprit critique, en contrebalançant les effets de l'hérédité.

En attendant ces jours à venir, préoccupons-nous de ceux qui ne sont citoyens que de nom; et que la cité, telle que nous la concevons aujourd'hui, soit formée d'éléments de plus en plus conscients d'eux-mêmes, plus libres, et partant, plus moraux.

C'est ainsi qu'une constitution doit être le résultat de toutes les volontés, et que les idées conçues par certains esprits doivent, si elles obtiennent l'assentiment des autres esprits, devenir des principes régulateurs de la vie nationale en s'incarnant dans les lois. Tel est le ré-

(1) SPENCER, *Principes de sociologie*, II, p. 416. Paris, F. Alcan.

sultat de l'activité civique. Mais il ne faudrait pas croire que des lois suffiront pour réformer une nation. Ce serait résoudre, à trop peu de frais, un problème qui préoccupe tous les esprits. Trop souvent on s'imagine que le vote d'une loi suffira pour enrayer un mal; l'expérience nous détrompe, quand les moyens en lesquels nous avions eu confiance amènent des résultats inattendus (1). Nous devons aussi nous défaire de cette illusion, chère à tous les esprits paresseux, que l'État aura, par ses lois, la charge de remédier à tous les maux, d'assurer tous les biens, et de garantir le bonheur général. Croire à l'efficacité absolue des lois, c'est singulièrement diminuer la tendance à l'effort personnel; c'est permettre l'envahissement de l'administration anonyme et la réglementation à outrance.

D'ailleurs toute action légale sera nulle, si la société n'est pas préparée à la recevoir. Auguste Comte avait raison de dire que « les peuples n'ont pas compris le grand travail de la réorganisation sociale, parce qu'ils ont regardé comme purement pratique une entreprise essentiellement théorique » (2); et, en 1824, il écrivait dans le même sens, à son ami Valat : « Je regarde toutes les discussions sur les institutions comme de pures niaiseries, jusqu'à ce que la réorganisation spirituelle de la société soit effectuée, ou, du moins, fort avancée. »

Certes, nous reconnaissons que l'amélioration morale de l'individu est parfois subordonnée à ses conditions sociales d'existence (3). Quand, par suite de l'élévation du salaire de l'ouvrier, la femme sera rendue à son vrai rôle de ménagère et de mère, on aura réalisé par cela

(1) SPENCER, *Introduction à la science sociale*, chap. XI. Cf. *Trop de lois*. et *Essais de politique*, Paris, F. Alcan.

(2) *Plan des travaux nécessaires pour réorganiser la société*. Cf. *Système de politique positive*.

(3) Voir ALFRED FOUILLÉE, La question morale est-elle une question sociale? (*Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1900.)

même une condition du progrès moral. Mais, en attendant ces réformes économiques, lentes à se produire, sachons qu'il est une réforme urgente, celle des consciences. Avant de donner des droits à un homme, il faut que sa situation intellectuelle et morale lui permette d'en faire un bon usage (1). Il faut qu'on lui apprenne à se servir de son activité civique, non seulement pour faire des lois, mais pour agir sur ses concitoyens ; car, si son rôle se bornait à élire des représentants, il serait vite porté à établir pour lui-même la tyrannie des formes politiques qu'il voudrait solidifier, éterniser. Au contraire, l'homme doit envelopper le citoyen; la politique doit se subordonner à la morale.

***

Nous préciserons ces conclusions, en considérant non plus l'individu, mais l'État. Après avoir dit ce que doivent être les éléments, indiquons quelle sera la nature de l'ensemble.

On a parfois pensé que, dans notre désarroi intellectuel et politique, il ne pouvait y avoir qu'un centre de force morale capable d'opérer la reconstitution de notre vie nationale; l'Église apparaît à certains esprits comme la seule force assez puissante pour remédier à l'esprit de dispersion qui envahit la société moderne (2). Nous ne le pensons pas : l'autorité de l'Église a fait son temps ; et aujourd'hui, elle ne serait plus capable d'unir tous les esprits dans une collaboration en vue d'un but commun. Trop nombreux sont les hommes qui ont renoncé à toute religion positive et qui pensent que la vie nationale doit s'organiser en dehors et au-dessus de ce domaine limité de la croyance religieuse. Par suite des conquêtes de

(1) Sanz y Escartin, *L'Individu et la réforme sociale*. Paris, F. Alcan. Cf. Henry Bérenger, *La Proie*, roman.

(2) V. De Vogüé : *Heures d'histoire*, p. 311, sq.

l'esprit scientifique, l'Église ne saurait plus prétendre à une autorité vraiment *catholique*, au sens étymologique du mot. Mais, à défaut de ce pouvoir moral, qui n'a plus, dans le monde actuel, la place qu'il occupait autrefois, il nous reste à nous faire de l'État une conception autre que celle qui a été vulgarisée au XIXe siècle, et que certains libéraux jugeaient seule capable d'établir la paix et la concorde sociale. Une fausse idée de l'État nous a été transmise par les anciens économistes, qui réduisaient son rôle à des fonctions de policier et de gendarme. Et, malgré l'autorité de Taine et de Spencer, nous pensons que l'État idéal ne sera pas celui qui bornera sa mission à défendre les citoyens contre toute agression du dehors ou du dedans (1). C'est ne pas comprendre la raison d'être de l'État qui n'a pas seulement pour but de maintenir ce qui est, mais qui doit aussi favoriser le progrès, et s'occuper de tout ce qui peut le réaliser. Le rôle de l'État ne consiste pas uniquement à veiller à la sécurité matérielle des personnes et à l'organisation de la justice. Comme une nation est une personne morale, et qu'une personne ne se conçoit pas sans devoirs à remplir, il faut attribuer à l'État un pouvoir moral. C'est ainsi que la mission la plus importante de l'État, c'est l'éducation de tous, c'est la formation des esprits et des volontés en vue de la conservation et de l'amélioration de l'ensemble social. De tous temps, les sociétés ont cru nécessaire de s'assurer les moyens de conservation et de progrès au nom des principes politiques qu'elles jugeaient vrais. Aujourd'hui que nous sommes arrivés au moment où s'annonce une restauration de la conscience nationale par l'apprentissage de la raison et du droit, l'État ne doit pas manquer à ses devoirs, et il serait

(1) SPENCER, *Essais de politique*, p. 64. Voir dans la *Nouvelle Revue*, 15 novembre 1903, notre étude : L'enseignement secondaire devant l'opinion.

criminel de sa part s'il remettait au hasard des événements la réalisation des principes qui sont sa raison d'être.

Renan disait : « Nous voulons l'abstention de l'État en tout ce qui n'est pas dans l'intérêt social immédiat (1). » Il n'est pas besoin de démontrer que la question d'éducation est, avant toute autre, une question d'intérêt social, et, pour un État, il est tout au moins aussi important de penser à l'orientation intellectuelle et morale qu'aux questions de douane ou d'enregistrement.

Il ne faudrait pas qu'en parlant du rôle moral de l'État, on fût accusé d'étendre outre mesure son intervention et de lui remettre un pouvoir tyrannique sur les individus. Au contraire, en donnant à l'État un caractère moral et moralisateur, nous restons dans la véritable tradition individualiste du XVIIIe siècle. C'est la conception de Condorcet (2). C'est aussi celle de Kant. Celui-ci n'a pas toujours cru que l'État doit « seulement monter la garde autour des droits de l'individu » et être un « simple appareil de conservation et de coordination » ; il soutenait qu'il doit penser aux membres de la société qui ne peuvent pas vivre par eux-mêmes (3). En règle générale, l'action de l'État est légitime, quand elle est susceptible d'accroître le nombre et la valeur des personnes morales, quand elle donnera à l'individu une conscience plus pleine de son rôle et de sa place dans la société, et facilitera à chacun la réalisation de la justice pour lui-même et pour les autres (4). Ne parlons donc plus de l'État gardien des droits de tous. Ne parlons plus des droits de l'État. Parlons surtout de ses devoirs, de ses obligations envers tous et envers chacun. Nous ne partageons pas les craintes de Spencer redoutant l'intervention de

(1) *Questions contemporaines*, p. 73

(2) Voir l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain*, x^e^ Époque.

(3) *Doctrine du droit*, 2e partie, traduction Barni, p. 188.

(4) HENRY MICHEL, *L'idée de l'État*.

l'État comme devant nous conduire au socialisme qui serait, selon lui, un type inférieur de société ; nous penserons, au contraire, que cette intervention, procédant d'un idéal moral et social, devra susciter une coopération plus libre et plus féconde des individus. Et ne se préoccupant pas uniquement des questions économiques, l'État organisera en lui-même la paix qui dépend surtout des cœurs et de la raison ; et, quand sera établi cet état de paix qui n'est pas seulement un accord des consciences entre elles, mais aussi un accord de chaque conscience avec elle-même (1), il sera alors facile de procéder à l'organisation du travail ; et le bien-être économique sera la conséquence du bien-être moral : car la question sociale est, avant tout, une question morale (2).

***

De nos jours plus que jamais, se pose le problème angoissant de la réorganisation sociale ; et il serait naïf de l'éluder en reprenant les affirmations de la politique dogmatique, et en disant, avec Hégel et ses disciples, que *tout ce qui est est raisonnable*. Il faut, au contraire, procéder à la réorganisation, et montrer, malgré les affirmations de Comte, que l'avènement de la démocratie, la souveraineté du peuple et la liberté de conscience ne sont pas des faits incompatibles avec une société vraiment organisée. Nous avons indiqué dans quel sens devait s'orienter l'action sociale pour résoudre le problème des temps modernes, qu'on a ainsi défini : la conciliation du droit des multitudes avec les exigences d'une élite qui émerge à tout instant du sein même de la foule (3). L'élite vraiment morale ne sera plus celle que crée la

(1) RENOUVIER, *Science de la Morale*, III, chapitre 50. *Nouvelle Monadologie*, p. 430.

(2) Voir le livre de ZIEGLER.

(3) Cf. IZOULET, *La Cité Moderne*, introduction, Paris, F. Alcan.

naissance, la fortune ou la guerre, car celle-ci ne se reconnaît que des droits. De plus en plus, la seule élite à laquelle sera dévolue la mission de diriger un pays sera celle qui devra sa supériorité à la grandeur des vues, à la noblesse du caractère, à l'étendue de l'instruction, moyen de domination sur les choses. Et, comme c'est de la nation tout entière que sortira cette élite, il faudra donner à tout citoyen son maximum de valeur humaine par une forte éducation et une instruction largement répandue. Comte avait raison de dire qu'il fallait d'abord organiser l'éducation, et laisser aux écoles novatrices l'illusion d'assurer aux prolétaires tout à la fois le travail et l'éducation, ou même le travail avant l'éducation (1).

Il nous faut étudier les deux facteurs de l'organisation sociale : l'instruction et l'éducation.

(1) Voir *Le Système de Politique positive*, t. I, p. 169. Cf. Tarde, *Psychologie économique*, II, 416, Paris, F. Alcan.

III

L'INSTRUCTION DANS LA DÉMOCRATIE

On est unanime à reconnaître la nécessité d'une forte éducation pour une démocratie; tous ceux qui, traitant la question au point de vue vraiment social, se sont livrés à de minutieuses et fécondes enquêtes, nous affirment que nous manquons de caractère, et que la faiblesse de la volonté est le plus grand mal de notre époque. Cette préoccupation a produit de beaux livres dus à des éducateurs, et à des philosophes; de là aussi est né l'élan qui a rapproché des masses populaires les hommes de science et les lettrés, avides de donner à l'adulte ce qui manquait à l'enfant.

Les hommes qui, aux premiers jours de la troisième République, fondèrent nos écoles primaires, sentant revivre en eux l'enthousiasme des révolutionnaires de 1789, avaient cru que ces écoles seraient, suivant le mot de Gambetta, « les séminaires de l'avenir, d'où sortiraient des citoyens mûrs pour les difficultés de la vie intérieure et prêts aussi pour le service extérieur de la France ». Mais ceux qui ont continué l'œuvre des fondateurs de notre démocratie sont les premiers à proclamer qu'un espoir de rénovation ne saurait être fondé

que sur la valeur et la solidité des volontés qui devront prendre l'habitude de l'action.

Et, d'autre part, les ennemis du régime moderne, toujours prêts à dénoncer la faillite d'une œuvre qui est leur condamnation, répètent à l'envi que nos lois sont impuissantes, et que, chaque jour, manifestant les erreurs commises, amènera de nouvelles déceptions. Si l'école contemporaine, dit-on, a eu pour dessein de répandre l'instruction, tâche dans laquelle elle n'aurait même pas réussi, elle est absolument impuissante à donner l'éducation; il y a antinomie entre l'une et l'autre, tandis qu'autrefois il n'y en avait pas; et il faut être doué de l'optimisme d'un John Lubbock, pour soutenir que la moralité et l'instruction vont de pair en Angleterre.

C'est en ces termes ou en des termes analogues que l'on fait le procès de notre époque; et l'on arrive à cette conclusion que la masse de la nation n'a pas besoin des connaissances nombreuses qu'on a cru devoir lui donner, que la vie d'un peuple ne dépend pas de la science qu'il possède, et que, dans ce peuple, ceux que leur esprit porte vers la culture désintéressée, esthétique, sont un danger pour eux-mêmes comme pour leurs semblables, et risquent de devenir les éléments dissolvants du corps social.

Tout en reconnaissant le malaise contemporain, et en admettant que l'éducation doit être la plus solide assise de la cité moderne, que suivant un mot souvent cité, une poignée de bonnes actions vaut un boisseau de science (1), nous pensons que notre époque ne souffre pas d'une instruction exagérée. Ce n'est pas la diffusion de la science qui a produit, chez nous, cette perte d'équilibre moral, dont les conséquences — qu'il n'y a pas

(1) Georges Herbert, cité par Smiles, *Caractère*, p. 4.

lieu d'étudier ici — pourraient devenir funestes. La connaissance, la culture ne sont pas, en elles-mêmes, causes de mal et de désordre.

Mais quand on essaie de disculper l'instruction contemporaine de tous les péchés dont on la charge, on a le devoir non seulement de montrer le véritable rôle de cette instruction dans une démocratie, mais d'établir aussi à quelle condition la science et la culture, loin d'être causes de dissolution morale, peuvent devenir les lumières directrices d'une nation.

Voilà le problème. Et, pour ne pas encourir le reproche de discuter dans l'abstrait et d'opposer à des affirmations d'autres affirmations, nous nous rapprocherons le plus possible des faits actuels, désirant nous appuyer sur les données immédiates de la réalité; et, pour justifier la place de l'instruction dans notre démocratie, il ne sera pas déplacé de joindre au raisonnement les considérations les plus pratiques.

* * *

Gœthe mourant annonçait : « plus de lumières » aux siècles futurs. Au jugement de certains esprits, notre époque possède trop de lumières, trop de connaissances, de telle sorte que cette pléthore de science n'est pas sans lui faire courir un sérieux danger. Que vaut cette crainte ? Souffrons-nous réellement de la surabondance des lumières, et notre siècle a-t-il, en cela, atteint une limite qu'il n'est ni possible ni désirable de dépasser?

Voyons quel est l'état de ce qu'on a appelé notre « outillage intellectuel ». Comme nous ne parlons pas seulement au point de vue d'une élite, mais pour la grande masse de la nation appelée à subir journellement l'influence de certains esprits directeurs, et à profiter des trésors devenus la propriété de tous, on peut dire que cet outillage intellectuel ne se borne pas aux

laboratoires scientifiques, aux instruments de précision que certains hommes seuls savent manier, mais qu'il comprend surtout les imprimés, les journaux, les livres, les revues, les dessins, les cartes, les musées, les bibliothèques, en un mot, toutes les productions que notre civilisation s'efforce de mettre de plus en plus à la portée de tous. A juger superficiellement des choses, il semble que notre époque est tellement bien dotée sous ce rapport qu'aucun progrès ne soit possible.

Nous ne partageons pas cet optimisme qui, pour être commun, n'a pas sa raison d'être.

Déjà, en 1847, Michelet faisait remarquer à son auditoire du Collège de France qu'on ne peut pas étendre à plus de quinze cent mille le nombre de ceux qui lisent les journaux (1). Bien qu'il faille tenir compte des abonnements communs, des lectures collectives (coutume plus répandue qu'aujourd'hui par suite du prix plus élevé du journal), qu'est-ce que ce nombre de quinze cent mille pour trente-six millions d'individus !

Depuis le jour où parlait Michelet, les choses ont bien changé, surtout en ce qui concerne la presse ; nous savons cependant que, sur tout le globe, il se publie seulement quarante-trois mille journaux (2) : en admettant un tirage moyen de mille exemplaires, cela fait quarante-trois millions de numéros par vingt-quatre heures; ce chiffre est même supérieur à la réalité, car tous ces journaux ne sont pas quotidiens. Comme il y a, sur toute la terre, trois cent millions de familles, si chacune devait recevoir une feuille par jour, il faudrait à peu près décupler le tirage actuel.

A part la presse, il y a les volumes imprimés à titre plus ou moins alléchant qui appellent l'acheteur; il y a

(1) Michelet, *L'Etudiant*, 1re leçon, page 17.
(2) *Economiste européen*, 4 novembre 1899.

aussi les bibliothèques publiques. S'il est exagéré de prétendre que « grâce à l'absence d'organisation qui caractérise les sciences, des milliers d'hommes supérieurs consacrent l'activité de leur vie entière à découvrir des vérités non seulement déjà connues, mais qu'on avait même appliquées aux arts usuels au moment où ils ont commencé leurs recherches » (1), on est forcé de reconnaître que l'excès de cérébralité dont on semble se plaindre, n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire. Ainsi, aux Etats-Unis, où, grâce à des milliardaires, des Universités ont des dotations grandioses avant d'avoir des étudiants, on lit peu : dans une année on y a publié quatre mille six cent soixante-cinq ouvrages qui doivent aller à soixante-dix millions d'habitants. Nous ne comptons pas dans ce nombre les ouvrages étrangers qui pénètrent en Amérique, mais ne sont pas à la portée de la population entière, qui, bien entendu, n'est pas polyglotte. Quant aux bibliothèques publiques, elles sont au nombre de quatre mille, et contiennent trente et un millions de volumes : ce qui fait à peine un volume pour deux habitants. — En Allemagne, on a imprimé, en 1892, vingt-trois mille ouvrages. Supposons-les tirés à deux mille exemplaires, cela fait quarante-six millions de volumes, c'est-à-dire à peine un volume par habitant ! La Russie est dans une pénurie encore plus grande : c'est à peine si l'on y publie sept mille sept cent vingt-deux volumes par an, ce qui fait après un tirage approximatif de vingt millions d'exemplaires, un volume pour six Russes. Et dans toute l'étendue de l'immense empire, il n'y a que six cents bibliothèques publiques, une par deux cent mille habitants (2).

Voyons ce qui se passe en France. C'est à Paris, il est

(1) Ward, *Dynamic Sociology*, 1883, t. II. p. 552.
(2) Voir Novicow, *Conscience et volonté sociales*, passim.

vrai, que s'impriment les journaux qui ont les plus forts tirages; mais, nous sommes loin de tenir la tête en ce qui concerne leur nombre; car, sur cent journaux publiés dans le monde entier, il n'y en a que neuf français, alors que l'on en compte quarante-neuf américains, quatorze anglais, treize allemands (1).

Dans notre pays, le nombre des ouvrages publiés et remis au dépôt légal est inférieur au mouvement ordinaire de la librairie en Allemagne. En 1868, on avait publié, en France, onze mille deux cent soixante-sept ouvrages; en 1901, on en a publié treize mille cinquante-trois; les années suivantes accusent une légère diminution; en 1902, on a publié douze mille cent quatre-vingt-dix-neuf ouvrages; en 1905, douze mille quatre cent seize (2). Ce ne sont pas là des chiffres exagérés, étant donnée la population.

Mais le résultat à obtenir est moins dans le nombre des publications que dans le nombre des lecteurs: car, il peut se publier peu d'ouvrages, et beaucoup de personnes peuvent les lire. Or, pour que la lecture soit possible, il faut qu'il y ait des bibliothèques nombreuses, bien entretenues, abondamment alimentées. Nous ne surprendrons personne en disant que, chez nous, l'organisation des bibliothèques publiques laisse singulièrement à désirer. Exception faite pour les grandes villes, elles sont incommodes, ouvertes à des heures où le public ne peut pas les fréquenter, et elles ne s'enrichissent guère. Combien même de gens vivent dans une ville sans savoir qu'il y a, à la mairie ou ailleurs, une bibliothèque à leur disposition! Il faut reconnaître que les municipalités ne font rien pour les faire connaître, quand elles existent, et y attirer des lecteurs. Il n'arrivera jamais,

(1) *Economiste européen*, l. c.
(2) Renseignements pris au Ministère de l'intérieur (bureau de la Presse et de la Librairie).

en France, ce que l'on voit en Angleterre, où des électeurs demandent à un futur conseiller municipal s'il votera pour l'établissement d'une bibliothèque gratuite (1).

En 1845, les rapports officiels, faisant la comparaison de l'Angleterre et de la France, donnaient tout l'avantage à nos grandes villes françaises. Depuis ce jour, l'Angleterre nous a singulièrement dépassés (2).

C'est au point de vue scolaire que notre pays a réalisé les plus grands progrès ; la République était-elle à peine fondée, c'est sur l'école que nous avons porté nos efforts ; mais, si l'État a largement doté les lieux les plus déshérités, tous les Français ne profitent pas encore ou ne savent pas profiter des biens mis à leur portée. Nul n'ignore que la loi sur l'obligation scolaire est perpétuellement violée, que l'œuvre des commissions scolaires et de la délégation cantonale est à peu près nulle, malgré l'insistance de plusieurs ministres de l'instruction publique. Si l'école n'est pas toujours fréquentée par les enfants que leur âge y appellerait, cela tient à de très nombreuses causes qu'il est inutile d'énumérer ici. Disons seulement que, dans certaines localités, les industries manufacturières ont une double influence. Elles permettent, il est vrai, d'ouvrir et d'entretenir de nombreuses écoles à proximité de tous, mais elles attirent aussi les enfants par l'appât du salaire et les enlèvent à l'école (3).

(1) Max Leclerc, *L'Education des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, p. 351.

(2) Nous ne sommes même pas bien renseignés sur les moyens d'instruction dont disposent les familles françaises; rien, cependant, ne serait plus facile. On pourrait user du recensement quinquennal pour savoir ce que lit une famille, si ses membres reçoivent un journal, s'ils fréquentent une bibliothèque, etc. Ces *détails* seraient, malgré les erreurs volontaires et involontaires des déclarations, tout aussi intéressants que les chiffres de l'importation ou de l'exportation du charbon ou du vin.

(3). Cf. Levasseur, *L'Enseignement primaire dans les pays civilisés*, p. 517.

Ces considérations qu'il serait aisé de développer, mais sur lesquelles il est superflu d'insister, nous montrent qu'au lieu de nous arrêter dans la voie de réorganisation intellectuelle, et d'obéir aux conseils de certains optimistes, il faut développer et multiplier les moyens qui mettent l'esprit en rapport avec l'immense vie de la nature, et les enchantements que nous fait prévoir sa connaissance minutieuse. Ne négligeons pas non plus de faire connaître à l'individu la vie du passé; les collections de dessins, de tableaux, de statues, de médailles sont bien faites pour rattacher l'homme à ses origines et au monde qui n'est plus. Il faut les multiplier et les ouvrir à tous. Nos descendants seront, en cela, mieux partagés que nous; car, grâce aux progrès de la science elle-même, et à la transformation des procédés industriels, la photographie remplacera la naïveté et l'imperfection des gravures de jadis par l'exactitude absolue et l'objectivité.

La science est devenue l'émancipatrice de la pensée; et son œuvre n'est pas condamnée à s'arrêter. L'instruction de tous, encore imparfaite, comme les faits nous l'ont montré, doit bénéficier des progrès que la science réalise et qu'elle répand dans le monde des réalités pratiques par l'intermédiaire des industries. Car tout se tient; et, quand un savant perfectionne, par exemple, les moyens de transport, cette nouveauté profite à la culture intellectuelle de la masse qui recevra plus facilement et plus vite les productions scientifiques et littéraires. La science sert la science.

On comprend alors l'enthousiasme d'un Renan qui soutenait, en 1848, qu' « il faut travailler à avancer l'heureux jour où tous les hommes auront place au soleil de l'intelligence, et seront appelés à la vraie lumière des enfants de Dieu ». Renan juge même que « ce sera le paradis ici-bas, quand tous auront part à la lumière, à la perfection, à la beauté, et, *par là*, au bon-

heur » (1). Aussi doit-on répandre le plus possible l'instruction, semer partout le grain, en songeant qu'il aura ainsi plus de chances de rencontrer les conditions favorables à sa germination. Rappelons-nous que la nature n'a pas parqué les esprits entre des cloisons infranchissables. Elle tend plutôt à créer un nombre infini de variétés, de telle sorte que le progrès résultera de l'énergie des coopérateurs très nombreux, et non de l'action trop uniforme d'une seule lignée d'individus. Et de même qu'il n'y a pas, dans l'univers, deux êtres ou deux objets identiques, il n'est pas d'esprit qui ne diffère d'un autre esprit. Toutes les intelligences sont comme autant de miroirs de différente courbure donnant du monde et des choses une image qui n'est pas la même. Pourquoi affirmer, avant toute expérience, que tel esprit, jugé infime, n'aura pas une conception originale qui, plus tard, s'imposera aux autres ? Il serait donc insensé de priver une intelligence des conditions servant à son développement.

La science devra être distribuée à tous et le plus largement possible. Nous ne rêvons pas, pour tous les hommes, une instruction supérieure embrassant tout le savoir. C'est une utopie que rend impossible l'extension prise par toutes les connaissances; nous savons aussi que tous les hommes ne sont pas indistinctement aptes à toutes les fonctions, et que l'évolution a produit la division du travail intellectuel. Nous ne devons pas oublier cependant que « toutes les choses s'entretiennent par un lien naturel et insensible »; on ne saurait donc limiter la connaissance d'un esprit sans lui interdire de comprendre cela même qu'on lui enseigne. La société, riche d'un immense capital scientifique, n'a pas acquitté sa dette envers l'enfant, quand il sait, suivant l'expres-

(1) RENAN, *Avenir de la science*, p. 321, 330.

sion consacrée, lire, écrire et calculer; et l'on n'apprécie pas le niveau intellectuel d'un peuple au nombre d'individus qui savent signer, écrire leur bulletin de vote et lire le nom des rues qu'ils parcourent. Ce système reviendrait, selon la juste remarque de Huxley, à enseigner aux enfants la manière de se servir d'une cuiller, d'une fourchette et d'un couteau, sans leur donner ensuite les aliments nécessaires. S'il est sage de repousser le savoir encyclopédique, il faut craindre d'aboutir à cette spécialisation, jugée bonne pour la plus grande partie de la nation et qui ne serait que la spécia lisation de l'ignorance.

*
* *

Il ne suffit pas d'avancer que la démocratie contemporaine a droit à une instruction de plus en plus complète. N'oublions pas que cette opinion, si naturelle qu'elle paraisse, se heurte à des objections dont les unes tombent au plus simple examen, mais dont les autres se présentent, accompagnées d'un appareil scientifique qui exige tout au moins la discussion. Fait digne de remarque, c'est la science, comme nous le verrons bientôt, que l'on prétend faire témoigner contre la diffusion de la science!

N'est-on pas allé jusqu'à soutenir qu'il suffisait d'avoir donné au peuple le droit de vote, sans prétendre donner l'instruction à tous ceux qui usent de ce droit? On s'accommode assez bien de voir que tous les hommes, quelle que soit leur condition, concourent au gouvernement du pays, mais on juge inutile de les éclairer (1). C'est commettre à plaisir le plus déplorable des sophismes,

(1) Qu'on se rappelle l'étonnante réflexion de Thiers : « Je dis et je soutiens que l'enseignement primaire ne doit pas être forcément et nécessairement à la portée de tous; j'irai même jusqu'à dire que l'instruction est, suivant moi, un commencement d'aisance, et que l'aisance n'est pas réservée à tous. »

puisque le vote universel n'a de sens qu'à la condition de reposer sur de solides et nombreuses connaissances, qui seules permettent au suffrage de s'exprimer librement. Car, « moins la multitude est éclairée, plus l'erreur et la séduction ont d'empire sur elle (1) ».

Après avoir constaté, avec les savants, la faible proportion des esprits d'élite (2), on craint aussi que la diffusion de l'instruction, par suite du nivellement qui en serait la conséquence, n'accélère la disparition des intelligences dont l'action est indispensable à la marche de l'humanité. En dépit du grand nombre d'esprits qui par ticiperont aux lumières sans les amoindrir, il subsistera toujours une élite, une aristocratie intellectuelle; et à quoi servirait cette élite, si elle restait incomprise, s'il n'y avait au-dessous de la sphère où elle plane, qu'obscurité et ignorance? L'impulsion qu'elle est capable de donner serait sans effet si elle ne trouvait d'autres énergies pour y répondre.

On fait appel à l'expérience et l'on soutient que, loin d'être ouvrière de vérité et de bien, la connaissance qu'il est possible de conférer au peuple, est, au contraire, cause de malheur. Certains aristocrates de la pensée affirment que le savoir rudimentaire, seul accessible à la masse, ne donne ni moralité ni bonheur. « Ce n'est qu'une clé indifférente, passe-partout qui ouvre au hasard le livre instructif ou consolateur, le journal aux suggestions perverses, et le formulaire des explosifs (3). » Pour certains anarchistes aussi, surpris, sans doute, de se rencontrer avec M. de Vogüé, l'instruction est un mal; elle est le « grand chasse-bonheur social ». On n'a pas oublié les anathèmes de Jules Vallès, dédiant son livre à ceux

(1) Guizot, *Essai sur l'instruction publique*.

(2) Novicow, *Conscience et Volonté sociales*, p. 72. Galton, *Hereditary genius*. Cf. Henry Bérenger, *L'Aristocratie intellectuelle*.

(3) De Vogüé, *Heures d'histoire*, p. 299.

qui, nourris de grec et de latin, sont morts de faim. La même plainte trouve un écho chez certains *réfractaires* contemporains, selon lesquels « l'instruction donne toutes les ambitions, complique les natures, surmène les intelligences,... fournit, à elle seule, tout le contingent des déclassés, de ceux qui ont des besoins et ne trouvent jamais de quoi les satisfaire (1). »

Personne n'oserait soutenir que la connaissance soit, à elle seule, productrice de bonheur, car il ne suffit pas d'approfondir les sciences mathématiques ou la géographie pour réussir dans la vie. Mais on se contente d'une explication trop simple, quand on accuse l'instruction, pour se cacher à soi-même ses propres vices et ses passions, causes de tout mal, quand certains hommes rejettent sur un facteur social la responsabilité des excès produits par les parties les plus basses de leur être.

Mais les *réfractaires* ne sont pas les seuls à nous crier que l'instruction est impuissante à réaliser le bonheur. Il n'y a pas de bonheur pour une société, quand la justice fait place à la violence, dont ses membres sont de plus en plus victimes, tandis qu'augmente le nombre des crimes. Ce n'est plus par des déclamations de littérateurs ou de journalistes que l'on nous dira que les lumières ont fait évanouir le bonheur. On fera appel à cette science elle-même, à ses données dont nous ne serons pas fondés à contester l'exactitude. On apporte des chiffres, des statistiques qui parlent d'elles-mêmes, dit-on, et montrent que l'école est la seule cause de l'ascension continue de la criminalité.

Il est des observations très simples que tout sociologue est en droit de faire en présence d'objections, dont la fréquence n'augmente pas la valeur pour tout esprit impartial. Si l'on prend les chiffres des statistiques

(1) Henry Rainaldy, *Delcros*, roman, 1898, p. 188.

comme un reflet exact de l'état social, on doit aussi reconnaître qu'avant la réorganisation de l'école, c'est-à-dire avant l'année 1882, la criminalité existait déjà : l'école ne l'a peut-être pas arrêtée comme l'en croyaient capable ceux qui, raisonnant dans l'abstrait, auguraient trop de son efficacité ; mais, sûrement, elle ne l'a pas produite (1). Ce n'est pas elle non plus qui est la cause de la criminalité enfantine ; ce serait plutôt l'absence d'école primaire qu'il faudrait accuser ; car, nombreux sont les enfants qui, malgré la loi sur l'obligation scolaire, échappent à l'action de l'instituteur, sont peut-être inscrits à l'école, mais ne la fréquentent pas. Et quand on parle de démoralisation croissante, il serait juste aussi de tourner les yeux vers des faits dont l'évidence s'impose, tels que la diminution des mariages dans les grands centres, la fréquence des unions libres et, comme conséquence, l'augmentation du nombre des enfants illégitimes qui, sans guide et sans soutien dans la vie, formeront ce que l'on a appelé « l'armée du crime ». Ce mal de notre époque provenant, en grande partie, de notre vie centralisée à l'excès, n'est pas spécialement un « mal français » ; c'est, suivant l'expression de M. Tarde, un « mal européen. »

On a tort aussi d'abuser des coïncidences pour soutenir que la criminalité a commencé à augmenter dès l'application des lois scolaires. Il serait plus juste de donner comme cause à ce fait une autre loi qui, contemporaine des lois scolaires, a certainement produit un effet opposé ; c'est la loi du 17 juillet 1880 qui, supprimant l'autorisation préalable exigée auparavant pour l'ouverture des cabarets, amena une augmentation considérable dans le nombre de ces établissements, où l'ouvrier et le désœuvré trouvent, avec

(1) J. Bonzon, *Le Crime et l'Ecole.*

l'affaiblissement de l'organisme, les excitations au crime (1). C'est le cabaret qui est coupable, et non l'école.

Mais, aux statisticiens qui, forts de leurs chiffres, accusent l'école et l'instruction, on peut opposer d'autres statistiques dont l'étude ne manquera pas d'intérêt. A ce sujet, la lecture d'un rapport très documenté de M. Lebret, ministre de la Justice (2) nous amènera à des conclusions légèrement différentes de celles que prétendent irréfutables les adversaires de l'instruction. Le rapport ministériel, s'arrêtant à l'année 1896, établit des comparaisons instructives, puisqu'il s'agit d'une période où l'on peut voir déjà les effets de l'école réorganisée. Il constate un abaissement du nombre des délits et du nombre des récidives correctionnelles. Les homicides volontaires qui s'élevaient à 559 en 1893 sont tombés à 466 en 1896. La diminution est encore plus sensible pour les attentats à la pudeur sur les enfants; en 1876, on comptait 875 accusations; il n'y en a que 511 en 1896.

Si l'on considère les accusés de moins de seize ans et les accusés de seize à vingt-un ans, qui sont encore tout près de l'école, et doivent, mieux que d'autres, en sentir l'influence, on constate encore une diminution de la criminalité. En 1866, il y a eu, dans cette catégorie, 776 accusés; en 1886, on en comptait 668, et 572 seulement en 1896. En 1903, le nombre s'est encore abaissé à 564 (3).

Sans chercher à établir une influence directe de l'instruction sur la moralité, notre dessein serait tout au plus de montrer qu'elle n'est pas responsable de la criminalité contemporaine; cela ressort encore des chiffres,

(1) Cf. SÉRIEUX et MATHIEU, *L'Alcool*, Paris, F. Alcan. Dans la Seine, l'augmentation a été dans la proportion de 38 p. 100.

(2) Voir *Journal Officiel*, 14 avril 1899.

(3) Voir le rapport présenté au Président de la République, en tête du *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, par M. CHAUMIÉ, ministre de la justice.

quand on compare le nombre des accusés appartenant à la classe agricole, qui peut passer pour la moins instruite, et le nombre de ceux de la classe des professions libérales, sans contredit les plus cultivés. La proportion totale annuelle sur cent mille personnes de la même classe est, dans la classe agricole, de 4.2 pour les crimes contre les personnes et de 3.7 pour les crimes contre les biens, tandis que, dans la classe des professions libérales, la proportion est de 2.3 pour les crimes contre les personnes, et de 3.2 pour les crimes contre les biens. En 1903, nous comptons 630 accusés de la classe agricole contre 137 dans la classe des professions libérales.

En suivant encore le rapport officiel, nous montrerons que, parmi les accusés, ceux dont le nombre a augmenté, ce sont ceux dont l'instruction se borne à la lecture et à l'écriture; cette demi-connaissance est plutôt pernicieuse qu'utile : ce résultat montre l'influence moralisatrice de l'instruction poussée au delà du degré élémentaire, tandis que la simple diffusion de la lecture et de l'écriture ne paraît pas avoir produit un progrès sensible de la moralité.

Si l'on divise les accusés pour crimes et délits (homicides, viols, vols) en trois catégories correspondant à trois degrés d'instruction : ceux qui ne savent rien, ceux qui savent lire et écrire, et ceux qui sont instruits, voici ce que l'on observe. De 1872 à 1876, la proportion d'accusés ne sachant rien a été de 35 0/0 ; celle des accusés sachant lire et écrire de 61 0/0 ; et celle des accusés instruits de 2.62 0/0. De 1892 à 1896, la proportion de la première catégorie n'était plus que de 18 0/0, tandis que pour la seconde, elle passait à 78 0/0 ; et, pour la troisième, nous constatons une augmentation insignifiante à 2.81 0/0.

En 1903, les accusés illettrés étaient au nombre de 12 0/0 ; les accusés sachant lire et écrire, au nombre

de 85 0/0; les accusés instruits au nombre de 3 0/0.

Pour les délits correctionnels, on trouve, en 1903, les chiffres suivants :

Accusés illettrés	27.298
Accusés sachant lire et écrire.	150.523
Accusés ayant reçu une instruction supérieure.	5.920

On doit donc conclure que c'est la demi-instruction qui est surtout malfaisante. Il ne suffit pas de dire avec M. Fouillée (1), que « l'instruction moralise, quand elle est appropriée à la situation même que l'enfant, selon toute vraisemblance, occupera plus tard » ; ce serait, sans raison aucune, et sur de simples probabilités, limiter la quantité d'instruction que l'on doit donner au peuple ; il est plus juste de dire que l'instruction largement donnée moralise et qu'il y a, à la répandre, un avantage social.

Ce n'est pas une raison suffisante pour assurer que nous remporterons toujours la victoire sur l'ignorance et sur le mal (2). Des éducateurs perdront courage, incompris, non seulement par la masse, mais aussi par ceux qui devraient les aider. Mais, en dépit des échecs que nous pouvons subir, et malgré les affirmations de certains sociologues, selon lesquels le développement intellectuel, étant en raison inverse de la natalité, deviendrait une cause de dissolution sociale (1), nous continuerons à penser que l'instruction doit être répandue. Sous quel mode la diffusion du savoir sera-t-elle profitable et répondra-t-elle aux besoins et aux aspirations d'une démocratie, c'est là une autre question dont nous dirons un mot plus loin (2).

(1) *La France au point de vue moral*, p. 164, Paris, F. Alcan.
(2) Cf. Paul Adam, *Cœurs nouveaux*.
(3) V. Dumont, *Natalité et Démocratie*.
(4) Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre étude sur l'*Université de demain*, avec une préface de M. Henri Brisson, député.

*
* *

On n'incrimine pas seulement l'instruction départie à tous. Les critiques s'adressent aussi aux hommes qui, par leur culture et leurs aptitudes, deviennent les éducateurs de leurs contemporains, en répandant leurs idées par le livre, le journal et contribuent à donner une vive impulsion aux esprits qui les lisent. On fait remarquer que ces littérateurs, psychologues, critiques, romanciers perdent parfois, au commerce constant des idées, le sens de la vie véritable. L'excès de l'analyse, l'habitude de tout faire passer au crible de la critique ne sont-ce pas les sûrs moyens de ne plus jouir simplement des choses réelles ? La littérature, « cet art subtil de faire quelque chose avec rien » (1) n'est-elle pas faite pour nous éloigner de la vie et nous rendre incapables d'en sentir les événements ?

Certains romanciers qui ont mis, dans leurs œuvres, des écrivains, des hommes de lettres, les ont représentés comme des hommes égoïstes, sans cœur, incapables d'amour, ne vivant que pour éprouver des impressions, se refusant à toute émotion vraie (2). D'autres écrivains, sincères témoins des phénomènes de leur cœur, et observateurs de ce qui se passe chez les autres, nous ont parlé de la souffrance toute spéciale que produirait, en certains esprits, l'excès de la culture intellectuelle. Guy de Maupassant a montré jusqu'à quel point l'analyse rend incapable de la vie simple et vraie, empêche « ces actions instantanées qu'on fait parce qu'on doit les faire, sans savoir, sans réfléchir, sans comprendre, sans se rendre compte ensuite » (1). Et, plus récemment, avec une rare

(1) Rousse, cité par Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1892, p. 213.

(2) Voir Georges Pélissier : *Etudes de littérature contemporaine*. 2e série, p. 138 : « l'Homme de lettres dans le roman moderne. »

âpreté, les vigoureux romanciers que sont J.-H. Rosny, n'ont-ils pas étalé, dans *Le Termite*, les désastres que cause dans les cœurs une littérature égoïste et aigrie, semblable à une petite bête rongeuse, ruinant les fondements de la société? Ils n'ont pas craint de montrer qu'au travail littéraire pour gagner le quignon de pain, on perd des morceaux de son cœur et de son âme, et qu'il faut avoir « sué l'angoisse des crises », pour la distinguer de la douleur artificielle de l'écrivain.

M. Maurice Barrès a été, dans ses premières œuvres, un remarquable exemple de cette exaspération du moi, qui sembla, un jour, devenir l'objet de la littérature. Ce fut une sorte d'égoïsme, un moyen de s'émanciper vis-à-vis des nécessités de la vie sociale, de refouler l'instinct, en méprisant la foule qui vote au profit des intellectuels qui, souvent, ne votent pas. L'écrivain subtil et profond, auquel nous devons *Un homme libre*, *Le jardin de Bérénice*, *Sous l'œil des barbares*, proclamait la difficulté d'être heureux dans la société, si l'on a la vocation des voluptés esthétiques, des idées un peu générales, le goût des analyses intimes et une certaine aversion des exigences de la vie.

La littérature ne servirait donc qu'à nous éloigner de la pensée portant sur la vivante réalité pour nous enfermer dans le cercle étroit de nos émotions, seules sources de jouissances!

C'était ne pas comprendre la portée de la littérature, pour en faire le passe-temps de quelques oisifs, dont l'unique but serait de vivre dans la contemplation des reflets de leur propre moi. On oubliait que certaines œuvres littéraires sont de véritables actions; on considérait comme événements négligeables dans la vie sociale les drames de Dumas fils, la *Vie de Jésus*, l'*Ancien Régime*;

(1) *Sur l'eau*, p. 112 et suivantes.

on ne se souvenait pas de ceux qui ont enseigné la religion de la souffrance humaine, tels que Dickens et Tolstoï.

Il faut le reconnaître : à une époque où l'on crut la République définitivement établie, ceux qui étaient à l'âge d'homme subirent des influences néfastes, et professèrent l'indifférence pour la vie politique. Il était distingué de ne plus croire qu'à l'art; la mode fut à l'ironie, et l'on s'éloigna de la foule ignorante pour laquelle on pensait avoir assez fait en lui donnant le droit de nous gouverner par la majorité de ses votes. Le penseur, l'écrivain s'enfermèrent dans leurs « palais d'idées » qui leur paraissaient plus agréables que le tumulte de la place publique. On oubliait les fortes paroles de Victor Hugo qui, en 1845, indiquait aux lettrés quel était leur devoir, et aussi leur influence, lui qui avait toujours mêlé sa pensée et son cœur aux idées et aux passions de l'humanité, et qui avait déjà dit que l'art peut être bienfaisant et qu'allégeant le fardeau de l'existence, il est une œuvre d'assistance sociale. « Ce serait une erreur presque coupable de l'homme de lettres, que de se croire au-dessus de l'intérêt général et des besoins nationaux, d'exempter son esprit de toute action sur ses contemporains et d'isoler sa vie égoïste de la grande vie du corps social (1). »

Aujourd'hui, nous avons compris que nous devions réconcilier l'art et la vie, la littérature et la civilisation, l'instruction et la démocratie. Nous n'avons eu qu'à reprendre les enseignements des hommes auxquels nous devons l'héritage intellectuel qui est notre source de vie; nous renouons la tradition de Lamartine, de Chateaubriand, de Michelet; on est convaincu que la profession d'homme de lettres a des charges, et qu'on n'a pas le

(1) Journal *La Muse Française*, juillet 1823.

droit d'être un artiste pur, car on est responsable de ceux qui lisent et que l'on trouble (1).

Les événements donnent raison à ceux qui avaient répudié l'isolement du penseur; la littérature se fait de plus en plus sociale, et, abandonnant les sots amusements des dilettantes, elle se mêlera à la vie de tous, sûre d'y trouver une nouvelle jeunesse et une intarissable vigueur (2).

L'instruction raffinée a pu, pendant un temps, égarer l'élite de nos contemporains; elle sera, au contraire, le bon grain qui lèvera bientôt en abondantes moissons dans le champ fertile de la démocratie; et l'instinct du peuple instruit uni à la forte raison des savants réalisera le vœu d'Auguste Comte : l'alliance entre une grande pensée et une grande force (3).

***

Il nous reste à savoir comment les connaissances largement distribuées à tous auront une influence féconde, car c'est par l'intelligence et l'énergie de la masse que se fera un monde nouveau.

Nous avons tous entendu dire, après Balzac, que « si la pensée est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur ». Jules Vallès qui a parlé, en historien, des *irréguliers* de son temps, a voulu aussi montrer combien le livre faisait de victimes parmi les simples mortels, modestes bourgeois, qui, depuis l'enfance jusqu'à la vieil-

(1) L.-A. Daudet, *Alphonse Daudet*, 1898, p. 12. Cf. Camille Mauclair, l'*Art en silence*, préface. Gaston Deschamps, *La Vie et les Livres*, 3e série, p. 307 à 336; 4e série, p. 367 à 385.

(2) Voir les belles réflexions du poète Eugène Manuel, d'après lequel la poésie doit « s'associer à la recherche ardente des problèmes de la vie moderne » (*Poèmes populaires :* avertissement de la première édition, octobre 1871), ainsi que *Les Ouvriers*, du même auteur.

(3) Auguste Comte disait aussi : « Chez le peuple, la généralité des pensées et la générosité des sentiments sont plus faciles et plus directes que partout ailleurs » (*Système de Politique positive.* Discours préliminaire; 3e partie; p. 200.)

lesse, se sont laissés hypnotiser par les héros et les aventures imaginaires racontées dans les livres. Il a parlé, en termes durs, de cette tyrannie comique de l'*imprimé*, que nous subissons tous! Le livre nous empêche toute émotion vraie, engendre les dévergondages de l'imagination, exagère les ridicules, corrompt l'existence! Que de folies ne sont pas nées au bas d'une page, au coin d'un vers! Tous sont des victimes du livre! (1).

Ces violents réquisitoires ne sont pas les seuls arguments employés contre l'instruction. Flaubert, en des pages inoubliables, a décrit les désastres produits par la culture intellectuelle dans les cerveaux qui n'étaient pas préparés à la recevoir. Après lui, M. Paul Bourget a étudié les ravages d'une doctrine philosophique sur un esprit victime des déductions qu'il en tire; et, enfin, n'a-t-on pas prétendu que l'éducation, à laquelle est soumise notre démocratie, ne sert qu'à nous déclasser, à tuer en nous le sentiment de la famille, à nous *déraciner ?* (2). Serons-nous condamnés à réprouver toute instruction, et à proclamer avec la banqueroute de la science, l'erreur de la civilisation moderne?

Nous pensons, au contraire, que, après une sérieuse sélection qui écartera les non-valeurs des degrés supérieurs de l'enseignement, l'instruction distribuée avec méthode aux esprits les plus aptes ne sera pas un ferment de discorde, mais plutôt un agent de perfectionnement. Pour atteindre ce but, des réformes sont nécessaires: il faut à notre système d'instruction une orientation nouvelle; il s'agit de le fortifier, pour ne pas faire mentir la parole de Jacobi : La vraie lumière a toujours été favorable à la moralité.

(1) Voir *Les Réfractaires*, p. 173-201.

(2) Voir. Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*. — Bourget, *Le Disciple*. — Estaunie, *Le Ferment*. — Barrès, *Les Déracinés*. — Mielvaque, *Le Piège*. — Henry Bordeaux, *Le Pays natal*.

Aujourd'hui, nous sommes, de toutes parts, enveloppés par la science. De toute nécessité, l'instruction doit faire entrer toutes les classes de la société dans le courant de la civilisation ; tous doivent avoir les moyens d'améliorer, de préserver leur existence, et de l'organiser dans les divers milieux où ils doivent vivre : nature, famille, société. C'est ainsi qu'Auguste Comte pensait que l'instruction encyclopédique, destinée aux prolétaires, servirait à mieux développer leur activité, et leur application aux choses de la nature. Cela n'implique pas le caractère utilitaire qu'on croirait devoir donner à l'enseignement ; nous avons peut-être trop cédé à cette tendance, et cet entraînement s'explique par les applications constantes dont nous voyons la science susceptible. Il faut, au contraire, réagir contre cet utilitarisme à outrance qui voudrait limiter l'instruction au cercle étroit des notions immédiatement indispensables. Largement donné à tous, l'enseignement est fait pour dépasser le terre-à-terre de la pratique ; sa mission est plus haute, plus « libérale ». Sa valeur est en dehors de l'utilité, comme la valeur du savant consiste à ne pas se préoccuper uniquement des fins pratiques qu'il atteint malgré lui. « Dans l'ordre intellectuel, a dit très justement Littré, il faut partout reléguer l'utile à la seconde place, comme dans l'ordre moral, le devoir passe avant le soin de l'intérêt personnel (1). »

Voilà comment il faut entendre notre enseignement primaire qui, par cela même qu'il est l'enseignement de tous, doit avoir un caractère éducatif, une fin désintéressée. Les plus utiles leçons sont celles qui, selon l'expression de Gréard, « ne mènent à rien », mais fortifient, élèvent les esprits et, pourrait-on dire, mènent à tout.

Ne craignons donc pas d'éloigner de notre instruction

(1) *La Science au point de vue philosophique*, 1873, p. 132.

les connaissances qui ne servent qu'à encombrer l'esprit; on a assez critiqué le savoir livresque, pour qu'il soit inutile d'y revenir. Il faut meubler l'esprit d'idées générales; car c'est ce qu'il y a de vraiment humain, et par conséquent, de vraiment social. Au lieu d'entasser des connaissances qui ne produiront que la routine, imprégnons les intelligences de vraie science. L'esprit réduit aux faits et aux exemples de l'expérience est comme dans une prison qui arrête sa marche ; si large soit-elle, il rencontrera forcément un obstacle; au contraire, l'esprit habitué aux idées générales a toujours l'infini devant lui; tous les mouvements lui sont permis. L'idée générale est comme un centre autour duquel se groupent les idées particulières; tirant d'elles sa substance, elle leur communique, en échange, la vie et la lumière. Cette habitude de la généralisation aura une conséquence sur l'organisation de la vie. Elle évitera l'éparpillement et la dispersion, défauts essentiels à notre jeunesse, causes de l'emploi désordonné d'une activité qui, ne s'étant pas assignée de but, dépense à tout hasard sa force emmagasinée. C'est par l'intelligence que nous devons inaugurer cette concentration sur nous-mêmes, recommandée par Michelet, et condition de l'existence sérieuse et féconde (1).

L'élaboration qui doit s'opérer dans chaque esprit sera analogue à la métamorphose que le savant produit, quand il est en présence des faits multiples de la nature. Et même ce travail de généralisation ne se limite pas à chaque science qui le fait pour son propre compte. Il atteindra l'ensemble des sciences dont on essaiera la synthèse, qui est la condition de la coordination réclamée par la maturité de l'esprit humain.

(1) Voir l'excellent livre de M. R. Thamin, *Éducation et Positivisme* (Paris, F. Alcan), surtout le dernier chapitre : *Une classe de Philosophie*, qui doit être médité par tout éducateur.

Ainsi entendue, l'instruction n'aura pas l'influence néfaste dont on l'accuse trop souvent ; *elle introduira un principe d'ordre et d'harmonie dans la conduite humaine.* Elle ne sera pas cause de l'exaspération du moi, comme on le lui a si amèrement reproché, et ne conduira pas à l'anarchie. La haute et saine culture aura pour résultat, non le développement de nos émotions ou de nos passions, mais plutôt l'éveil de la véritable personne, c'est-à-dire, de ce qui, dans l'individu, dépasse l'individu, et a une portée vraiment sociale (1). L'égoïsme anarchique des Vallès n'a rien de commun avec le vigoureux individualisme qui fait émerger dans la personne humaine l'énergie capable de conduire les foules par son exemple, par cela seul que les idées qui la guident sont des idées vraiment humaines. Aussi, en matière d'éducation, plus on rattachera, dans chaque esprit, les notions qu'on lui donne à quelques grands principes qui sont le partage de tous, plus il y a de chances qu'en toutes ses actions l'homme ne songe plus à sa satisfaction personnelle, pour porter plus loin ses visées. De la sorte, l'instruction ne pourra plus être confondue avec le sentiment qui a perdu bien des natures : l'exaltation de l'amour-propre ; au lieu de susciter la colère, une solide instruction l'empêchera de naître chez un homme qui serait porté, parmi les revers de l'existence, à s'en prendre à tous — sauf à lui-même — de son impuissance. Rien de plus fortifiant, aux heures de désespoir, que les lumineuses maximes sur lesquelles on peut fixer les regards, et dont la méditation nous donne l'énergie ou la patience nécessaire.

Pour n'avoir vu, des effets de l'instruction, que les cas exceptionnels, on s'est interdit d'en connaître l'essence et la force ; on n'a pas compris comment

(1) Cf. HENRY MICHEL, *La Doctrine politique de la démocratie.*

elle peut nous libérer des choses extérieures, des autres personnes, et, avantage encore plus capital, de nous-mêmes.

Mais, pour que l'instruction porte tous ses fruits, un devoir s'impose à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont pour mission de parler à notre démocratie.

Si l'on doit répandre le plus possible le savoir, si la société se reconnaît le devoir de faire partager à tous le patrimoine intellectuel de l'humanité, il faut aussi que l'on sache que, par ce seul fait, la société ne contracte pas une obligation envers ceux qu'elle éclaire. Jules Vallès pensait que les succès de collège classaient les hommes pour la vie, et que l'État, qui fait des bacheliers, était tenu de leur faire des rentes. C'était se moquer de ces lauréats, disait-il, puisqu'il y a, dans la vie, d'autres forces que l'intelligence. C'est là le sophisme commun à tous ceux que les passions, l'envie brutale du jouisseur, a déclassés ; ils ont fermé les yeux à tout ce qui n'était pas eux-mêmes, et ils n'ont pas voulu voir qu'il y a, dans le monde, d'autres forces que l'intelligence, d'autres conditions d'existence sociale. Il y a aussi les caractères ; et c'est là surtout ce que doit former la culture démocratique. Point de dilettantes, ni de réfractaires, mais des hommes conscients de leur valeur, et prenant un contact continuel avec la société.

De plus, pour rendre féconds les enseignements de l'école, pour éviter les accusations portées contre elle, notre démocratie doit se faire une haute idée de l'homme dont la mission est de l'instruire. Malgré l'autorité de Jules Simon, nous pensons que cet homme doit être autre chose qu'un maître d'école de village ; il sera le représentant des idées modernes ; et, dans sa modeste sphère, il préparera la nation de demain, en l'instruisant ; car, selon le mot de Victor Hugo, instruire c'est construire.

Ciment indestructible de la cité future, l'instruction n'est pas l'antagoniste de l'éducation à laquelle on l'oppose trop souvent ; elle doit, au contraire, servir la même cause ; innocente des crimes qu'on lui impute, incapable de pervertir l'individu qui la reçoit, elle est appelée, dans notre siècle de lumières, à refaire les intelligences en leur ouvrant des horizons nouveaux et à leur imprimer l'essor vers les grandes pensées et les grandes actions.

IV

L'ÉDUCATION ET SA VALEUR SOCIALE

Sans craindre d'être trop sévères pour nous-mêmes et d'accuser notre siècle et notre pays, on peut affirmer que, pendant longtemps, nous ne nous sommes guère souciés des questions d'éducation. Les esprits, attirés par d'autres objets, s'étaient désintéressés de l'art d'élever un enfant et d'en faire un homme. Ce problème n'était pas à l'ordre du jour (1). On reconnaissait bien que, pour effectuer un travail quelconque, il est indispensable d'appliquer des règles, que les métiers avaient leur raison d'être, et que, pour toutes choses, un spécialiste avait des droits sur lesquels un autre homme ne pouvait empiéter. On faisait une exception tacite, quand il s'agissait de l'apprentissage de la vie. Déjà, au dix-septième siècle, Nicole se plaignait de l'indifférence de ses contemporains : « Ce qui est admirable, disait-il, c'est qu'ils reconnaissent qu'ils ont besoin de maître et d'instruction pour toutes les autres choses ; ils les étudient avec quelque soin, il n'y a que la science de la vie qu'ils n'apprennent point et qu'ils ne désirent point apprendre. » On croyait que l'éducation, avec ses

(1) Michel Bréal disait, en 1872 (*Quelques mots sur l'instruction publique*, p. 300) : « La France produit plus de livres sur la sériciculture que sur la direction des collèges.... » Cf. Taine, *Le Régime moderne*, II.

méthodes, ses conséquences, n'intéresse que la vie scolaire de l'enfant, relativement courte, qu'elle mérite tout au plus d'être une occupation pour les « pédants »; on oubliait qu'elle est la « science de la vie » considérée dans la liaison de ses époques et dans la multiplicité des relations qu'elle implique. Ceux qui, avec plus de clairvoyance, reconnaissaient que l'éducation n'est pas un vain mot, ne se rendaient pas compte des difficultés qu'elle présente; ils s'imaginaient qu'il n'est rien de plus aisé, et que l'éducation se fait d'elle-même, sans effort comme sans directions spéciales.

Aujourd'hui, nous avons pris l'habitude de nous comparer aux autres peuples. C'est surtout du côté de l'Angleterre que vont nos regards; et quand on affirme la supériorité des Anglais, on ne manque pas de dire « qu'il n'y a pas là question de race, ni de climat, mais question d'éducation (1) ». Ce n'est peut-être que la moitié de la vérité. Nous ne nous attarderons pas à rechercher si la supériorité des Anglais réside uniquement dans le système spécial qu'ils appliquent. La grandeur et la force du caractère anglais viennent surtout de l'importance même que ce peuple attache aux questions d'éducation.

Mais, chez nos voisins eux-mêmes, il n'en avait pas toujours été ainsi. Ce n'est un mystère pour personne que, au milieu du désarroi intellectuel où ils vivaient, dans la première partie du dix-neuvième siècle, ce furent Thomas Arnold et Herbert Spencer qui jetèrent les premiers cris d'alarme. Il fallut leurs actes et leurs écrits pour imprimer aux volontés éducatrices le magnifique mouvement qu'on a constaté. « Que penserions-nous, disait Spencer, d'un homme qui, avant d'avoir étudié l'anatomie, prendrait en main le bistouri du chirurgien? Nous

(1). MAX LECLERC, *L'Éducation en Angleterre*.

éprouverions de la surprise pour son audace, et de la compassion pour ses malades (1). » On sait en quels termes ironiques il signale cette inconséquence humaine. Il y a une théorie qu'il faut connaître et mettre en pratique pour la production des belles races d'animaux, le dressage des chiens, etc.; mais on estime qu'il est superflu de faire un apprentissage et de réfléchir à la théorie de sa fonction, quand il s'agit d'élever des hommes, et d'éduquer des races d'hommes.

Ce que les Anglais ont fait, nous commençons à le faire. Notre génération a su s'émouvoir. Les hommes de notre temps ont compris qu'il était criminel de ne pas songer à faire éclore les caractères dont nous avons besoin. Aussi, ces dernières années ont-elles vu naître un remarquable mouvement en faveur de l'étude des problèmes d'éducation. Par la parole et par des écrits, dans des livres remarquables, dans des articles de revues et de journaux, des maîtres de notre enseignement qui avaient fait leurs preuves, des jeunes gens marchant sur leurs traces ont réussi à intéresser le public aux questions qui jusqu'alors étaient restées pour lui lettre morte. Il ne s'agissait pas de séduire les intelligences par l'attrait de connaissances nouvelles. L'œuvre était plus difficile : il fallait faire comprendre à tous que l'on doit se préoccuper de donner aux esprits une orientation précise, et de tremper des caractères. On a fini par comprendre que l'instruction, si complète soit-elle, ne suppléera jamais au défaut d'organisation, et qu'il faut être armé en prévision des multiples obstacles de la vie.

*
* *

Quand on envisage le problème sous son véritable point de vue, on est facilement convaincu de cette vérité

(1) Spencer, *De l'Éducation*, p. 41. Paris, F. Alcan.

que l'œuvre de l'éducation n'a pas seulement un but personnel; elle dépasse l'individu pour atteindre la société; par delà la vie individuelle, c'est la vie sociale qu'elle intéresse. Aussi, à défaut des réflexions des philosophes, la nécessité de résoudre les problèmes agités par l'opinion publique elle-même doit-elle nous amener à penser que la question de l'éducation est au premier rang, parce que l'éducation est une force sociale. Contrairement à l'opinion de Karl Marx (1) et des penseurs de son école, nous ne définirons pas la société uniquement par l'idée d'une organisation économique; car si les forces économiques soutiennent extérieurement la société, règlent certains rapports, elles n'atteignent pas le fond même de l'être social, et ne sont pas aptes à le faire progresser. Ce rôle est plutôt réservé à la force éducatrice. Telle est, d'ailleurs, l'opinion de certains socialistes belges: le parti ouvrier a pensé que l'espoir d'une société collectiviste impose, à ceux qui tendent à l'organiser, le devoir de se préoccuper d'autre chose que des nécessités matérielles (2).

C'est une vérité sur laquelle insistait déjà Stuart Mill, quand, opposant les réformes légales aux réformes intellectuelles, il montrait que les premières seront sans influence, si les secondes font défaut, car elles ne produisent pas d'amélioration dans la condition essentielle d'où dépend toute amélioration véritable du sort des hommes, c'est-à-dire dans leur état intellectuel et moral. « Je suis convaincu, dit-il dans ses *Mémoires*, que nul grand progrès dans le sort de l'humanité n'est possible tant qu'il ne se fera pas un grand changement dans la constitution fondamentale des manières de penser. »

A ceux qui se plaignent de la *misère de la vie*, des

(1) *Critique de l'Économie Politique*, 1849.

(2) De là, les fondations d'œuvres d'Éducation populaire, dues, en Belgique et en Allemagne, aux groupements ouvriers.

difficultés dont l'existence est remplie, on doit rappeler ce qui peut guérir ces maux. Ce remède, c'est l'éducation qui accomplit des miracles. On connaît les fortes pensées par lesquelles, en 1808, Fichte essayait de relever le cœur de la jeunesse allemande. Ces mêmes vérités ont été comprises par les hommes qui ont fondé, dans notre pays, le régime démocratique. On a reconnu la nécessité d'enseigner à tous ce qu'Helvétius appelait un « catéchisme de probité » (1). L'abbé de Saint-Pierre, malgré son esprit chimérique, considérait déjà « la bonne éducation des enfants comme une des plus importantes parties du gouvernement, et même une des plus dignes matières de l'attention des chefs de l'État » (2). Au législateur de la troisième République revient l'honneur d'avoir commencé la régénération de l'âme française ; et ceux qui s'inspirent des principes vraiment démocratiques pensent qu'il est plus nécessaire de savoir se conduire et vivre moralement que de connaître l'alphabet ou les règles du calcul.

L'œuvre de l'éducation consiste donc à donner à l'homme les moyens de vivre et d'agir. Chacun de nous doit apprendre cet art si difficile ; et nul ne peut se vanter d'être, sans préparation aucune, apte à faire face aux difficultés de la vie. Le mot de Flaubert sera toujours vrai : « Nous devons tout apprendre, depuis parler jusqu'à mourir. »

***

L'éducation a pour but de préparer l'individu à accomplir un ensemble d'actions qui ne doivent pas être par-

(1) Cf. Kant, *Traité de pédagogie*, 108, un catéchisme du droit. Paris, F. Alcan.

(2) Un éducateur américain, Stanley Hall, a dit que l'éducation est « l'axe de l'humanité... Les familles, les Églises, les États n'ont de valeur que dans la mesure où ces diverses institutions servent la cause de l'Éducation ». (*La Psychologie de l'adolescence*). Voir les importants articles de M. Gabriel Compayré dans la *Revue Philosophique* (avril et juin 1906).

faites seulement au point de vue personnel, mais aussi s'adapter aux nécessités de la vie sociale. Il y aura donc ressemblance de nature entre l'éducation et la société.

La vie de société n'est ni un mécanisme, ni un groupement de hasard. Dans un ensemble où tout se fait mécaniquement, la production d'un fait amène nécessairement la production d'un autre fait; il y a des successions invariables en dehors desquelles serait inintelligible l'ensemble lui-même. Or, la société ne saurait être comparée à un mécanisme de ce genre. Elle ne se compose pas non plus d'une multitude de faits sans lien entre eux, produits indépendamment les uns des autres; une société n'est pas une foule. Elle est, ou doit être un ensemble harmonieux où les unités composantes agissent, non pas suivant des lois inflexibles semblables à celles de la nature inanimée, mais d'après les suggestions de la réflexion et les délibérations de la raison (1).

C'est donc en vue d'une action rationnelle que doit être conçue l'éducation; elle sera une *discipline*, c'est-à-dire un ensemble de règles qui nous fait échapper à la fois au pur mécanisme et au hasard ; ce sera une loi de notre liberté. Mais il n'en est pas toujours ainsi ; et c'est pour n'avoir pas été soumis à cette discipline que des hommes, incapables d'être eux-mêmes, pensent et agissent en imitant les autres; ou bien s'ils n'ont pas de modèle sous les yeux, ils accomplissent l'action qui leur coûte le moins d'effort. Une action de ce genre, n'ayant ni caractère personnel, ni cachet particulier, ne sera pas susceptible de former, avec d'autres, cet ensemble harmonieux et divers que nous nommons la vie sociale. Aussi, viennent plus tard les regrets des actions

(1) Voir plus haut, *La Vie sociale*.

passées que l'on voudrait anéantir, effacer de l'histoire de la vie ; et l'on se dit amèrement que l'on recommencerait bien cette vie, à condition toutefois de profiter des enseignements de l'expérience.

La véritable éducation nous épargnera ces regrets superflus ; si nous nous soumettons à ses directions, nous reconnaîtrons plus tard que notre vie a été ce qu'elle pouvait être, bien que cette apparente résignation au fait accompli ne soit pas exclusive de la conception d'un idéal toujours plus élevé.

Puisque notre vie n'est pas un simple mécanisme, on ne saurait assigner à l'éducation la tâche de donner au jeune homme des solutions qui, prêtes pour tous les cas, rendraient impossible toute défaillance. La régularité avec laquelle se produiraient nos actes les assimilerait au monde des phénomènes physiques où l'action est égale à la réaction. Ce serait là, peut-être, l'idéal des positivistes, selon lesquels, pour réussir dans la tâche de l'éducation, l'homme et la nature doivent procéder en merveilleux accord. La nature, disent-ils, sera sa mère bienfaisante ; il sera son interprète, sa personnification consciente, son ministre et son héraut (1). On a, au contraire, souvent insisté, et avec raison, sur la différence qui existe entre la nature et l'humanité (2). L'éducation qui est, par excellence, une œuvre humaine, ne saurait être une sorte d'appendice de la science, réduction elle-même ou muet symbole de la réalité naturelle et objective. Elle sera, comme nous l'avons déjà dit, une discipline empêchant ce qu'il y a d'animal en nous d'étouffer ce qui s'y trouve d'humain.

L'œuvre de l'éducation sera si peu un décalque de la nature qu'elle ne se bornera pas à discipliner les tendan-

(1) Huxley, *Les sciences naturelles et les problèmes qu'elles font surgir*, p. 50.
(2) Stuart Mill, *Essai sur la nature.*

ces naturelles et à les soumettre à la loi de la raison; grâce à elle, non seulement certains défauts disparaîtront, mais même feront place à de nouvelles qualités. Des exemples de semblables substitutions se présentent à tous les esprits; et l'on sait ce dont est capable, pour une telle transformation, une volonté tenace. Darwin nous raconte quels inconvénients lui occasionnait la difficulté d'expression dont il souffrait; mais il a su en tirer cet avantage qu'il s'est obligé à penser longuement et attentivement. « A chaque phrase, dit-il, j'ai vu ainsi les erreurs de raisonnement de mes propres observations ou de celles des autres (1). »

De même, par un effort constant, le jeune homme qui sera son propre éducateur, profitant des défauts de sa nature, acquerra certaines qualités physiques, intellectuelles ou morales, et arrivera à « mettre au jour l'idéal de la personne humaine (2) ».

Pour comprendre jusqu'à quel point il est impossible de faire de l'éducation un simple prolongement de la réalité, on n'a qu'à se souvenir des tentatives infructueuses de Herbert Spencer. On sait, en effet, qu'après avoir représenté la réalité comme une série de modes se développant indéfiniment d'après la loi nécessaire de l'évolution, Spencer a voulu, malgré tout, justifier le rôle de l'éducation et rendre légitimes les efforts des éducateurs qui coopèrent ainsi à l'œuvre universelle. Or, quand un système philosophique met, comme l'évolution, tous les faits sur le même plan et les représente comme les moments successifs d'une série unique, il s'interdit par cela même la possibilité de concevoir la réaction de certains principes ou de certaines idées sur le développement, dit *naturel*, auquel toutes

(1) *Vie et correspondance de Darwin*, traduction de Varigny, tome I, p. 101 et suivantes.
(2) J.-P. Richter.

choses sont fatalement soumises. Et une doctrine qui étend le déterminisme à la totalité des faits arrive à supprimer la réalité de l'individu, absorbé qu'il est dans un tout anonyme : de telles conditions d'existence sont opposées à toute idée d'éducation. Aussi, en dépit de subterfuges plus ou moins ingénieux, Spencer est-il forcément tombé dans des contradictions analogues à celles qui vicient ses théories sociales, quand, après avoir écrit les *Principes de Sociologie*, il entre en guerre contre les envahissements de l'État, et défend l'individualisme, en publiant l'*Individu contre l'État* ou les *Essais de Politique*.

Mais, si nous nous bornions à rétablir, en vue de l'éducation, l'idée de l'individualité que suppriment les philosophes tels que Spencer, nous risquerions d'atteindre un résultat tout opposé à celui que nous désirons. Il nous faut éviter les confusions habituelles aux penseurs auxquels il arrive d'assimiler personnalité et égoïsme; de là, en effet, naissent ces malentendus qui, sortant du domaine philosophique, deviennent des erreurs sociales et politiques. N'a-t-on pas reproché à la Révolution d'avoir désorganisé l'état social, en proclamant la valeur incontestable et les droits de l'individu ?

Aussi, nous reste-t-il à montrer de quelle façon l'éducation, sortant de la sphère individuelle, peut être dite sociale.

* * *

C'est l'éducation qui, de concert avec la morale, prend l'homme à l'état isolé, à l'état de nature pour lui conférer insensiblement toutes les qualités qu'implique la belle définition donnée par Aristote. Son influence est telle qu'il se prête avec souplesse aux exigences de la vie sociale, limitant forcément l'expansion de sa volonté, en contact avec d'autres volontés. Ces exigences cons-

tituent nos devoirs; or, bien qu'il y ait exagération à soutenir que les devoirs dits personnels aient été, à l'origine, des règles imposées par la vie de société (1), on ne peut pas ne pas reconnaître que, malgré leur valeur en elles-mêmes, c'est toujours la portée sociale de nos actions que nous apprécions; rien d'individuel ne peut être pleinement conçu que sous la forme de la société, *sub specie societatis*.

Si grande que soit la part de notre initiative propre, l'éducation est un ensemble de manières d'agir et de penser que nous trouvons tout fait, tout organisé autour de nous. On peut dire de l'éducation ce que Lessing dit de la révélation. Cette dernière est, pour l'espèce, ce que l'éducation est pour l'individu, car elle donne à la raison ce qu'elle aurait pu atteindre si elle avait été laissée à elle-même, mais d'une façon plus vive et avec plus de facilité. De même, dès notre naissance, nos parents et nos maîtres appliquent à la nature malléable de l'enfant certains procédés extérieurs à lui. C'est une sorte de coercition qui s'impose à chacun de nous; nous subissons la puissance de formes de pensée qui, plus ou moins cristallisées, ont « une certaine objectivité et un ascendant sur les individus ». Cela seul donnerait à l'éducation le caractère d'un fait social (2), car « il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé (3).

L'éducation est tellement un fait social que, souvent, après l'avoir subie et même en avoir profité d'une certaine façon, nous désapprouvons le système auquel nous

(1) Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*. Paris, F. Alcan.
(2) Voir Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, F. Alcan.
(3) *Ibid.*, p. 11.

avons été soumis ; nous nous révoltons contre lui. Notre nature propre se ressaisit et juge comme étrangers à elle les sentiments, les idées qu'une influence souvent anonyme a développés en nous. Un système, quel qu'il soit, d'idées ou d'opinions peut rencontrer et rencontre, en fait, des réfractaires.

Cela même prouve que l'éducation, organisée avant nous et en dehors de nous, est un fait social. En désapprouvant le genre d'éducation reçu par nous, nous affirmons implicitement que nous avons subi une contrainte extérieure, analogue à celle que subit un citoyen se conformant aux lois et aux usages qu'il n'a pas contribué à établir. Et que voulons-nous alors ? Changer ces tendances venues de l'extérieur, et en acquérir de nouvelles, ou, pour mieux dire, donner libre cours à celles qui se trouvent dans notre nature et que la force de l'éducation semblait avoir comprimées. Quand il y a rébellion contre les habitudes générales d'agir et de penser, c'est *l'individu* qui s'insurge contre la *société* dont il ne veut pas subir la domination. Aussi, qu'arrive-t-il ? L'homme qui refuse de se soumettre aux méthodes générales, faites pour façonner la pensée et l'action de tous, peut vivre au milieu de ses semblables, mais il ne vit pas de la vie sociale ; n'ayant pas en lui les tendances susceptibles de s'harmoniser avec celles de ses semblables, il ne comptera pas comme une unité sociale ; il formera un monde à part, un état dans l'état. C'est le défaut d'éducation qui le mettra en dehors de la vie commune.

L'Éducation n'est donc pas seulement un fait social ; pour être complet, il faut dire qu'elle est une condition d'existence de la société.

* * *

Nous arriverons à un résultat identique, si, au lieu de considérer l'Éducation en elle-même, comme quelque

chose de tout fait, nous portons notre attention sur les différentes manières dont elle peut se manifester, si nous l'examinons dans son *devenir*.

D'une façon générale, il n'est pas de pensée qui, par sa nature et la force dont elle est douée, ne tende à se répandre, à faire la conviction de tous, c'est-à-dire à les éduquer. Car, sans qu'il s'en doute, tout homme renferme en lui un apôtre. Mais, parlons seulement de ceux auxquels leur nature, leurs qualités ou les circonstances donnent comme la mission d'instruire les autres, de former leur esprit et leur cœur, et de révolutionner les masses. Bien que le nombre de ces esprits d'élite soit toujours prodigieusement petit, en comparaison du nombre total des individus (1), c'est en leur cerveau que s'élaborent les actions futures de la société; ils sont les éducateurs du genre humain. Les plus éminents d'entre eux ont compris l'importance que prendront leurs pensées, jetées dans les esprits. Un auteur dramatique contemporain a souvent montré à nu les scrupules qui l'ont forcé à la réflexion avant d'exposer ses théories au public. Alexandre Dumas fils dit, dans la préface de la *Princesse Georges* : « Emettre une idée, formuler une théorie, soutenir une opinion devant le public, soit que l'on parle du haut d'une chaire, d'une tribune ou d'une scène, me semblent chose si grave, que mon esprit, — je dirai même — ma conscience, n'a de repos que lorsque je me suis bien assuré que j'ai agi en toute sincérité, et que j'ai dit vraiment ce que je croyais être le vrai (2). » Et plus loin ce mot caractéristique : « Rien n'est sans importance dans la communication de la pensée. » Non seulement pour soi-même, ajouterons-nous, mais aussi et surtout pour les autres. Car c'est pour eux et au milieu d'eux

(1). Cf. Novicow, *Conscience et Volonté sociales*, p. 72. — Galton, *Hereditary genius*.

(2) *Théâtre complet*, t. V, p. 76.

que nous parlons. On ne comprend guère l'attitude orgueilleuse d'un Sénèque, épicurien à ses heures, se jugeant satisfait, s'il a pour ses œuvres un seul lecteur, peut-être même aucun. Les sceptiques raffinés, comme Montaigne, les dilettantes comme Stendhal (1) ne se soucient pas de l'influence et des effets que pourront avoir leurs écrits. Il est heureux de constater que cet état d'esprit devient de plus en plus exceptionnel dans la génération nouvelle. Aujourd'hui, un écrivain sait qu'il doit considérer toutes ses pages comme autant d'actions bonnes ou mauvaises ; il s'en juge responsable devant la conscience publique. Tous parlent et écrivent pour des hommes qui, sensibles aux suggestions, les regarderont en face, et leur demanderont un jour compte de l'influence qu'ils auront exercée.

L'homme de lettres, l'écrivain, l'orateur, tous ceux, en un mot, qui manient des idées, pensent, écrivent ou parlent en vue d'une action sociale ; ils sont des éducateurs ; car, comme le dit Fichte : « Notre destination dans la société est le perfectionnement commun, perfectionnement de nous-mêmes par l'action librement reçue des autres sur nous, et perfectionnement des autres par notre réaction sur eux, comme sur des êtres libres (2). » Et cela est encore vrai du savant : « Il est principalement destiné à la société ; en tant que savant, plus que dans tout autre état, il est seulement à la société et par la société (3). »

La fonction de l'éducateur, sous quelque forme qu'elle s'exerce (poésie, théâtre, roman, etc.), est donc une fonction sociale. Si nous avons été pris, depuis quelque temps, de la passion éducatrice, c'est que notre

(1) *L'Amour*, préface.
(2) *Destination du savant et de l'homme de lettres*, trad. franç. Paris, Lagrange 1838, p. 40.
(3) *Ibid.*, p. 75.

génération se préoccupe de l'avenir de la société; elle est aussi convaincue de cette vérité que ce n'est pas par des lois et des règlements que l'on assurera son avenir, mais en réformant l'individu dans sa conscience et dans sa volonté.

En un mot, si l'éducation peut être dite sociale, quand on la considère comme quelque chose de réalisé, de fait, elle mérite encore plus cette épithète pour celui qui voit en elle la condition essentielle de l'amélioration future, le moyen de parfaire la nature encore incomplète de l'homme et la structure souvent mal définie de la société ; c'est en ce sens que Condorcet pouvait assimiler l'éducation et le perfectionnement de l'humanité, quand il disait, prévoyant les progrès de la civilisation : « L'homme ne doit pas se regarder comme un être borné à une existence passagère et isolée. Il devient une part active du grand tout, et le coopérateur d'un ouvrage éternel (1). »

* * *

L'œuvre essentielle de notre époque doit être de convaincre les esprits de l'impuissance où, malgré sa grandeur, se trouve la science, quand elle prétend donner satisfaction à tous les désirs de l'humanité. On se tourne vers les études pratiques et concrètes; et, parmi ces études, celle qui paraît être la règle au moyen de laquelle toutes les autres choses se mesurent, c'est la science morale. En se plaçant au point de vue de cette connaissance on portera sur toutes choses le jugement le plus compréhensif. Pourquoi alors ne pas appliquer ce critérium à l'éducation elle-même?

Ce problème, d'ailleurs, n'est plus aujourd'hui réservé aux psychologues et aux sociologues de profession;

(1) Condorcet, *Œuvres complètes*, t. VII, p. 183.

il est, pourrait-on dire, descendu dans la discussion quotidienne, quand on assiste à l'ardente bataille qui se livre entre les défenseurs et les adversaires de l'éducation pour tous. Les deux camps, abandonnant les polémiques purement spéculatives, se placent, de préférence, sur le terrain social.

Sans prendre part aux luttes du moment, nous pouvons donc poser le problème capital de notre époque, en nous demandant quelle est la valeur de l'éducation, jusqu'où va son influence, et quelles transformations elle est capable de produire chez les individus auxquels on l'applique.

Nous nous trouvons en présence de deux thèses extrêmes. Pour les uns, le pouvoir de l'éducation est infini; elle est, entre les mains de l'homme, un agent infaillible de perfectionnement; c'est à elle seule que l'on doit attribuer les différences existant entre les individus. Pour les autres, au contraire, l'éducation est impuissante à lutter contre les influences extérieures et la force héréditaire qui pèse sur l'être.

C'est au XVIIIe siècle que nous retrouvons la théorie qui admet la toute-puissance de l'éducation. Locke, le premier, fit observer que « les neuf dixièmes des hommes que nous connaissons sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles par l'effet de leur éducation. C'est l'éducation qui fait la différence entre les hommes (1). » Cette affirmation du philosophe empirique devait se retrouver, en dehors de toute préoccupation de doctrine, dans les opinions de ceux qui, philosophes ou hommes politiques, préparèrent et réalisèrent le grand mouvement révolutionnaire. Ils savaient que l'ordre nouveau, créé par eux, ne pouvait être établi que par une éducation nouvelle, qu'il fallait mettre les cons-

(1) *Quelques pensées sur l'Éducation.* Édition Compayré, p. 2. Hachette, 1882.

ciences d'accord avec les institutions; et, dans leur enthousiasme de réformateurs, ils ne doutaient pas un instant de l'infaillibilité des nouveaux procédés auxquels seraient soumises les intelligences humaines. Ainsi, Helvétius affirme, dans son ouvrage, la toute-puissance de l'éducation. Son livre *De l'Esprit* et son *Essai sur l'Homme*, directement inspirés par la philosophie de Locke, nous offrent le développement diffus de ce paradoxe, au moyen d'observations rapportées sans contrôle; il semblerait que l'auteur a fait la gageure de produire la conviction dans l'esprit du lecteur par le retour incessant et monotone de la même idée exprimée avec une désespérante prolixité.

Pour Helvétius, comme pour l'école sensualiste, l'esprit est une acquisition : et s'il y a une inégalité entre les esprits, il ne faut pas l'attribuer à une sorte de qualité occulte qu'on nomme tempérament ou organisation; elle est tout simplement l'effet de la différence d'éducation. Tous les hommes ont une égale aptitude à l'esprit; et l'inégalité actuelle aperçue entre les divers hommes ne peut être regardée comme une preuve de leur inégale aptitude à en avoir. La rareté de l'esprit fait seule croire qu'il est un don de la nature; mais, en réalité, il n'est point d'idée que certains hommes posséderaient exclusivement, et qui serait incommunicable à d'autres. Il suffira d'habitudes données par l'éducateur pour que l'enfant devienne peintre; à l'aide d'un « catéchisme de probité », on pourra graver dans toutes les mémoires les principes de l'équité; on ne naît pas compatissant, mais tous les hommes peuvent le devenir. Et comme on ne saurait assigner un degré auquel s'arrête cette transformation, ce développement des virtualités contenues en tout homme, le génie lui-même est une acquisition; l'éducateur produira à volonté les talents et les génies; les *instituteurs* n'auront plus rien qui

excuse leur paresse ou leur négligence, du jour où les talents et les vertus ne sont plus jugés comme les effets de l'organisation. On voit quelle est, au point de vue social, la portée de cette théorie : les nations auront en main l'instrument de leur grandeur et de leur félicité, qui dépendront de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner l'éducation.

Telles sont, réduites à leur plus simple expression, les thèses essentielles auxquelles se ramène le paradoxe d'Helvétius. Non seulement ses idées furent adoptées par certains révolutionnaires; mais même, avant lui, on avait essayé de répandre les mêmes doctrines. C'est ainsi que, dès 1763, La Chalotais, dans son *Essai d'Éducation nationale*, affirmait que l'être est passif, dénué de toute énergie propre, privé de toute prédisposition particulière. De même, Talleyrand, et bien d'autres. Mais les opinions d'Helvétius rencontrèrent des contradicteurs. Diderot prit la peine de réfuter un à un ses paradoxes; puis Mirabeau qui ne pensait pas que l'éducation fût capable de refaire les mœurs de la nation, disait qu' « il ne nous est pas donné de faire éclore un race nouvelle ». Condorcet lui-même qui, pour la réalisation du progrès indéfini qu'il annonçait, avait confiance dans la vertu des « lumières ». Condorcet affirmait (et c'était une condition même de sa théorie) qu'il y a une transmission héréditaire des qualités de l'intelligence et du cœur, et que nous léguons à nos descendants des aptitudes plus riches et des âmes plus fortes. Condorcet parle vraiment en philosophe. Ce n'est pas lui qui, malgré son enthousiasme de prophète, aurait soutenu les thèses excessives qui sont diluées dans le traité *De l'Homme*, ou dans le livre de l'*Esprit*, et que la simple observation du bon sens dément si bien que nul psychologue n'en entreprendra la réfutation inutile.

*
* *

La théorie contraire à celle d'Helvétius se présente à nous avec des garanties plus solides. Nous avons aujourd'hui la prétention de traiter scientifiquement les faits sociaux comme les autres; et c'est au nom de la science que certains philosophes soutiennent que nous devons d'être ce que nous sommes aux hommes qui nous ont précédés, et que, partant, les efforts d'un éducateur se heurteront à des qualités ou des défauts hérités, impossibles à modifier.

Dante avait déjà énoncé la loi de l'hérédité et de l'atavisme du crime quand il avait dit :

> Bien souvent les enfants ont dû pleurer
> Pour la faute de leur père.

Augustin Thierry fut aussi un défenseur de la philosophie des races, et Flaubert dit dans une de ses lettres : « Je crois à la race plus qu'à l'éducation : on emporte, quoi qu'ait dit Danton, la patrie à la semelle de ses souliers et l'on porte au cœur, sans le savoir, la poussière de ses ancêtres morts... Je retrouve toutes mes origines dans le livre que je savais par cœur avant de savoir lire, *Don Quichotte;* et il y a de plus, par-dessus l'écume agitée des mers normandes, la maladie anglaise, le brouillard puant (1). »

Il ne suffirait pas de retrouver, dans les livres des littérateurs ou des historiens, l'exposé de la thèse prétendant démontrer l'inanité de l'éducation. Tout le monde connaît l'école criminaliste italienne, dont M. Lombroso est le chef autorisé. Elle est catégorique dans ses affirmations étayées d'un grand appareil scientifique. Pour elle, il n'est pas possible de changer les résultats d'une hérédité aveugle. « Nous sommes gou-

(1) *Correspondance*, II, 116.

vernés par des lois muettes, mais qui ne tombent jamais en désuétude et qui régissent la société avec plus d'autorité que les lois inscrites dans les codes (1). » Et si l'on prend pour exemples les criminels sur lesquels la société essaie depuis longtemps des moyens éducatifs, on se convaincra de l'inutilité des remèdes apportés, car chacun naît avec son caractère que rien ne saurait modifier. Toutes les peines à l'égard du criminel-né sont presque complètement inefficaces; cette éducation que la société applique à ses membres vicieux est sans effet; seule la sélection naturelle peut réaliser quelque progrès (2). Tout système d'éducation est donc inutile; et à ne considérer que les faits cités par les psychologues qui ont spécialement traité la question de l'hérédité (3), à ne juger que les exemples rassemblés par de minutieux observateurs, ne semble-t-il pas qu'on soit en droit de tout attribuer à la race, et de nier toute influence éducatrice, en entendant par ce terme non seulement les procédés scolaires, mais aussi notre système pénal qui est — ou devrait être — une forte éducation?

* * *

La thèse de l'hérédité, dont la conséquence logique est l'inutilité de l'éducation, se présente à tout esprit critique avec un amas de faits et d'expériences qu'il y aurait de la légèreté à contester. Personne n'osera, comme l'a fait Buckle, mettre en doute tous les cas d'hérédité physiologique, en les rapportant à de simples coïncidences; on s'étonne, d'ailleurs, de trouver semblable argumentation chez un esprit d'ordinaire aussi scientifique que celui de Buckle. Sa critique est exagé-

(1) Maury, *Mouvement moral de la société*. Paris, 1860. Cité par Lombroso, l'*Homme Criminel*, p. 667. Paris, F. Alcan.

(2) Enrico Ferri, *Archives de Psychiatrie*, vol. III.

(3) Voir Ribot, *L'Hérédité Psychologique*, Paris, F. Alcan. Galton, *Hereditary Genius*, etc.

rée ; mais sa réclamation est irréprochable, quand il demande une étude comparative des faits de transmission héréditaire avec les faits de non-transmission de la même qualité physique ou mentale. Cette méthode est celle qu'appliquent et doivent appliquer tous les observateurs désireux d'arriver à des résultats scientifiques.

Malgré tout, nous pensons qu'en faisant appel à l'hérédité pour expliquer une modification intellectuelle, on recule le problème, et l'on perd toute chance de le résoudre. Qu'on remonte de génération en génération, de circonstance en circonstance, on fait évanouir insensiblement les qualités qu'on tente d'expliquer, et l'on n'explique rien. Dans la pratique, il serait trop commode de mettre tout sur le compte de l'atavisme ; c'est l'argument favori de la paresse ; et celui qui admet l'influence irrésistible de l'hérédité trouvera de faciles excuses à son inertie ou à ses fautes, en disant : « C'est fatal. »

Certains penseurs ont eu recours à un échappatoire qui, selon nous, ne résout pas davantage le problème. M. Ribot, qui a consacré un livre lumineux de méthode à la question de l'hérédité, admet que l'éducation ne porte que sur les natures moyennes ; mais, en mettant ainsi sur le même pied l'idiot et l'homme de génie, il oublie que sur un idiot, l'éducation ne peut rien, parce qu'il n'y a rien ; sur un homme de génie, au contraire, elle pourra d'autant plus qu'il y a en lui de plus nombreuses aptitudes.

En dépit des exagérations dont s'obscurcissent souvent les plus simples vérités, la doctrine qui soutient l'impuissance de l'éducation contre les fatalités ataviques, renferme plus de vérité que le paradoxe fantaisiste d'Helvétius. On pourrait toujours admettre (1), pour les crimes, que si l'hérédité est la cause prédisposante,

(1) Opinion du Dr Ladame, au Congrès d'anthropologie criminelle de Bruxelles, 1892.

elle ne suffit pas, et qu'il faut une cause occasionnelle. Sans souscrire à la thèse absolue de Lombroso, il faut reconnaître que, dans quatre-vingt-cinq cas sur cent d'enfants criminels, la moralité est déplorable du côté des parents (1); de plus, le milieu ainsi créé par des habitudes souvent elles-mêmes héritées est, on le reconnaît sans peine, bien fait pour rendre impossible ou, tout au moins, inféconde toute tentative d'éducation.

Si donc l'éducation rencontre des obstacles, ils ne se trouvent pas seulement dans le caractère personnel que nos ancêtres nous font en partie; ils viennent de tous côtés : de la société par exemple, qui, elle aussi héritière des générations passées, est l'inspiratrice de bien des idées, de bien des actes. Tout le monde reconnaîtra aussi l'influence que nous subissons malgré nous : nous naissons au milieu de traditions, de préjugés dont nous ne nous affranchissons jamais; il y a dans notre esprit quantité de connaissances que nous avons faites nôtres, mais dont nous ne sommes pas responsables; et, d'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, chaque instant de la vie sociale serait un recommencement, et l'humanité ne progresserait pas.

Mais, malgré les richesses intellectuelles que notre esprit s'approprie dès sa naissance ou dans le cours de la vie, tout n'est pas irrévocablement prédéterminé. Nul ne « trouve au berceau la vertu toute faite » (2). Chacun doit la faire; et, pour cela, il doit être aidé par l'éducateur et s'aider lui-même. S'il est vrai de dire que l'humanité se compose de plus de morts que de vivants, et si nous subissons tous la tyrannie du passé, il y a aussi, autour de nous, des pouvoirs non moins forts qui nous plient et nous fléchissent. Dans ce combat continuel contre les mauvaises tendances qu'il s'agit d'éliminer,

(1) Fouillée, *La France au point de vue moral*, Paris, F. Alcan.
(2) Pailleron, *Les Faux ménages*, acte II, scène 14.

l'éducation joue un rôle important; elle n'est pas toujours victorieuse du premier coup, et il lui faut maintes fois renouveler ses efforts contre les solides assises des préjugés. L'essentiel est de ne pas désespérer du succès.

***

Un fait d'expérience — et d'expérience actuelle — nous montre contre quel ensemble de forces coalisées l'éducateur doit lutter. On s'étonne souvent des progrès presque nuls que l'on constate dans l'éducation des classes sociales qui ont été, depuis l'institution de notre régime républicain, appelées à l'instruction devenue obligatoire. Chiffres en mains, on se croit autorisé à proclamer la faillite de l'école laïque (1). Ce raisonnement ressemble aux théories d'Helvétius et des révolutionnaires croyant à l'infaillibilité de tout système d'éducation. On ne réfléchit pas aux difficultés que rencontre l'éducateur ; on ne songe pas que les jeunes esprits qui reçoivent aujourd'hui l'influence éducatrice de l'état laïque portent encore le poids de l'ignorance des générations passées. Une génération, si capable soit-elle de s'assimiler les connaisssances qu'on lui prodigue, ne saurait, d'un jour à l'autre, dépouiller les préjugés d'autrefois : il suffit de mettre en parallèle les énergies dont nous disposons et la force de résistance qu'oppose à l'éducation nouvelle la succession des siècles d'ignorance et d'oppression dont le nôtre est issu. Une transformation morale ne se fait pas aussi vite qu'une transformation économique (2). Il faut des milliers d'années au flot toujours assaillant pour creuser la solide falaise; il faudra certainement de longs efforts avant que les intelligences reçoivent, sans en rien perdre, l'influence féconde de l'instruction.

(1) Nous avons montré, dans le chapitre précédent, quel est le véritable sens des statistiques criminelles.
(2) Cf. R. Perié, *L'Ecole du citoyen.*

Mais nous devons avoir confiance dans la valeur sociale de l'éducation; des insuccès momentanés ne sont pas de nature à nous décourager dans cette lutte à armes inégales. Il faut, au contraire, se dire que l'effort le plus insignifiant laisse quelque chose après lui. C'est après de longs siècles que l'homme s'est adouci et civilisé; s'il est aujourd'hui partiellement sauvage, il est partiellement civilisé ou civilisable.

L'éducation qui lutte contre une certaine hérédité voit elle-même ses résultats se fixer, à travers les siècles, dans l'hérédité même. Elle a de la puissance pour le présent et pour l'avenir (1). L'éducateur, en orientant, en transformant la nature, voit ouvert devant lui un immense horizon; le temps n'est pas limité à son action; si chaque homme voit sa vie et ses efforts enserrés dans des bornes étroites, son œuvre, reprise par d'autres, se fixe et s'accroît pour le bien de la société, tandis que les forces contraires risquent plutôt de rester stationnaires. En un mot, chacun ne vit pas uniquement pour soi et pour son époque, ni avec la prétention de voir se parfaire ce qu'il a entrepris. Quand l'hérédité, collaboratrice de l'éducation, aura fixé certains principes, on pourra dire que, pour chaque école qu'on ouvre, on fermera une prison. Et sachons que, pour faire de grandes choses, il faut, comme a dit Vauvenargues, vivre comme si l'on ne devait jamais mourir.

***

Si l'éducateur ne doit pas s'enorgueillir de la toute-puissance, dont certains penseurs ont cru pouvoir l'investir, il doit savoir que son effort ne sera pas vain, car il y a partout ce que Michelet appelle « le travail des peuples sur eux-mêmes » ; et ces affirmations seront, con-

(1) GUYAU, *Education et Hérédité*, Paris, F. Alcan.

trairement aux hardiesses d'Helvétius et à la résignation désespérée des fatalistes, les articles de foi de tout éducateur.

*
* *

L'Éducation formera l'individu en vue de la vie complète ; d'abord, en réalisant en lui certaines conditions naturelles de vie ; c'est l'*éducation physique ;* — en second lieu, en préparant son intelligence à recevoir l'action des sciences, et à tirer parti des connaissances qu'elle trouve autour d'elle ; c'est l'*éducation intellectuelle ;* — en troisième lieu, en donnant à sa volonté les règles nécessaires à l'action ; c'est l'*éducation morale ;* — enfin, en préparant cette volonté à la vie de société, dans laquelle elle trouvera son complet épanouissement; c'est l'*éducation sociale*.

V

L'ÉDUCATION PHYSIQUE

« L'objet de l'instruction est de cultiver dans chaque génération les facultés physiques, intellectuelles et morales et, par là, de contribuer à ce perfectionnement général et graduel de l'espèce humaine, dernier but vers lequel toute institution sociale doit être dirigée. » Si, dans cette brève formule de Condorcet, nous remplaçons le mot : *instruction* par celui d'*éducation*, elle exprimera cette vérité que l'éducation est une œuvre complexe, portant sur l'homme tout entier; et le premier souci de l'éducateur, la première condition du succès de son œuvre, c'est de faire, de chaque homme, un ensemble harmonieux et complet, en vue duquel le moindre détail aura son importance, et la plus légère négligence les résultats les plus graves.

***

L'éducateur devra tenir compte de l'influence que notre corps peut exercer dans la constitution de notre personnalité. Il faut former non seulement l'homme intellectuel et moral, mais aussi l'homme physique, dont les manifestations ont tant de place dans notre vie. L'expérience nous montre que, des deux pouvoirs qui

nous constituent, l'un empiète quelquefois sur l'autre; tantôt le corps se développe aux dépens de l'esprit; tantôt l'esprit acquiert un tel empire que le corps est absolument négligé; et l'être physique dépérit nécessairement. Il s'agit de régler et d'harmoniser les habitudes de l'esprit et celles du corps; et, si l'on a dit avec raison que l'homme est une intelligence servie par des organes, il n'est pas faux de dire qu'il est aussi une intelligence asservie à des organes.

L'état parfait serait celui où l'homme saurait se servir de ses organes, et aussi ne pas se laisser asservir par eux. En acquérant cette double supériorité, nous devons être à même d'user le plus utilement possible de nos pouvoirs physiques; — et d'être, si faire se peut, indépendants à l'égard de ces mêmes pouvoirs. Il faut que « le corps soit pour l'homme un serviteur toujours prêt à accomplir sa volonté et à exécuter, facilement et avec plaisir, le travail dont ce corps est capable comme instrument » (1); car, suivant le mot de Rousseau, plus le corps est faible, plus il commande; plus il est fort, plus il obéit.

On dira peut-être que ce sont là des affirmations bien banales; mais c'est une banalité qu'on a trop souvent oubliée, et qu'il n'est pas inutile de rappeler à certains de nos contemporains.

S'il est exagéré de soutenir, avec Emerson et Spencer, que la condition essentielle du succès, c'est d'être « un bon animal » (2), on ne saurait admettre qu'il faille

(1) Huxley, *Les Sciences naturelles et les problèmes qu'elles font surgir*. Paris, F. Alcan.

(2) Spencer dit que « les races qui ont dominé les autres sont celles qui se nourrissent bien ». Feuerbach disait aussi que « l'homme est ce qu'il mange ». On a montré toute l'exagératiou de ces maximes trop absolues. (Voir surtout l'excellente monographie de M. G. Compayré sur *Spencer et l'Education scientifique*, dans les « Grands Educateurs » Disons, en passant, que l'on doit, dans cette même série, quantité d'autres monographies à la science si autorisée de M. G. Compayré; par exemple, *J.-J. Rousseau*, *Pestalozzi, Jean Macé, Pécaut*, *Horace Mann*, etc.)

développer l'intelligence aux dépens de la vie physique. Personne ne démontrera qu'en négligeant le corps, on fortifie l'esprit. C'est d'outre-Rhin que nous est venue cette opinion ; les docteurs d'Allemagne ne vont-ils pas jusqu'à prétendre que les progrès de la myopie sont, pour leurs compatriotes, un signe évident de leur primauté intellectuelle ! Il n'est pas salutaire de développer l'intelligence dans un organisme délabré ; à part de rares exceptions, cette tentative est condamnée d'avance. De même qu'il est impossible à un travailleur intellectuel de s'absorber continuellement dans un même travail, et que le changement d'étude est, à lui seul, un repos suffisant pour l'esprit, de même l'intelligence tout entière se reposera, si elle quitte, pour un certain temps, ses préoccupations ordinaires. Elle aura même plus de vigueur, si, par des alternances bien réglées, le corps se fatigue à son tour. Ce qui est vrai pour l'homme d'étude, pour le penseur et l'écrivain, l'est, à plus forte raison, pour le jeune enfant dont le cerveau n'est pas encore entièrement développé. Aussi, le meilleur dérivatif de l'étude est-il l'exercice corporel ; et son importance apparaît aisément, si l'on veut réfléchir à la fatigue éprouvée par notre cerveau, après une méditation un peu longue, ou une lecture attachante.

La tâche de l'éducateur consiste à régler cet exercice avec autant de précision qu'il réglera plus tard les travaux intellectuels de son élève.

*
* *

L'exercice corporel doit être appliqué avec méthode. Autrement, il fatigue, amène une déperdition de forces, et produit des avaries dans l'organisme. Pour qu'il lui soit profitable, il faut que l'enfant l'accomplisse avec plaisir, qu'il le réclame au lieu de le subir comme une corvée. On se rappelle la façon dont étaient comprises

autrefois les promenades de nos lycéens, deux fois par semaine. Ces sorties, deux par deux, en silence sur une route poudreuse et ensoleillée, n'avaient guère d'attrait pour eux ; et certains élèves préféraient rester au lycée en *retenue volontaire*. Pour être utile, l'exercice doit produire un véritable délassement, et donner au corps les moyens de se développer à son aise. Il ne faut donc pas qu'il soit trop réglementé ; il doit être laissé, dans ses détails, à l'initiative des enfants. De cette façon, l'organisme s'adaptera progressivement à des travaux plus durs, et plus compliqués ; la résistance de nos membres sera plus grande, leur fonctionnement plus facile ; et, sans vouloir former des athlètes ou des prodiges, nous donnerons à nos enfants une endurance qui ne leur sera pas inutile dans l'avenir.

Le meilleur exercice à prescrire aux enfants est, avant tout autre, celui qui est le plus naturel à leur âge : c'est le jeu sous toutes ses formes. Par le jeu, se dépense le surplus d'activité que les enfants ont mis en réserve ; ils aiment à courir, gambader, se poursuivre, après être restés un certain temps assis et attentifs. Le jeu, dans de vastes cours, ou sous les arbres, en pleine campagne, l'été, est, avec la marche, l'exercice le plus fortifiant. Toutes les autorités médicales sont aujourd'hui d'accord sur ce point. On a longtemps préconisé la gymnastique. Elle peut certainement assouplir les membres ; mais les mouvements qu'elle développe sont monotones ; l'enfant n'y trouve pas assez de variété ; et, défaut plus grave à nos yeux, elle ne lui permet guère d'exercer sa spontanéité. Tout y est trop calculé, déterminé. Au contraire, en se livrant à ses jeux, l'enfant jouit de sa liberté ; il n'a pas à prendre un maître pour modèle, il invente ; et l'on voit souvent des enfants créer eux-mêmes des jeux à leur convenance. Aussi, un pareil exercice n'a-t-il pas seulement un effet salutaire sur le corps, mais en même

temps sur l'esprit. A tous les points de vue, il mérite donc d'être recommandé.

Pour la même raison, les exercices d'escrime ne sauraient jamais remplacer les jeux. C'est l'avis même d'un homme, à l'initiative duquel nous devons les réformes accomplies jusqu'à ce jour; et son témoignage ne peut être suspect à l'endroit des sports, en vue desquels il a fondé des concours annuels entre les lycées de Paris (1). Nous sommes heureux de voir notre opinion confirmée par sa haute compétence.

Encourageons donc les jeux de nos enfants; il y va de l'avenir de la race. Le maître lui-même doit donner l'exemple; il ne perdra rien de sa dignité, ni de son autorité, s'il prend part aux ébats de la jeunesse, si, non content d'être, pour ses élèves, un guide et un conseil dans la salle d'étude, il devient leur camarade, pour leur apprendre à s'amuser. C'est un art qui n'est pas encore aussi commun qu'on le pense.

*
* *

Il semble que ces prescriptions, pourtant si naturelles, auraient dû être toujours appliquées. L'éducateur ne devait-il pas songer à maintenir, entre les divers pouvoirs de l'enfant, cet heureux équilibre dont nous parlions plus haut? Et cependant, on a trop longtemps méconnu ces principes élémentaires d'éducation, de telle sorte qu'il y a eu, et qu'il existe encore une question du surmenage scolaire. Certaines personnes ont cru qu'on avait créé le péril à force d'en parler. Point du tout : c'est bien l'existence du mal qui justifie les alarmes de tous les bons esprits. Mais, depuis que la question a été agitée, l'opinion et les pouvoirs publics se sont émus; on a pris à cœur de susciter et de réaliser des réformes;

(1) M. Pierre de Coubertin, Nos Lycéens; *Revue Bleue*, juin et juillet 1898.

le cadre de la vieille routine a été brisé au plus grand profit des études, des élèves et des maîtres. Mais il n'est pas démontré qu'il ne reste encore rien à faire : après avoir indiqué en quoi consistaient les défauts essentiels de notre système d'éducation, nous essaierons de montrer de quelles améliorations il serait susceptible.

La question du surmenage intéresse tout particulièrement l'enseignement secondaire. Nos instituteurs n'ont guère eu à se plaindre des fatigues exagérées que les études pouvaient causer aux enfants des écoles primaires. Là, les récréations sont fréquentes ; et, sauf dans les villes, beaucoup d'enfants ne vont à l'école qu'une partie de l'année ; les parents les emploient aux travaux des champs ; on n'a donc pas à craindre pour eux une sédentarité prolongée (1). Mais, dans nos lycées, les choses ne se passent pas de même. Pour ma part, j'ai souvent entendu des pères de famille se plaindre de la surcharge de travail imposée à leurs enfants ; ils voyaient avec peine que de longues veillées leur fussent nécessaires pour faire les devoirs et apprendre les leçons, et que les journées du jeudi et du dimanche fussent trop souvent consacrées à « préparer des compositions ». Ces plaintes trop justifiées n'étaient pas isolées. Tous ceux qu'intéressait l'avenir de nos enfants, portèrent leur attention vers ce qui se passait chez nos voisins d'Outre-Manche ; on vanta avec raison leurs procédés d'éducation (2). Mais on comprit que, pour progresser dans notre propre système, et pour réaliser des modifications utiles, il n'était pas nécessaire de reproduire chez nous une copie exacte et servile de ce

(1) Une plainte de ce genre a été tout dernièrement exprimée par un membre de l'enseignement primaire qui constate qu'à l'école le petit bambin est obligé à la même sédentarité que le garçonnet, et qui demande la suppression de l'uniformité dans les horaires d'entrée et de sortie. (Article de M. Bergougnoux, dans le *Manuel général de l'Instruction primaire*, 28 avril 1906.)

(2) Cf. Max Leclerc, *L'Education et les classes moyennes en Angleterre*.

qui se fait à l'étranger. Tout en mettant à profit l'expérience des autres, nous devons adapter leurs essais à notre caractère national (1).

L'Université, héritière des coutumes du moyen âge qui l'avait vue naître, avait fait de ses collèges de véritables couvents. C'était un non-sens; l'enfant y perdait son caractère; au lieu de s'améliorer, de se vivifier, il en sortait avec les habitudes de la vie claustrale. L'ascétisme était la règle commune. On sait comment étaient traités les écoliers dans nos collèges des XVe et XVIe siècles. La vie y était rude, l'existence monotone; et, si les jeunes gens en sortaient « leur pochette pleine de science », ils n'étaient guère faits pour se mêler à la vie commune. Rien, dans ces établissements, n'était laissé à la distraction ou au relâchement de l'esprit. L'élève se levait à quatre heures du matin, et, jusqu'à neuf heures du soir, son temps était occupé par les leçons, discussions, argumentations; les jours de fêtes eux-mêmes étaient consacrés à des exercices de dévotion qui retenaient les enfants à l'intérieur du collège. Les règles qu'on y appliquait étaient d'une austérité extrême; et certains collèges étaient particulièrement réputés pour la dureté de leur discipline, entr'autres celui de Montaigu, dont les élèves avaient pris pour devise, en jouant sur le nom : « *Mens acutus, ingenium acutum, dentes acuti.* » Nous savons, par les mémoires de personnages de l'époque, les résultats de ce régime. Les jeunes gens acquéraient une vaste érudition; ils avaient lu un grand nombre d'auteurs latins et grecs, mais leur culture intellectuelle et morale laissait à désirer. Henri de Mesmes nous parle de la façon dont il fut élevé au collège de Bourgogne, en 1542. Il y entre à dix ans; deux ans après, il sait « disputer et haranguer en public, suivant

(1) Cf. P. DE COUBERTIN, art. cités.

les règles de la scolastique »; il récite Homère par cœur. Il termine ses études au collège de Toulouse; et il raconte que, dans ce collège, les élèves lisent *par jeu* Sophocle et Aristophane. En admettant qu'il n'y ait là aucune exagération, on reconnaîtra que ce système d'éducation devait produire ce que Montaigne appelle « des ânes chargés de livres »; les procédés étaient sans doute assez communs, car Rollin reproduit, dans son *Traité des Etudes*, le passage des *Mémoires* d'Henri de Mesmes, auquel nous avons fait allusion (1); et, bien qu'il ne propose pas cette manière de faire comme un modèle à imiter, il trouve cependant cette éducation « mâle et vigoureuse ».

Ce n'est pas avec la création de l'Université que fut amélioré le genre de vie des écoliers. Si le moyen âge avait fait du collège un couvent, Napoléon voulut en faire une caserne. L'homme qui triomphait de l'Europe ne connaissait ni le naturel de l'enfant, ni la manière de l'élever. Aussi n'a-t-on cessé de formuler des plaintes contre le régime universitaire. Flaubert se rappelle avec amertume cette dure discipline, il ne comprend pas qu'on ait besoin de la cloche ou du tambour pour régler les mouvements d'un peuple d'écoliers; et il ne peut pas se faire à ce régime trop étroit. Un homme, qui était son ami, n'a pas eu non plus à se féliciter du temps passé sur les bancs de l'école. « Le regret du temps de collège, dit Maxime du Camp, ne m'a jamais visité. Encore à l'heure qu'il est, je ne puis voir passer une bande de lycéens, sans être pris de tristesse; et, lorsque, par hasard, je rêve que je suis rentré au collège, je me réveille avec un battement de cœur. »

A part les reproches que Maxime du Camp fait à notre éducation universitaire qui, selon lui, se signalait

(1) Édition de 1818, t. I, p. 125.

surtout par l'absence de toute liberté, et l'oppression de toute individualité, il en est un autre qu'ón peut lui adresser. Ce que notre système d'éducation avait exagéré, c'étaient les heures d'études, la longueur du tête-à-tête de l'écolier devant son cahier ou son livre ; on avait toujours oublié qu'on avait affaire à des enfants qui ont besoin de prendre leurs ébats, de se remuer, en un mot, de vivre avec toute l'exubérance propre à leur âge. On avait oublié qu'il faut, dans la jeunesse, proportionner le travail intellectuel aux forces disponibles, afin que l'instrument ne soit pas usé, avant d'avoir pu fonctionner. Comme l'a très bien dit Spencer, « si la dépense de force appliquée au travail intellectuel dépasse les intentions de la nature, la somme de forces restantes, qui doit être appliquée aux autres besoins, tombe au-dessous de ce qu'elle devrait être, et l'on amène inévitablement les maux d'une espèce ou d'une autre. » Aucun de ceux qui avaient rédigé les règlements pour l'emploi du temps dans nos lycées n'avait songé à accomplir le tour de force qu'on exigeait des enfants et des jeunes gens. Ce fut un ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, qui, un des premiers, s'émut des abus auxquels on était insensiblement arrivé. Il fait cette pénible constatation : « Nos enfants ont une journée de travail plus longue que celle de l'ouvrier adulte; c'est le contraire qui devrait exister (1). »

A peu près à la même époque, un homme qui, suivant sa propre expression, avait contribué, pendant quatorze ans, à la fabrication des bacheliers, Victor de Laprade, ne craignit pas de dire en public ce qu'il pensait de notre système d'éducation (2). Ses pages virulentes ont mis à nu les vices dont souffrait notre enseignement. Il se demandait pourquoi, après avoir emprunté aux

(1) Instruction aux recteurs, 10 mai 1864.
(2) *L'Education homicide.* Voir surtout p. 92, 130 et 133.

Grecs leur littérature, leur philosophie, leur politique, nous leur avions laissé ce qui, chez eux, faisait partie de l'éducation au même titre que l'éloquence ou la poésie, c'est-à-dire le souci de la force et de la beauté physiques. Pourquoi ne pas les imiter en tout? Platon, dont le véritable nom est Aristoclès, ne dut le surnom sous lequel nous le connaissons qu'à une qualité corporelle, appréciée sans doute de ses camarades. Et Socrate n'était pas seulement le penseur subtil que son disciple nous a révélé; il était aussi un homme vigoureux, puisqu'il combattit à Délium et porta même sur ses épaules le jeune Xénophon blessé. Dans ses récriminations, Victor de Laprade a frappé fort pour être entendu; l'éducation de nos lycées n'a jamais été *homicide*; et la meilleure preuve, c'est que nos contemporains en sont revenus vivants. Mais elle ne donnait pas à la société les hommes qu'il lui faut. On s'était gravement trompé quand on avait pensé qu'une assiduité continuelle et un travail opiniâtre étaient indispensables pour que l'enfant acquît les connaissances nécessaires à la vie; on avait surchargé les programmes sans se soucier de la *capacité* des têtes pour lesquelles ils étaient faits; on voulait appliquer le même régime à tous les âges. On ne s'était pas aperçu qu'il faut, avant tout, bien travailler, et que, pour atteindre ce résultat, l'esprit et le corps doivent se reposer, se refaire par la *récréation;* le travail n'en sera que plus fructueux et plus fécond (1). A ce sujet, un inspecteur des écoles en Angleterre, M. Chadwick, a fait une expérience concluante, en instituant ce qu'il appelait l'école de « demi-temps ». Il prenait dans une classe le 1er,

(1) Le *Journal de jeunesse* de Francisque Sarcey nous fait connaître quel était, vers 1840, le régime des études à l'Institution Massin. A une heure de l'après-midi, les élèves avaient, en tout, une demi-heure pour le repas et la récréation ; à quatre heures, récréation de vingt minutes, puis étude jusqu'à dix heures, avec interruption d'un quart d'heure pour le souper! (Pages 5 et 6.)

le 3e, le 5e, le 7e, etc., et en faisait une série ; puis le 2e, le 4e, le 6e, le 8e, etc., pour en faire une autre série. Une de ces séries travaillait toute la journée ; l'autre ne travaillait que la moitié du temps : et, souvent, l'école de demi-temps battait les camarades qui travaillaient tout le jour.

Ce fait montre que, trop prolongé, le travail alanguit le cerveau, et qu'il est besoin d'exercice pour que l'enfant retrouve toute sa vigueur, et la vivacité de son intelligence, émoussée par une contention prolongée. C'est ce que comprirent tous ceux qui, à des titres divers, ont été amenés à s'occuper de la jeunesse ; les hygiénistes, les éducateurs de profession, les hommes politiques ont demandé l'allègement des programmes et l'augmentation du temps accordé à l'exercice ; ils ont pensé que, selon le mot de Montaigne qui réclamait déjà contre les abus de son époque, « pour roidir l'âme, il faut durcir les muscles », si l'on veut avoir « des garçons verts et vigoureux ».



C'est en dehors de l'Université que furent tentées les premières réformes. Dès 1887 et 1888, l'impulsion étant donnée, il se fonda des sociétés pour l'éducation physique, une Ligue pour la propagation des jeux scolaires. L'école Monge et l'école Alsacienne essayèrent des réformes que l'on crut devoir réaliser partout. Une commission instituée au ministère de l'Instruction publique se mit à l'œuvre ; et ses travaux aboutirent à la réforme de 1890 consignée dans les *Instructions et Règlements*, dont la publication fut, on peut le dire, le commencement d'une ère nouvelle pour l'Université. Le nom de M. Léon Bourgeois reste attaché à cette importante rénovation de nos études secondaires.

Tout le monde était d'accord sur les remèdes à appor-

ter au mal dont souffrait notre enseignement ; mais la plus grande difficulté résidait dans l'application. On avait d'abord à lutter contre les vieilles habitudes des maîtres et des élèves ; en outre, certains de nos lycées n'étaient pas dans les conditions hygiéniques désirables, et ne se prêtaient pas aux améliorations matérielles que l'on jugeait nécessaires. Il fallait, avant tout, donner aux élèves plus de récréations, les exciter au mouvement, rendre fréquentes les promenades au grand air, leur faire perdre l'habitude de l'immobilité ou de ces promenades, semblables à celles des péripatéticiens, autour de la vieille cour. Comment faire de si profondes réformes, alors que la plupart de nos lycées sont situés au centre des villes, souvent dans les quartiers populeux, et où la place est marchandée aux constructions ? Et, si l'on parle de transporter les internats à la campagne, une difficulté se présente ; elle paraît même sérieuse, quand il s'agit des grands centres. On proteste toujours contre l'éloignement. Mais la vraie raison, c'est que nous avons à lutter contre la vieille routine ; on ne s'aperçoit pas avec quelle facilité on peut vaincre ces prétendus obstacles. Si le lycée est éloigné de la ville, pourquoi l'administration universitaire ne prendrait-elle pas les dispositions nécessaires pour le transport des externes ? Pourquoi des omnibus spéciaux ne feraient-ils pas la tournée des divers domiciles ? Il faudrait un maître répétiteur pour la surveillance ? Ce ne serait pas, je suppose, une bien grande complication (1).

Pourquoi l'Université ne ferait-elle pas ce que font couramment certains établissements libres, qui ont aisément tourné la difficulté de l'éloignement ?

(1) Une mesure analogue est réclamée, à Paris, par certains pères de famille qui, dans l'impossibilité de faire conduire leurs enfants, jusqu'à un lycée éloigné, se contentent d'une pension à proximité de leur domicile. L'Université perd ainsi des élèves qui ne demandent qu'à aller à elle.

Cependant, ne l'oublions pas : dans l'enseignement libre, comme dans l'enseignement universitaire, on a toujours à lutter contre les idées arriérées. Les populations sont souvent réfractaires à l'application des mesures qu'elles approuvent. Cela montre une fois de plus qu'il y a loin de la théorie à la pratique. Ainsi, le lycée de Bayonne, situé dans un parc superbe, en pleine campagne, n'a pas eu le succès qu'on attendait, malgré la commodité d'une ligne de tramways dont les heures de départ concordent avec les heures de l'entrée et de la sortie des externes et des demi-pensionnaires.

Nous sommes encore loin de voir accepter le système qui serait sans doute l'idéal. Certains philosophes et médecins proposèrent que presque tous les établissements d'éducation fussent construits en pleine montagne, sur les hauteurs des Alpes ou des Pyrénées. Guyau espérait qu'avec le temps, la mode finirait par les adopter. C'était préjuger un peu trop de l'amour de nos contemporains pour les innovations.

*
* *

Pour réussir dans l'œuvre de régénération qui a été commencée il y a quelques années, nous n'avons qu'à nous dire que nous, Français, nous avons en mains tous les éléments du succès, si nous voulons nous donner la peine de mettre en pratique les principes que nous reconnaissons pour vrais. Pour ne pas être traités de révolutionnaires, contentons-nous de notre organisation actuelle ; mais améliorons certains de ses détails. Il y a eu peut-être quelque hostilité à l'égard des nouvelles réformes de la part de vieux professeurs, *laudatores temporis acti ;* mais la jeune génération est imbue d'autres idées et arrivera sûrement au but. Quand nous comparons le régime d'éducation auquel nous avons été soumis, il y a seulement une quinzaine d'années, et celui qui est en

vigueur dans nos lycées, nous sommes obligés de constater que l'élève travaille aujourd'hui avec plus de goût, plus de résultats, et emporte du lycée un autre souvenir que celui qu'en ont emporté ses prédécesseurs.

C'est avec sagesse que l'on a augmenté le nombre des récréations et prolongé leur durée. Il serait même utile, comme le demande un inspecteur d'académie (1), qu'elles fussent consacrées à d'autres délassements que la promenade en rond ou le jeu de balle ; l'enfant prendrait plaisir à des travaux de jardinage qui varieraient l'emploi de son temps, et occuperaient son esprit en fortifiant son corps.

Il faut reconnaître que les promenades de nos lycéens ont, pour eux, plus d'attraits qu'autrefois. Pendant un certain temps, on avait même adopté, dans certaines académies, l'usage de trois promenades par semaine, les après-midi du mardi, du jeudi et du dimanche. Pourquoi cette mesure ne s'est-elle pas continuée et généralisée? A-t-on craint de froisser les vieilles habitudes? C'était cependant une excellente innovation.

Ce qui est encore plus salutaire que ces promenades de deux ou trois heures, ce sont les promenades de la journée entière, ces excursions auxquelles prend part tout le lycée, maîtres et élèves. On part de bon matin pour visiter un site curieux, une belle forêt, un château historique ; on déjeune sur l'herbe, on joue. Les élèves sont enchantés de ce séjour en plein bois ou en plein air ; les professeurs leur expliquent les curiosités naturelles ou historiques que l'on rencontre et ils regagnent la ville et le lycée, plus disposés à reprendre leurs travaux intellectuels. Grâce à ces excursions, on ne soigne pas seulement le corps de l'enfant ; on éveille

(1) Peytraud, *Correspondance universitaire*, 25 juillet 1898.

sa curiosité ; on lui donne pour la vie le goût des découvertes, celui de parcourir son pays et d'en connaître les beautés. On peut varier ces promenades ; et, si pauvre que soit une région en sites ou en curiosités, un proviseur trouvera toujours quelques buts d'excursion pour la belle saison. Un chef d'établissement s'apercevra bien vite du bon effet de ces longues promenades sur le moral de ses élèves ; elles laissent dans l'esprit de délicieux souvenirs, des images plaisantes toujours prêtes à revivre. Ce n'est pas sans raison que Rousseau parle du séjour à la montagne comme étant « un des grands remèdes de la médecine et de la morale » (1).

Nous constatons avec regret que ces bonnes habitudes de longues sorties en plein air ne se sont pas suffisamment propagées dans nos lycées ; elles seraient le meilleur dérivatif à la fatigue scolaire, et donneraient aux enfants et aux jeunes gens le goût de la promenade à la campagne, plus salutaire pour eux que le monotone va et vient dans les rues de la ville, les jours de sorties.

En signalant ce qui a été fait pour la santé physique des élèves de l'Université, nous devons une mention importante à la Ligue girondine de l'Éducation physique, qui étend son influence dans l'Académie de Bordeaux. Depuis 1890, elle a organisé des lendits annuels, obtenu la protection et le précieux concours des autorités universitaires, qui ont vite reconnu les services rendus à la cause de l'éducation publique. Sous l'habile impulsion de directeurs autorisés, tels que le docteur Philippe Tissié, par la publication d'un bulletin mensuel, qui est la *Revue des Jeux scolaires*, la Ligue girondine continue son œuvre de rénovation et de décentralisation ; à ce double point de vue, on ne saurait trop la féliciter.

(1) *Nouvelle Héloïse*, lettre 23. Cf. *La Quinzaine*, 16 août 1897 ; F. Descostes, *Les exercices physiques et les cures d'air dans les Alpes françaises*.

On connait aussi les résultats qu'a déjà produits l'œuvre des Colonies scolaires de vacances. Ces sociétés ont tenu, en avril 1906, un Congrès général à Bordeaux; et l'on peut dire que l'on est sorti de la période des tâtonnements. Cette organisation est appelée à réaliser le plus grand bien dans le monde des écoliers ; elle mérite que toutes les bonnes volontés s'y intéressent, et l'aident de tous leurs moyens.

Nous devons avoir souci de l'avenir physique de notre race et prendre nos précautions pour lutter contre la dégénérescence. Donnons aussi à nos enfants le goût de la nature, dans laquelle ils trouveront des joies saines et réconfortantes. Ces soins hygiéniques doivent aussi être recommandés aux étudiants qui sont, toute l'année, absorbés par leurs travaux, aux hommes de cabinet ou de bureau qui se trouvent privés de l'exercice nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme (1). Le savant anglais Tyndall dit, à propos de lui-même : « C'est au milieu des montagnes que je viens chaque année renouveler mon bail avec la vie, et rétablir l'équilibre entre l'esprit et le corps, équilibre que l'excitation purement intellectuelle de Londres est surtout propre à détruire. »

Sachons profiter de ces sages conseils et de ces exemples; disons-nous bien qu'il y a un « devoir physique ». L'école et le lycée ne doivent pas former uni-

(1) On sait combien une occupation mécanique guérit de la fatigue intellectuelle. C'est ainsi que le Dr Gruby soigna Alexandre Dumas fils. Celui-ci, lorsqu'il vint trouver son docteur, était atteint d'une assez forte neurasthénie, causée par la multiplicité des préoccupations intellectuelles. Gruby chercha longtemps un moyen mécanique qui pût, quelques heures par jour, distraire l'attention de son illustre malade; il trouva celui-ci : « Vous descendrez l'avenue de Villiers, dit-il à Dumas; vous irez jusqu'à la place Vendôme. Arrivé là, vous prendrez la rue de Rivoli et vous irez jusqu'à la boutique de tel pâtissier : vous y entrerez et vous achèterez trois brioches. Tout en marchant, vous couperez chacune en cinq morceaux que vous mangerez, un par un, à mesure que vous aurez compté quatre arcades. » C'est ainsi qu'un moment on put voir Dumas mangeant gravement de petits morceaux de brioches en comptant les arcades de la rue de Rivoli. Dumas éprouva un grand soulagement.

quement des esprits ; l'idéal de l'éducation sera toujours le vieil adage : *mens sana in corpore sano* (1).

*
* *

En exposant les réformes que les réclamations de voix autorisées ont fait apporter au régime intérieur de nos lycées, nous avons vu que la question du surmenage n'était pas une question illusoire, comme on l'a souvent pensé. Ce n'est pas à dire qu'on ait fait encore tout ce qui doit être fait ; mais, avec le temps, surgiront d'autres améliorations. Car les hommes dévoués qui ont assumé la tâche de régénérer notre pays par l'éducation, ne s'arrêteront pas avant l'achèvement de leur œuvre. Les résultats de leur action se font déjà sentir : c'est la preuve que les réformes étaient urgentes, et que d'autres s'imposeront à brève échéance.

Mais il y a toujours des réfractaires qui s'imaginent voir compromettre nos études, quand nous réclamons contre le surmenage. On répète que les programmes sont d'une longueur désespérante, que les matières à étudier occupent sans difficulté toutes les classes de l'année, et qu'il est impossible d'augmenter le temps consacré aux récréations et aux promenades. Personne, il est clair, ne le niera : nos programmes sont de véritables encyclopédies ; mais il faut prendre un programme pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un guide indiquant les questions essentielles, et la marche à suivre dans l'enseignement. Il appartient au professeur de n'en pas être l'esclave, et de savoir se défaire de cette servitude humiliante. Vouloir tout dire, tout développer également est chose impossible. Que le maître insiste sur les points essentiels, qu'il éveille la curiosité de l'élève. Laissant,

(1) Consulter les remarques si justes et souvent si profondes de M. E. Demolins, dans son livre, *L'Education nouvelle.*

à dessein, dans l'ombre certains détails, il lui donnera l'occasion de les approfondir par lui-même. Il faut *suggérer* à l'enfant et au jeune homme les études complémentaires qui, faites à part, n'en sont que plus fructueuses; tous, d'ailleurs, peuvent en profiter, si l'on sait s'y prendre.

Qu'un professeur, au contraire, prenne l'habitude de poser à ses élèves toutes les questions étudiées sous toutes leurs faces, il sera vite débordé; et, de plus, l'élève deviendra passif, s'attendant à recevoir de la bouche de son maître tout ce qu'il devra loger dans sa mémoire, sans fournir de travail personnel. Une semblable manière de faire serait funeste pour tous, pour celui qui enseigne, et pour celui qui apprend.

Il est donc possible, malgré l'étendue des programmes, de diminuer le nombre des heures de classe et d'augmenter le temps réservé aux promenades et aux jeux. La réforme de 1902 a été un véritable progrès dans ce sens. Elle a supprimé la longue classe d'autrefois : l'enseignement réparti en classes d'une heure est devenu plus attrayant, plus profitable pour les élèves.

Mais il y a une réforme encore plus urgente que celle de la répartition des heures de travail.

Une cause sérieuse du surmenage scolaire, c'est la préparation hâtive, en vue de l'examen. Il faut passer le baccalauréat, et pour cela, être prêt au jour fixé. Pour ce moment toutes les matières doivent être classées, organisées, étiquetées dans la mémoire; malheur à l'élève qui aurait une défaillance! Le jour de l'examen, il joue son avenir, sa situation. Bronche-t-il sur une question posée par l'examinateur, il peut être impitoyablement refusé; et, comme conséquence, il se voit retardé d'une année pour les nouvelles études qu'il compte entreprendre.

Aussi, l'on peut voir, à la fin de l'année, les élèves s'entraîner, travailler même pendant les récréations,

malgré la défense des maîtres et du proviseur. Il faut arriver. Un semblable régime n'est plus un régime d'éducation. Il faut en supprimer la cause. Donc, plus de baccalauréat. Et je ne parle pas de l'aléa, du hasard inhérent à un examen où, par une ou deux compositions et une interrogation de vingt minutes, on s'imagine contrôler le travail de plusieurs années. Je considère uniquement le baccalauréat au point de vue qui m'occupe : celui du surmenage.

Il est cependant de bons esprits qui ne pensent pas qu'on puisse supprimer cet examen. M. Alfred Fouillée, dans un livre remarquable à tous égards (1), étudie la question. Il lui semble qu'on ne peut pas sortir de ce dilemme : ou le baccalauréat tel qu'il est, ou des examens spéciaux à l'entrée des différentes carrières. Nous ne pensons pas que ce soient là deux contradictoires entre lesquelles il faille nécessairement choisir. Il y a un intermédiaire tout trouvé : que le baccalauréat devienne un simple certificat d'études, délivré par les professeurs eux-mêmes, qui connaissent mieux un élève pendant un an, qu'un examinateur qui le voit quelques instants. Alors, il n'y aura plus surmenage. L'élève n'aura plus de risque à courir; il saura que son travail sera récompensé, que son effort ne se butera pas au hasard d'une question.

C'est là le meilleur moyen de rendre à l'esprit de nos jeunes gens l'équilibre désirable. Avec un examen tel qu'il est aujourd'hui, on se heurtera toujours aux mêmes difficultés. M. Fouillée dit bien qu'on doit faire disparaître de l'examen tout ce qui est mnémotechnie, tout ce qui favorise la préparation artificielle et mécanique. Ce serait un palliatif inutile; car, par sa rapidité, l'examen sera toujours une constatation de connaissances acquises

(1) *Les Études classiques et la Démocratie*. Paris, 1898.

plutôt que le contrôle des efforts du candidat. Un professeur connaîtra et jugera la qualité des intelligences qui lui sont soumises; un examinateur, malgré sa bonne volonté, ne le verra que superficiellement; et, le plus souvent, il jugera de la valeur des esprits, par la quantité des connaissances. C'est un criterium insuffisant.

Si nous voulons une réforme complète de notre système d'éducation, il ne faut pas procéder par demi-mesures. La grave question du baccalauréat a été agitée, et l'on a eu raison de combattre l'examen en signalant les hasards qui lui sont essentiels, et la chance dont les effets sont démoralisants. Nous le combattons aussi au nom de l'éducation physique de notre jeunesse.

*
* *

Nous avons montré que le surmenage scolaire n'est pas un vain mot. Pour tout dire, procédés d'éducation physique et méthodes d'éducation intellectuelle se tiennent étroitement. Les uns réagissent forcément sur les autres. Nous sommes dans la même situation que le propriétaire d'une vieille bicoque. Il né peut se décider à la réparer, par crainte de voir tout s'écrouler. Il y en a parmi nous, qui, par mesure de prudence, préfèrent laisser les choses telles qu'elles sont; il y en a même qui ne veulent pas voir le danger et se disent que tout ira encore bien, par cela seul que cela dure depuis longtemps.

Nous pensons, au contraire, que nous ne devons pas nous laisser surprendre par les événements. Et, si l'on juge secondaire la question de l'éducation physique, ce que nous avons dit montre suffisamment qu'on se fait illusion.

VI

L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE

Le XIX[e] siècle, qui fut le siècle scientifique par excellence entendit à son déclin proclamer la banqueroute de la science, et condamner ses conquêtes. Mais elles sont bien plus anciennes les plaintes des pessimistes signalant les désordres occasionnés par la pensée dans la vie individuelle et dans la vie sociale, les efforts désordonnés de certains esprits et la tristesse qu'engendre, pour celui-là même qui pense, la connaissance plus étendue qu'il a prise de lui-même et des choses. « Il n'était malheureux que lorsqu'il pensait » dit Voltaire de Candide : et il ajoute : « Il en est ainsi pour la plupart des hommes. » Flaubert, racontant les douloureuses aventures de Bouvard et de Pécuchet, essaie de montrer l'impuissance de ces deux hommes, attirés par des jouissances intellectuelles et artistiques, pour lesquelles ils ne sont pas faits. « Et ayant plus d'idées, ils eurent plus de souffrances. » Un disciple du romancier pessimiste, dévoré lui-même par le désir de connaître tout et d'aimer tout, arrivé au dégoût de toutes choses, semble imputer à la pensée inhabile et impuissante les douleurs continues qu'elle produit dans un être qui est devenu son esclave. Guy de Maupassant se plaint, dans son

dernier livre, des bornes étroites dans lesquelles notre esprit est emprisonné; et, faisant un retour sur lui-même, il pleure amèrement sur les désastres que subit la conscience de tout homme qui pense. « La pensée de l'homme est immobile. Les limites précises, proches, infranchissables, une fois atteintes, elle tourne comme un cheval dans un cirque, comme une mouche dans une bouteille fermée, voletant jusqu'aux parois où elle se heurte toujours (1). »

Il semble qu'aujourd'hui ces plaintes ont, plus que jamais, leur raison d'être; car, depuis un certain temps, notre milieu intellectuel s'est singulièrement enrichi, et l'horizon de la pensée tend de plus en plus à s'élargir. Il n'est pas beaucoup d'hommes, dans notre société moderne, qui restent étrangers à ce qui se dit et se pense autour d'eux. Les théories scientifiques ne restent pas le privilège de quelques-uns; elles ne sont plus un domaine fermé à ceux que l'on regardait autrefois comme profanes; traduites et transposées pour le vulgaire, elles deviennent une partie de son aliment intellectuel. Les problèmes qui se posent dans les sphères scientifiques ont une influence sur tous les esprits. D'une discussion de l'Académie des sciences, naîtra par l'intermédiaire de quelque vulgarisateur, une série d'idées dans l'intelligence d'un homme qui, cherchant à comprendre, saisira cette occasion de s'instruire pour interroger ceux qu'il juge plus instruits que lui, et dont il écoutera les explications. La presse, dont on a dit tant de mal, n'est-elle pas le moyen universel d'information? Il n'est pas un journal à un sou qui n'ait une chronique scientifique, littéraire, dramatique. Le lecteur pressé trouve là, condensée en quelques lignes, une opinion qu'il essaiera parfois d'apprécier, et qu'il s'assimilera plus ou moins.

(1) *Sur l'eau*, p. 60.

Dans cet ensemble d'idées, de théories, d'opinions qui doivent pénétrer l'esprit de la nation, et qui, mal comprises, risquent de compromettre sa vie, l'individu doit faire un choix, et tourner au profit de son développement toutes les circonstances qui l'entourent. L'homme, pour lequel l'essentiel n'est pas de se meubler de toutes les connaissances que souvent le hasard lui présente, mais de s'enrichir en vue de devenir une personne, doit donc posséder une méthode qui le fortifie, et lui confère des qualités durables. Son contact avec les choses ne saurait être laissé à l'aventure. Il faut aussi faire parvenir, en peu d'années, un seul entendement, quelquefois médiocre, au même point de développement qui a été atteint, dans une longue suite de siècles, par un grand nombre de génies supérieurs n'étudiant toute leur vie qu'un seul objet (1). A la puissance de l'hérédité, qui transmet à chacun le meilleur du travail accumulé des siècles, s'ajoute l'influence de l'éducation. En un mot il y a une éducation de l'intelligence : et la valeur des connaissances spéciales, propres aux professions particulières, sera surbordonnée à la nature de l'esprit chargé de les mettre en œuvre. « Avant d'être avocats, médecins, commerçants ou manufacturiers, les hommes sont hommes », a dit excellemment Stuart Mill. Et la recherche de ces moyens d'éducation générale, vraiment humaine, s'impose surtout à une époque qui se signale, dans l'histoire, par la coïncidence remarquable de deux faits : la suprématie de la science et l'avènement de la démocratie (2).

(1) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, 2e leçon, I, p. 65.
(2) Voir M. de Vogüé, *Le roman russe*, avant-propos ; Henry Berenger, *Les Idées modernes dans les livres de M. de Vogüé* (Revue Bleue, 10 oct. 1891.)

*
* *

Un moyen tout naturellement indiqué à notre époque pour la formation des esprits, c'est la discipline des diverses sciences dont nous subissons l'influence dans notre milieu intellectuel. Mais il faut reconnaître qu'une application exclusive de certaine méthode causerait, dans l'esprit, de graves désordres. Il faut le préserver des habitudes malsaines que lui ferait contracter la répétition quotidienne de certains actes individuels; il en est de l'esprit comme du corps; « il y a des perversions intellectuelles dues à certaines façons de traiter l'esprit, comme il y a une maladresse incurable due à certaines actions physiques répétées tous les jours » (1).

Sans passer en revue toutes les sciences, il faut considérer les caractères essentiels de leur méthode particulière. Nous examinerons successivement les trois types de sciences, tels que les a distingués Herbert Spencer, en nous demandant quelles qualités donnent à l'esprit les sciences abstraites, les sciences abstraites-concrètes et les sciences concrètes.

L'esprit habitué aux sciences abstraites, c'est-à-dire à la logique et à la mathématique, prendra de bonne heure la tendance à reconnaître les liaisons nécessaires entre certaines données; il saura raisonner et, négligeant les particularités qui ne modifient en rien les résultats, il acquerra le pouvoir de passer sans crainte d'erreur des prémisses données à la conclusion. A l'avantage de nous apprendre à raisonner dans l'universel, les sciences abstraites joindront celui de nous faire éviter la séduction des rapprochements fortuits et des à peu près. Bien que cette étude ne figure pas dans l'enseignement primaire, la logique en sera cependant la discipline,

(1) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 338. Paris, F. Alcan.

si un instituteur sait montrer aux jeunes esprits ce que c'est que raisonner (1).

C'est dans la vie que ces habitudes de logique porteront leurs fruits, quand nous apercevrons le vice des raisonnements d'un orateur subtil qui, dissimulant ou supprimant des propositions intermédiaires, fait illusion sur l'esprit des auditeurs, et impose victorieusement ses conclusions. C'est aussi à l'usage des mathématiques que l'on demandera la précision, la netteté du raisonnement; dans ces sciences, il est impossible que l'esprit se laisse prendre à des apparences, il avoue plutôt ne pas comprendre la liaison entre les vérités; car « ces longues chaînes de raisons » ne sont pas toujours, quoi qu'en dise Descartes, « toutes simples et toutes faciles »; et il faut une certaine application, une assiduité de l'esprit pour saisir les liens, parfois ténus, par lesquels se rapprochent certaines vérités.

Malgré la qualité précieuse que l'étude des mathématiques donne à l'esprit, il est certains défauts que produit l'excès de cette méthode. On est parfois porté à s'imaginer que tout est soumis à un enchaînement analogue à celui qui unit les propositions géométriques. Un esprit trop déductif, construisant tout suivant la logique pure, ne sera jamais primesautier, ni capable de pourvoir rapidement aux circonstances inattendues. Ainsi, dans la guerre de 1870, le maréchal de Moltke, en savant tacticien qu'il était, faisait manœuvrer les troupes allemandes sans sortir de son cabinet. Il prévoyait les mouvements des divers corps d'armée français,

(1) Stuart Mill dit au sujet de la logique (*Mes Mémoires*, page 18) : « Il n'est pas une partie de mon éducation, qui ait plus contribué à créer chez moi la faculté de penser, telle que je la possède... Je suis convaincu que, dans l'éducation moderne, rien ne contribue plus, quand on en fait un usage judicieux, à former des penseurs exacts, fidèles au sens des mots et des propositions, et en garde contre les termes vagues lâches et ambigus. »

et préparait en conséquence les opérations de ses soldats; il a eu la chance que rien ne soit venu déranger ses combinaisons, et que les circonstances lui aient été favorables. Malgré sa vaste compréhension des choses de la guerre, il était, paraît-il, incapable de faire face à l'imprévu. C'était un esprit déductif. Cet exemple met en lumière les qualités et les défauts que nous donne l'usage de la logique et des mathématiques.

Mais l'esprit est sujet à d'autres influences : le public est bien plus au courant des sciences physiques qui l'intéressent à un haut degré. Beaucoup d'enfants font de la science expérimentale leur récréation favorite; son travail quotidien fait vivre l'ouvrier au milieu des faits de la nature, matière de l'industrie; et à tous, d'ailleurs, les journaux, les conférences à projections, si goûtées du public populaire, font connaître ce qui peut les intéresser des choses scientifiques. Aussi les méthodes des sciences physiques et naturelles sont-elles plus sujettes que d'autres à laisser une empreinte sur les esprits contemporains.

Par l'observation des faits les plus vulgaires, par la connaissance des phénomènes qui règlent notre vie et se mêlent à elle, l'homme sera initié à l'idée des relations et des successions régulières; cette vue l'empêchera d'extravaguer quand, porté à conclure trop vite, et à dépasser sans raison le domaine de l'expérience, il serait tenté d'accoupler des phénomènes sans rapport entre eux, ou disproportionnés dans leur mode de production.

Mais, prenons garde que cette habitude, née de la connaissance de la nature, ne porte l'esprit à tout se représenter sur ce modèle. L'individu risquerait de se considérer lui-même comme un simple rouage de l'universel mécanisme, et de perdre la notion de sa personnalité. L'insuffisance des sciences physiques apparaît

surtout en ce qu'elles nous portent à morceler les choses, et à nous préoccuper uniquement de leurs éléments constitutifs. Aussi, l'étude des sciences biologiques nous présentera-t-elle la réalité dans une complexité que n'a pas le phénomène physique. Il n'y a plus, dans la science de la vie, cette sorte de rigidité, cette continuité absolue qui se remarquent dans l'ensemble des phénomènes physiques. Et, si de cette étude l'esprit passe aux recherches psychologiques et sociologiques, la complexité des choses lui apparaîtra encore davantage (1). A ces études se rattache nécessairement la culture littéraire et artistique; la littérature et l'art sont les expressions éternelles de l'état mental et social des peuples; et c'est surtout de ce point de vue élevé que l'éducateur doit les considérer. Loin de se borner à l'étude terre à terre des textes anciens et modernes, il aura pour mission de les faire servir à rendre compte d'une époque et d'une civilisation. L'étude ainsi comprise d'une tragédie de Sophocle ou d'un sermon de Bossuet ne diminuera en rien le profit que l'esprit doit retirer des chefs-d'œuvre éternels dont il s'assimile la substance.

Ainsi, l'étude des lettres et l'étude des sciences s'entremêlent et se complètent l'une l'autre, au grand avantage de l'esprit.

De cette considération des divers modes de culture intellectuelle ressortira cette vérité importante en matière d'éducation : c'est qu'il serait trop simple d'admettre que toutes les connaissances sont susceptibles du même procédé d'investigation, et qu'une seule méthode suffit à tout. Dans le domaine des faits soumis à notre expérience, c'est le multiple et la diversité qui nous apparaissent; ce n'est jamais l'identité. Forte discipline pour l'esprit qui ne courra pas le risque, selon l'expression de

(1) Cf. Ravaisson, *La Philosophie en France au 19e siècle*, p. 248; Émile Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, Paris, F. Alcan

Platon dans *Le Parménide,* de « brouiller » ce qui doit être distingué.

Remarquons aussi que l'étude d'une seule science conduirait les esprits à un exclusivisme, préjudiciable à une société, où chacun doit s'efforcer de comprendre les autres. Au lieu de l'association réfléchie, qui est le but de notre vie intellectuelle, nous n'obtiendrions que l'isolement. Les spécialisations prématurées sont nuisibles à la santé de l'esprit et à la vie régulière de la société. Une culture scientifique et littéraire générale, si superficielle soit-elle, sera toujours préférable, dans la vie, à l'étude approfondie d'une seule science. Il faut réagir contre ce qu'Auguste Comte appelait l'esprit « spécial », cause de « l'anarchie mentale et morale (1) ». Stuart-Mill ne reconnaît-il pas, dans ses *Mémoires,* que « surnourri de l'aliment de la polémique, c'est-à-dire de logique pure et d'analyse » il manquait d'un certain enthousiasme? Darwin l'a aussi constaté pour lui-même ; ses goûts esthétiques ont disparu, bien qu'il ait conservé du plaisir à lire les livres d'histoire et de voyage ; il se plaint que son esprit soit devenu une espèce de machine propre à extraire des lois générales d'une multitude de faits ; et il constate que cette atrophie de certaines facultés est une perte de bonheur. Il est curieux de voir un savant, un expérimentaliste comme lui avouer que s'il avait à recommencer sa vie, il se ferait une règle de lire de la poésie ou d'écouter de la musique d'une façon régulière (2).

Pour avoir accordé une confiance immodérée à la méthode et aux principes mathémathiques, Spinoza crut pouvoir réduire à la forme abstraite le jeu des sentiments et des passions. Sa forte dialectique s'est heurtée aux

(1) *Cours de philosophie positive ;* I, p. 426.
(2) *Vie et correspondance de Ch. Darwin;* trad. de Varigny; t. I, p. 104.

réalités d'une vie plus riche que toutes les abstractions. En démontant pièce à pièce nos sentiments, on ne peut que les anéantir. Plus près de nous, Taine n'a-t-il pas essayé de ramener l'histoire littéraire, la critique et la philosophie de l'art aux dimensions de ce lit de Procuste qu'est la science positive? L'*Histoire de la Littérature anglaise* est une application de la théorie, selon laquelle la production des chefs-d'œuvre est régie par des lois aussi nécessaires que celles de la dilatation des métaux. C'était faire une fausse assimilation entre les objets des sciences naturelles et les produits de l'initiative personnelle, ou de l'intelligence des penseurs.

Au contraire, Descartes, en profond éducateur, avait compris que la formation des esprits est due à leur contact avec les diverses connaissances, et qu'il y a une sorte de parallélisme entre les virtualités de l'intelligence et la réalité toujours féconde en résultats inattendus. « Comme les sciences toutes ensemble, dit-il, ne sont rien autre chose que l'intelligence humaine, qui reste toujours la même, quelle que soit la variété des objets auxquels elle s'applique, sans que cette variété apporte à sa nature plus de changements que la diversité des objets n'en apporte à la nature du soleil qui les éclaire, *il n'est pas besoin de circonscrire l'esprit humain dans aucune limite*. (1) » Et plus loin, il écrit ces mots que tout éducateur doit méditer : « si l'on veut chercher sérieusement la vérité, il ne faut pas s'appliquer à une seule science ; elles se tiennent toutes et dépendent mutuellement l'une de l'autre. » C'était aussi l'idée d'Auguste Comte. Selon le fondateur du positivisme, le rôle de la saine philosophie qui doit régénérer les études sera d'y faire prédominer l'esprit d'ensemble sur la manie du détail, afin de faire des hommes « complets ».

(1) *Règles pour la direction de l'esprit*, Éd. Cousin, t. XI, p. 202. Cf. le beau livre de M. Louis Liard, sur *Descartes*. Paris, F. Alcan.

Et si nous traduisons en termes d'application pratique les théories des deux fondateurs de la science moderne, nous dirons que c'est à toutes les sciences qu'il faut faire appel pour former une intelligence, capable de vivre dans un milieu social tel que le nôtre, ensemble immense et varié de faits, d'institutions, de coutumes, subissant le poids du passé, mais cachant aussi, dans ses replis, les germes de l'avenir (1).

* * *

Outre les funestes effets produits par l'usage exclusif d'une méthode unique, prétendue infaillible, combien de fois n'avons-nous pas à souffrir d'erreurs provenant d'un examen superficiel, de la considération incomplète de choses complexes, auxquelles notre désir de faire vite donne les apparences de la simplicité ! Nous avons la prétention de tout voir d'un seul coup d'œil ; et nous osons composer la réalité totale avec des fragments épars de vérité. Nous ressemblons à ces aveugles de la légende chinoise qui, ayant chacun touché différentes parties de l'éléphant du roi, se mirent à disputer sur sa forme (2). Nos opinions sont souvent aussi peu fondées que celles de ces aveugles : comment s'étonner des discussions sans fin qu'elles font naître, de la guerre qu'elles déchaînent ?

Le désir de juger rapidement des choses nous rend aussi le jouet des mots qui nous abusent, nous en imposent, et nous conduisent à des actes que nous réprouverons plus tard. Trop souvent, nous ne pensons qu'avec les mots, risquant de prendre la paille pour le grain des choses. Par l'attrait des mots les multitudes acceptent les opinions de rencontre qu'elles n'analysent

(1) Cf. le livre si suggestif de M. Alexis Bertrand, *L'Enseignement intégral*, Paris, F. Alcan.

(2) *Les Avadanas*, trad. du chinois, par Stanislas Julien. Paris, 1859

pas. Et la foule n'a pas le privilège exclusif de ces entraînements.

Des mots, passons à la pensée elle-même. Tantôt, ce sont des liaisons d'idées qui se forment inconsciemment en notre esprit ; tantôt, toutes constituées dans le milieu intellectuel où nous nous trouvons, elles s'imposent en nous, vivent et prospèrent, parce qu'elles y trouvent un terrain préparé qui les féconde. Elles suscitent d'autres idées dont les ramifications encombrent l'esprit. C'est ainsi que certaines liaisons d'idées nous obsèdent; nous avons beau susciter des synthèses contradictoires des premières ; celles-ci subsistent tenaces. Au contraire, l'homme qui saura diriger ce pouvoir d'associer les idées, tracera d'avance le plan d'ensemble de sa vie intellectuelle. Chacun de nous, orientant différemment ses idées, songera, à propos d'impressions identiques, à des choses différentes (1) ; mais ce seront des séries fécondes d'idées qui, se systématisant et s'organisant, n'auront que plus de facilité à se transmettre d'un esprit à l'autre. Aussi, un éducateur devra-t-il réagir contre l'habitude de ces rapprochements fantaisistes, produisant des calembours dont le seul mérite est d'amuser parfois, et de rompre toujours la continuité d'une conversation sérieuse (2). Il faut soustraire un jeune homme à la société d'esprits de ce genre, pour le soumettre à la forte discipline de la raison.

Il est d'autres associations d'idées qui ne sont pas notre œuvre et que nous trouvons toutes faites autour de nous. Parfois, même, ces liaisons d'idées se présentent à nous comme des conditions de la vie mentale. Nous voulons parler des préjugés de toutes sortes, des

(1) Cf. Bain, *Les sens et l'intelligence*, trad. Cazelles, p. 517, 519. Paris F. Alcan.

(2) Voir Paulhan, Psychologie du calembour, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1897.

opinions toutes faites, des traditions irréfléchies. La moyenne des hommes est soumise à ces habitudes intellectuelles ; elles deviennent les causes de certains actes isolés ; bientôt elles servent à justifier notre conduite et ont l'avantage de se présenter à nous avec la solidité que semble leur conférer une approbation unanime (1).

Nous pourrions citer aussi les préjugés de race, de coterie, qui sont autant d'obstacles à la paix sociale, autant de causes de dissensions toujours renaissantes. Bien que des opinions jadis indiscutées s'effritent sous la poussée d'idées nouvelles, certains hommes continuent à en vivre, sans avoir conscience des pensées qui, pénétrant en eux, deviendront les dissolvants de leurs croyances. Ils ressemblent à ces hannetons qui continuent de manger la feuille de l'arbre, pendant que le petit scarabée, introduit dans leur corps, leur dévore les entrailles.

Bien semblables à ces préjugés sont les formules banales que l'usage quotidien nous impose, et dont nous n'avons jamais éprouvé la solidité. On jette dans une discussion des affirmations au caractère axiomatique ; et l'on fait appel à ces prétendues vérités que nul homme de bon sens ne saurait contester. De ce nombre sont les raisonnements dont parle Stuart Mill, qui, usités en morale et en politique, sont déduits d'expressions telles que : *Les lois de la nature, — la droite raison, — la rectitude naturelle.* Stuart Mill aperçut la phraséologie de ces expressions ; elles n'étaient, selon lui, qu'un dogmatisme déguisé, servant de moyen à chacun pour imposer son sentiment aux autres, et pour présen-

(1) Les exemples viennent en foule à l'esprit. Ainsi, combien de nos contemporains n'oseront pas se mettre treize à table !... Combien n'entreprendront rien un vendredi ! Les statistiques des chemins de fer, ainsi que celles des tramways et des omnibus de Paris nous montrent que, ce jour-là, le nombre des voyageurs diminue sensiblement.

ter ce sentiment comme portant sa raison en lui-même. Nous faisons souvent appel à ces formules générales qui nous semblent commodes pour donner à une opinion chancelante l'apparence de la généralité. Et, comme le nombre de *ces formules à tout faire* est, en somme, assez restreint, combien de gens seraient réduits au silence, le jour où elles leur seraient retirées? Telles sont des paroles comme celle-ci : *Les affaires sont les affaires ; — Le mieux est l'ennemi du bien ; — Pauvreté n'est pas vice*, et d'autres aphorismes de même valeur (1). Il y a loin de ces idées banales et vulgaires aux idées vraiment générales et fécondes.

Nous sommes aussi victimes de certaines manières de penser et d'agir qui n'ont d'autre mérite que de remonter à une haute antiquité. Ce sont certaines traditions que nous « humons avec le lait de notre naissance » (2). C'est aussi le respect irréfléchi des anciens, dont il est parfois difficile de secouer la servitude, car « les morts durent longtemps ; on ne peut les tuer » (3), et nous savons tous avec quelle difficulté les pensées se répandent ; quand nous croyons vivre dans le siècle de raison, ce n'est là qu'une hallucination sociale, comme dit un sociologue contemporain, Gumplowicz ; nous sommes encore aussi barbares que nos ancêtres, mais nous le sommes d'une manière différente (4).

Enfin, si l'on considère des groupes sociaux différents, on constatera qu'il se forme dans leur sein des opinions s'imposant à l'insu de tous. Chaque région, chaque ville professe, sur des objets déterminés, des

(1) Cf. L. Bloy, Exégèse des lieux communs: (*Mercure de France*, janvier 1898.)

(2) Montaigne, *Essais*, livre I, chap. xxii. De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue.

(3) Michelet, *L'Etudiant*, p. 138.

(4) Cf. Max Nordau, *Paradoxes sociologiques* et *Les mensonges conventionnels de notre civilisation*, Paris, F. Alcan.

jugements admis de confiance, auxquels la première expérience sérieuse donnera un démenti. Questionnez divers habitants soit sur des choses générales, soit sur des particularités du pays. Ils se croiront obligés de vous débiter leurs vagues formules qui sont presque devenues les éléments nécessaires d'une conversation de bon ton. L'étranger qui vit au milieu d'eux finira par prendre ces mêmes façons de juger. Il professera l'admiration des indigènes pour la vieille cathédrale, partagera leurs sentiments de jalousie pour la ville rivale, etc. (1).

De toutes façons, c'est la passivité de l'esprit qui est la cause de ce mode de penser. Une force inconnue nous entraîne, que notre adhésion, trop souvent volontaire, contribue à rendre presque invincible. Et l'on aboutit à l'inertie, à la cristallisation de la pensée.

Nous avons vu quelle était en nous l'action des préjugés dont certains sont « les compagnons de route de l'humanité, depuis dix mille ans, peut-être (2) ». Nous avons dit, aussi, comment s'imposait en nous ce que Spencer appelle l'autorité provenant de l'opinion publique des vivants, et plus encore celle qui provient de l'opinion publique des morts. Ces maux atteignent notre esprit par la raison qu'il vit dans une société qui a pour loi essentielle la solidarité, et dont il reçoit nécessairement les acquisitions, bonnes ou mauvaises.

Il nous reste à voir comment doit se comporter cet esprit dans ce milieu intellectuel, et dans quel sens doit être dirigée son éducation, pour éviter l'étiolement de ses forces, la dépression de son activité, lui donner son individualité, et faire de lui une force sociale.

(1) Cf. Camille Vergniol, *L'Enlisement*, roman.
(2) Guyau, *Irréligion de l'avenir*, p. xxvii, Paris, F. Alcan.

***

Il est de mode aujourd'hui de rendre responsable notre système d'éducation de tous les maux qui affligent notre société. Si les critiques intéressées de ceux qui font métier d'attaquer nos institutions modernes ne sont pas de nature à nous alarmer, il est juste de prêter l'oreille aux plaintes de ceux qui les défendent, et aux jugements des esprits impartiaux. La plupart des éducateurs insistent sur les causes de déformation intellectuelle que nous avons signalées tout à l'heure (1).

Sans nous attarder à montrer le caractère exagéré de certaines critiques, nous rechercherons par quels moyens on donnera à l'esprit sa véritable valeur, pour qu'il échappe aux influences pernicieuses dont nous avons parlé.

Méfiance de soi-même, indépendance à l'égard des autres : voilà notre but. Il s'agit de nous débarrasser de l'écorce qui nous enveloppe, de nous mettre, à tout instant, dans une situation d'esprit analogue à celle où se mit Descartes, quand il entreprit de refaire l'édifice des connaissances. C'est le devoir du maître d'habituer l'élève à contrôler toutes ses affirmations, à vérifier par lui-même ce qu'il tient des autres, même quand il s'agit des choses les plus banales. La hâte de l'existence, et la fièvre de l'action nous entraînent ; et, *pour en finir,* nous exprimons trop souvent une idée qui n'est pas la nôtre. Il se produit même, dans certains cas, un curieux dédoublement de nous-mêmes. Il y a deux hommes en nous : celui qui affirme, se souciant peu de l'effet de sa réponse, et celui qui, plus profond, plus intérieur, reconnaît le peu

(1) Voir Maurice Leloup, *L'Éducation moderne et l'Université* (Revue Bleue, 8 et 29 août 1896) : Gaston Paris, dans le *Journal des Débats,* matin 24 septembre 1893; Duclaux, conférence faite au Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, dans le *Bulletin de la Ligue*, août-septembre 1901.

de fondement de ce qu'il dit. C'est cet homme intérieur qui, parfois dissimulé, doit surnager, en quelque sorte, dans le flot des opinions courantes dont il se fait l'écho, au hasard des rencontres.

Au lieu du fortuit et de l'arbitraire, demandons à la réflexion ses produits inattaquables. Rejetons tout ce qui se présente avec une apparente solidité, mais n'a pas subi l'épreuve du feu. Pour organiser la conscience individuelle et mettre au jour les virtualités qu'elle renferme, instituons de sérieuses délibérations. Nous saurons ainsi jusqu'où va notre compétence, et nous ne commettrons pas ces violations de territoire intellectuel qui sont l'indice de la guerre entre les esprits, comme l'invasion des armées étrangères est le commencement des hostilités.

Ainsi s'acquiert une qualité des plus précieuses pour la vie sociale : l'esprit d'examen. N'acceptant pas de prime-abord les affirmations, si autorisées soient-elles, nous prendrons l'habitude de faire des expériences, des comparaisons, etc. Mais il se présentera aussi des cas où nous saurons accepter certaines autorités, en matière scientifique, par exemple. En effet, notre éducation, par son caractère, de plus en plus encyclopédique, nécessite la conciliation de la spontanéité de l'élève avec un dogmatisme libéral et prudent; mais nous justifierons notre adhésion aux opinions d'autrui, en reconnaissant que notre esprit a de bonnes raisons pour les estimer meilleures et mieux fondées que ne le seraient les siennes propres.

Ce sera aussi sur les affirmations relatives à la pratique que s'exercera notre jugement. Comme il n'est jamais trop tôt pour commencer cette éducation, on devra provoquer chez l'enfant ces opinions personnelles qui parfois font sourire, mais qui sont la manifestation d'un travail intérieur dont la vie accroîtra les effets bienfaisants. Devenu jeune homme, notre élève ne se laissera

pas prendre au dépourvu par l'action qui le réclame ou par la paresse qui le guette. Le journal, on le sait, est devenu, pour beaucoup d'hommes, la seule source où ils puisent quelques notions. Combien de fois le journal ne donne-t-il pas une déformation extraordinaire aux faits les plus simples, ne répand-il pas, dans l'intérêt d'un parti, ou... du tirage, des nouvelles que tout esprit sérieux ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire? Il y a des hommes qui se fient aveuglément à ce que raconte leur journal. « C'est cependant imprimé! » répondent-ils à toute objection qu'on leur fait; leur vénération pour l'imprimé justifie cette opinion d'un romancier contemporain, d'après lequel « des œuvres, jugées infimes et sans espérance, se haussent, à l'enrégimentation typographique, comme un imbécile dans un uniforme » (1). C'est à ces esprits qu'il faut rendre un grand service en leur donnant, comme bagage intellectuel, l'habitude de réfléchir et de douter (2).

Une fois délivrés de toute sujétion extérieure, nous instituerons en nous-mêmes de libres discussions qui aboutiront à des affirmations réfléchies. Se présente-t-il à notre esprit une synthèse qui nous paraît avoir des titres à notre créance, notre devoir sera de susciter la synthèse contraire. Allons-nous porter un jugement sur une personne ou sur un événement, demandons-nous si le jugement opposé ne serait pas plus acceptable. Il n'appartient qu'aux intelligences incomplètes et moutonnières de s'attacher, sans hésiter, à l'affirmation que les apparences extérieures leur présentent. Au contraire, l'intelligence qui s'estime à sa vraie valeur ne craindra pas ses propres inventions. Après avoir épuisé toutes

(1) J.-H. Rosny, *Le Termite*, p. 75.

(2) « L'esprit scientifique n'est inutile dans aucun métier ». a dit excellemment M. Lavisse dans le discours prononcé à la cérémonie de l'inauguration de l'Université de Paris, 19 novembre 1896.

les hypothèses possibles, et mis à néant les raisons contraires à notre opinion, nous aurons une véritable connaissance, car « bien connaître une chose, c'est apercevoir même les motifs qu'il y a d'en douter (1) ».

Après ce que nous avons dit, on peut caractériser les différentes sortes d'esprits en répétant le mot si connu de Charles Renouvier : « C'est le propre du sot de douter rarement, du fou de ne douter jamais; l'homme de bon sens se reconnaît à ce qu'il doute beaucoup. »

Le procédé d'éducation que nous venons de décrire n'est-il pas celui que suivirent les véritables savants, sans oublier le réformateur Descartes? Dans notre siècle, un penseur, dont les confidences sont précieuses en matière d'éducation intellectuelle, Darwin, reconnaît qu'il n'est pas très sceptique, et que c'est une tournure d'esprit préjudiciable aux progrès de la science; car une certaine dose de scepticisme chez un homme de science évite une grande perte de temps, et de nombreuses erreurs (2). Aussi a-t-on naguère soutenu, sans exagération aucune, que le rôle de la raison est moindre dans l'invention et dans l'organisation que dans la critique des doctrines, dans la création et l'extension que dans la destruction des autorités intellectuelles (3). Ajoutons que, si cette autorité est la nôtre, nous devons être plus empressés encore à la contester, et à nous fournir à nous-mêmes les raisons d'affirmer. Ainsi, ce qui nous vient du dehors ne sera plus vraiment étranger; le savoir sera bien nôtre, quand, ayant su le saisir, nous l'aurons harmonisé avec nous-mêmes. Suivant la célèbre comparaison des Stoïciens, la vraie science est celle qui ressemble à la main fermée et fortement serrée par l'autre; c'est celle qui provient

(1) Maurice Barrès, *Toute licence sauf contre l'amour*, p. 40, Paris, 1892. Cf. Un discours prononcé à la chambre des députés par M. Jaurès, *Journal officiel* du 12 février 1895.

(2) *Vie et correspondance de Ch. Darwin*, trad. de Varigny, t. I. p, 107.

(3) Balfour, *Les Bases de la croyance*.

de notre effort personnel, de notre action incessante sur les choses. Par cet effort continu, le véritable esprit de la science descendra en nous, « nous pénétrera, comme fait la pluie dans la terre, la pluie qui vraiment fertilise (1) ».

*
* *

Pour bien comprendre le rôle de l'esprit d'examen en opposition avec l'esprit de routine, sortons du domaine restreint de l'individu, et jetons un regard sur la société. Usons du procédé que recommande Platon dans *la République* (2). L'histoire de la civilisation nous présente des époques qui, fidèles à des principes de conduite différents, ont, dans la succession des générations, un rôle analogue à celui des individus dans la société limitée où ils se trouvent.

De même que nous avons distingué, au point de vue individuel, l'esprit de routine et l'esprit critique, de même, dans la vie de l'humanité, se présente ce que Renouvier appelle les âges de discipline et les âges de discussion (3). Le premier de ces phénomènes politiques consiste dans un ensemble d'habitudes invincibles, de coutumes enracinées qui soumettent les esprits à une règle uniforme et leur enlèvent toute initiative. Le second, au

(1) Anthoine, *A travers nos écoles*. p. 16.

(2) Voir *République*, livre II, 368, D. : « Si des personnes qui ont la vue basse, ayant à lire de loin des lettres écrites en petits caractères, apprenaient que ces mêmes lettres se trouvent écrites ailleurs en gros caractères sur une surface plus grande, il leur serait très avantageux d'aller lire d'abord les grandes lettres et de les confronter ensuite avec les petites pour voir si ce sont les mêmes... Un état est plus grand qu'un homme..: et nous reconnaîtrons en petit ce que nous aurons vu en grand. »

(3) Voir Renouvier, *Critique philosophique*, 4e année, t. II. Déjà Saint-Simon et Auguste Comte avaient distingué, dans l'histoire, les *époques organiques* et les *époques critiques*. Mais, pour ces philosophes, l'humanité devait tendre à une nouvelle époque *organique*, à la restauration de laquelle ils travaillaient, pensant que les habitudes de liberté et de critique étaient causes de la dissolution politique et sociale, inaugurée par la Réforme, et continuée par la Révolution.

contraire, répond à l'ère de l'examen qui critique la coutume elle-même, se débarrasse des dogmes gênants. C'est l'époque de la libre recherche scientifique, de la discussion politique, aboutissant à la création de la cité, au changement de gouvernement par la recherche incessante de la meilleure constitution. D'une part, c'est le moyen âge avec son esclavage imposé dans tous les domaines, ses fondations religieuses, cherchant à étouffer, sans y parvenir toujours, les semences de la civilisation ancienne. D'autre part, c'est l'époque moderne, la Renaissance, retrouvant les virtualités de la cité antique, et reprenant, après de longs siècles d'oppression intellectuelle, le fil interrompu de la civilisation artistique et politique des anciens. Ce qui a produit l'âge d'examen, qui est le nôtre, c'est « la liberté de l'esprit avec les diverses cultures indépendantes qui lui sont un exercice indispensable ».

Ce qui est, pour la société, un élément de vie et de progrès, l'est aussi pour l'esprit individuel. L'autorité, la coutume, le préjugé, oppriment les peuples comme ils étouffent certaines intelligences. La véritable santé exige la liberté et l'indépendance.

* * *

Pour montrer la valeur de ces habitudes d'esprit, il n'est pas inutile de rechercher les avantages qui en résultent.

C'est d'abord la sincérité envers nous-mêmes, chaque fois que nous formulons une opinion et que notre esprit s'arrête à une solution. L'intelligence, habituée à méditer, à faire surgir autour d'une idée donnée les idées secondaires qui s'y rattachent, l'éclairent et la fécondent, ne saura pas se mentir à elle-même, en affirmant ce qui lui paraîtrait manquer de preuves. On ne préférera plus, aux peines que coûtent la conscience gardée et la vérité conquise, un mensonge qui laisse ou met l'esprit en repos.

Aussi, quelle absurdité de prétendre qu'une croyance quelconque est meilleure que l'absence de croyance! On connaît, à ce propos, les réflexions si sensées de X. Doudan qui repousse l'idée d'une « foi de complaisance », car, dit-il, « les doutes de l'honnête homme contiennent plus de vérité morale que la profession de foi des gens placés sous le joug de la mode. Les professions vives de ce qu'on ne croit qu'à demi sont la gangrène de l'âme... S'il n'est pas nécessaire d'être croyant, il est ordonné d'être sincère; c'est la grande condition de l'être moral ».

L'habitude de la discussion nous forcera aussi à être sincères envers les autres, à leur montrer, en quelque sorte, par quels intermédiaires notre pensée a dû passer pour aboutir à une affirmation. Ce sera un moyen de produire chez les autres la conviction dont nous serons animés nous-mêmes. C'est à tort que l'on jugerait cette habitude comme un principe dissolvant de la société, comme une forme de l'anarchie. Car, dit-on, l'ordre est la condition essentielle de l'existence sociale. Jamais, répondrons-nous, l'ordre acheté au prix de l'inaction des esprits, et des mensonges envers nous-mêmes. Il faut que l'ordre se réalise par la libre discussion; et n'avons-nous pas l'exemple des républiques grecques qui n'ont dû leur forte cohésion qu'à ces habitudes d'esprit, créatrices de l'art, de la politique et de la cité?

Enfin, l'esprit aura conquis son autonomie; au lieu de subir les idées en maîtresses despotiques, il sera leur maître. Avant de leur accorder sa créance, il exigera d'elles la production de leurs titres. Sinon, elles passeraient en lui, s'y combineraient pour produire un résultat qu'il n'aurait ni cherché, ni même connu.

***

En considérant les éléments qui constituent notre vie intellectuelle, nous trouverons l'occasion d'appliquer

cet esprit de doute et d'examen, qui est, suivant le mot de Gœthe au sujet de Descartes, « un scepticisme actif qui s'efforce de triompher de lui-même, et d'atteindre, au moyen d'une expérience réglée, à une certitude contrôlée et réfléchie ». Aussi, ne risquerons-nous pas de confondre les questions comportant la méthode scientifique, et celles qui doivent être posées et résolues d'autre façon. Savoir reconnaître ce qui est susceptible de science et ce qui ne l'est pas, c'est peut-être le commencement de toute recherche sincère, qui nous fera établir une séparation entre le domaine des connaissances purement spéculatives, et le domaine de celles où interviennent la morale et l'action. En effet, quand il s'agit de vérités relatives aux simples sensations s'imposant à nous, ou de propositions déduites d'autres propositions déjà démontrées, l'esprit affirme sans crainte d'erreur; mais quand nous devons affirmer en vue de la pratique, alors nous ne pouvons guère prétendre qu'à la probabilité ; et même, dans le doute, il faut agir. Alors, nous devons affirmer sans preuves, et pour des raisons tout autres que des raisons démonstratives. Nous vivons beaucoup sur des probabilités, et, comme dit Leibnitz, « l'appréciation des probables est encore supérieure à l'appréciation des certitudes » (1).

Un penseur contemporain, traitant avec sa désinvolture habituelle les questions les plus vitales, pense que pour ces problèmes dont le sens véritable nous reste caché, il serait imprudent de ne poser qu'une seule affirmation ; car, quoi qu'il arrive, il ne faudrait pas être dupe. A ceux qui spéculent sur la valeur morale de l'univers, et traitent les problèmes de ce genre, il conseille « une sagesse à deux tranchants, prête également aux deux éventualités du dilemme ». La sagesse consiste à être

(1) *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, IV, 14.

prêt à tout (1). Comme si l'esprit pouvait ainsi se balancer entre l'affirmation et la négation, se nourrissant du fragile espoir de n'avoir pas été dupe, quelle que soit l'issue de cette vie ! Bien que nous devions sacrifier notre tranquillité à la recherche toujours continuée de la vérité, si les faits déjà prouvés, si nos tendances, si nos bons sentiments nous ont inclinés à juger une hypothèse préférable à une autre, nous devons nous y tenir. Il serait puéril d'arguer de la variété des opinions pour justifier cette mobilité à nos yeux.

A la rigueur, ajoute Renan, « pour soi on peut risquer les grands partis ; mais on n'a pas le droit de jouer pour les autres. Quand on a charge d'âmes, il faut s'exprimer avec assez de réserve pour que, dans l'hypothèse de la grande banqueroute, ceux qu'on y a compromis se trouvent n'avoir pas été trop victimes. » Ce souci du maître pour son disciple semble une ironie sous la plume de celui qui essaya, un certain moment, d'être le directeur de conscience de la jeunesse ; et l'étalage d'un pareil scrupule montre bien s'il fallait prendre au sérieux les conseils qu'il se flattait de répandre avec le sourire et la bonhomie d'un désabusé. Celui qui a charge d'âmes, s'il avoue ses pensées de derrière la tête ne donnera qu'un enseignement stérile. Quand un maître aura agité et critiqué devant ses élèves les hypothèses possibles, il doit leur montrer, comment, malgré les incertitudes, la raison doit se décider, sans cependant renoncer à un examen possible pour lequel il n'y a jamais prescription. Et, dans ces cas, nous jugeons avec tout notre être ; sachons bien que la solution sera, pour une bonne part, ce que nous aurons voulu qu'elle soit. Il est même curieux de voir les plus sceptiques reconnaître que, s'il s'agit de certains problèmes (et ce sont les plus importants pour

(1) RENAN, *Feuilles détachées*, p. 394. — Cf. FOUILLÉE, *Avenir de la métaphysique*. Paris, F. Alcan.

nous), rien n'est vraiment fécond, si la foi ne s'y ajoute. Qu'on se rappelle ce personnage d'un roman contemporain, Jérôme Coignard, qui, après avoir détruit tout ce qu'on juge respectable, avoue l'impuissance de son intelligence, et fait appel aux élans du cœur (1). Il ne s'agit pas d'une foi aveugle, mais bien d'une croyance réfléchie, requise pour terminer, par une *préférence*, les discussions où les arguments s'épuiseraient, sans aboutir. De cette foi, dont nous sommes les ouvriers, nous avons besoin pour vivre ; nous en avons besoin pour mourir.

Envisagée, comme nous l'avons fait, l'éducation intellectuelle donnera à l'esprit l'habitude d'être vraiment lui-même dans son contact avec les autres esprits, et avec les choses. Ainsi, il sera libre ; et, à ce prix, cette éducation ne sera pas une œuvre purement abstraite, elle aura une portée sociale.

(1) *Opinions de Jérôme Coignard*, par Anatole France, fin : « Les vérités découvertes par l'intelligence demeurent stériles... C'est par le sentiment que les semences du bien sont jetées sur le monde. La raison n'a point tant de vertu... Il faut, pour servir les hommes, rejeter toute raison, comme un bagage embarrassant. et s'élever sur les ailes de l'enthousiasme. Si l'on raisonne, on ne s'envolera jamais. »

VII

L'ÉDUCATION MORALE ET LA PHILOSOPHIE DE LA VIE

Le problème du devoir qui s'impose à tout homme, celui du bonheur social auquel nous aspirons ont donné naissance aux philosophies et aux conceptions religieuses les plus diverses. Nous pouvons suivre dans l'histoire de la pensée les contradictions des écoles, cherchant à donner la formule de ce qui paraît si simple, au premier abord : la vie ; et l'on est même souvent tenté de se demander si des théories philosophiques sont indispensables pour savoir vivre, et s'il ne vaut pas mieux se laisser aller à la nature qui sera toujours victorieuse des artifices du raisonnement. On pourrait croire aussi que ces graves problèmes ne préoccupent plus notre époque qui songe surtout à montrer (et c'est son droit) ce qu'elle a produit dans le domaine scientifique, et à se glorifier des brillantes applications que l'esprit moderne a tirées des connaissances théoriques, pour accommoder le monde à ses besoins (1).

Personne, certes, n'osera nier les progrès accomplis dans ce sens ; personne ne contestera la beauté de notre

(1) Séailles, *Les affirmations de la conscience moderne ; Pourquoi les dogmes ne renaissent pas*, page 104.

monde, et la grandeur de notre action sur la matière rebelle, enfin vaincue par l'esprit. Mais nous laisserons-nous éblouir par le spectacle toujours nouveau des découvertes qui témoignent de la force de notre esprit en améliorant notre existence ? Nous condamnerons-nous à ne voir que la moitié de la réalité ?

A part les faits que nos sens connaissent, et dont nous parvenons à saisir les relations immuables, nous observons ce qui se passe dans le domaine de la conscience ; ce sont nos idées, nos sentiments, nos résolutions, nos habitudes. Ce sont aussi nos actions conformes ou contraires à l'idéal conçu, et constituant la trame de notre vie intérieure. Nous ne nous intéressons pas uniquement aux relations des phénomènes du monde matériel, et nous rentrons en nous-mêmes. Cette curiosité est la marque de notre propre grandeur.

Nous nous demandons aussi ce que nous valons. Des penseurs se livrent à cette enquête ; rassemblant observations et documents, convoquant les témoins, interprétant les faits, ils jugent de l'état moral de leurs contemporains ; et le plus souvent, le jugement devient un violent réquisitoire contre le temps où nous vivons. Les conquêtes scientifiques de notre siècle n'empêchent pas de constater une certaine dépression au point de vue moral ; on parle d'une crise terrible que nous traversons et les écrivains impartiaux constatent un véritable malaise ; non pas uniquement en eux-mêmes, ce qui pourrait être l'indice d'un abus de l'esprit d'analyse, mais chez tous leurs contemporains, dans les divers milieux qu'ils étudient. Ce problème de la moralité ne sollicite pas uniquement les recherches des métaphysiciens ou des philosophes. Il y aurait une grave erreur à le poser de façon purement abstraite et à le renvoyer aux discussions des moralistes d'école. C'est plutôt un problème actuel, national ; dans les termes où il se présente,

la solution qui lui sera donnée engagera l'avenir intellectuel et moral du pays. A quoi nous serviront, d'ailleurs, les instruments dont nous disposons, les richesses que nous fournissent la science et l'industrie, si notre vie morale s'atrophie ? A quoi bon vivre dans l'opulence, si l'on ne sait pas se servir des biens que l'on a, si même de l'absence de direction résulte un usage plutôt pernicieux de notre liberté ?

Si Renan a soutenu qu'on se moque des principes quand il s'agit de faire le bien, d'être un héros (1), nous ferons remarquer que l'humanité n'est pas uniquement composée de héros : et les actes d'héroïsme ne constituent pas toute une vie. Le génie se met au-dessus des règles ; mais l'humanité, prise dans son ensemble, ne peut vivre que si elle a des raisons pour vivre.

Il appartient à chaque esprit de concevoir ce que doit être la vie humaine, guidée par la raison, et ayant le bonheur social pour but. On fausse l'existence, et, plus tard, les regrets sont vains, quand on s'est avancé sur cette mer périlleuse sans dessein arrêté, quand on a dépensé l'effort à tout hasard. Il ne sert de rien de dire que tout est déterminé d'avance, que le destin conduit celui qui lui obéit volontiers, mais nous entraîne si nous lui résistons. C'est le sophisme des paresseux. Il faut, au contraire, agir en obéissant à une règle précise qui se reflètera dans tous les actes de notre existence.

Charles Renouvier dit quelque part : « La bourgeoisie n'est plus et ne se sent plus conduite par les idées. » Cette critique s'applique à tous nos contemporains, qui manquent d'esprit de suite, d'organisation dans les idées, parce que tous croient que l'éducation est chose facile, et que l'on fait le bien, naturellement, sans apprentissage. Toujours la même suffisance, et le même orgueil ! Nous

(1) Discours à l'Académie française, 4 août 1881.

savons, au contraire, ce que coûte d'attention assidue et d'activité, la conduite de la vie, et quel désarroi jette dans une existence la rupture des cadres conventionnels qui l'enserraient. Un romancier contemporain a bien montré la situation d'une femme qui, obligée de quitter le monde artificiel dans lequel elle vivait, en est réduite à chercher par elle-même une nouvelle discipline de vie (1).

Sans nier la part du sentiment, l'influence de l'émotion dans l'organisation de la vie morale, c'est surtout à de solides idées, à des principes de conduite qu'il faut faire appel pour remédier à la crise dont nous souffrons. N'ayons pas peur des idées. On parle souvent de la difficulté qu'il y a à faire pénétrer dans les autres esprits les affirmations essentielles d'une doctrine : on dit aussi qu' « il ne suffit pas d'apprendre à quelqu'un des choses vraies et justes pour le faire agir d'une façon vraie et juste (2) ». C'est exact. Mais, il faut que l'éducateur procède de façon à ce que les idées aient une véritable influence dans la vie ; et ici, il ne s'agit pas de choses qui nous soient étrangères, froides et sans intérêt pour nous-mêmes, comme un théorème de géométrie ou une expérience de physique. C'est notre vie qui est en jeu. Quel est celui que ne passionnera pas un pareil sujet de méditation ! Dans quel esprit les idées resteraient-elles stériles ? On sait que les grandes forces sociales sont les forces spirituelles ; et n'a-t-on pas dit aussi que la tâche de la sociologie, comme science pratique, était de diminuer l'erreur et d'augmenter la vérité dans les idées communes et universelles de la société ? Le devoir de l'éducateur ne consiste-t-il pas à créer chez les autres d'harmonieux systèmes d'idées, dont la force sera telle qu'elles se réaliseront et s'exprimeront dans une infinie

(1) Marcel Prévost, *La princesse d'Erminge.*
(2) Spencer, *Faits et commentaires.*

diversité d'actes concrets, comme une nébuleuse se divise en une quantité de brillantes étoiles ?

Pour nous qui devons *réaliser* notre vie, mieux vaut savoir qu'ignorer. Une troupe en excursion gravit un sentier de montagne. Le chemin est rude : on avance péniblement, mais on voit clairement le but qu'on veut atteindre. Il y a encore une certaine allégresse quand, à des moments d'arrêt, on s'aperçoit de la distance parcourue. D'autres fois, on va sur une route sans obstacle et facile, mais on est perdu dans le brouillard et dans les nuages. On ne voit jamais le point vers lequel on marche ; un rideau impénétrable nous sépare de tout ce qui existe.

Celui qui possédera de fortes idées sur la conduite rencontrera des obstacles sur sa route ; mais l'effort qu'il fera sera préférable à la tranquillité de celui qui se laisse conduire par les circonstances, sans se douter du point où il doit aborder.

Il faut, en un mot, avoir une *philosophie de la vie*.

* * *

Cette philosophie de la vie, à qui la demanderons-nous ? Quelle puissance moderne nous donnera les enseignements et les directions pour l'existence ? Certains écrivains pensent qu'il faut la demander à l'Église (1) ; on nous invite aussi à l'obéissance envers le clergé, car « on ne peut concevoir la religion sans l'Église » (2).

C'était aussi l'opinion d'un savant qui n'était pas né dans le christianisme. Sentant combien le monde avait besoin d'une direction morale, pour retrouver son équilibre, James Darmesteter croyait que l'Église catholique restait « la seule force organisée d'Occident » et « un

(1) Par exemple, M. Melchior de Vogüé : *Après M. Renan*, p. 313.
(2) Edouard Rod, *Idées morales du temps présent*, p. 202, Cf. plus haut, *L'Organisation de la vie sociale*.

admirable instrument d'unité et de propagande ». Mais, pour posséder son ancienne puissance sur les consciences, pour « reprendre haut la main la direction des sociétés humaines », l'Église devait retourner au prophétisme où elle retrouverait « le sens des formules d'où elle est sortie » (1). Darmesteter ne s'abusait-il pas sur le rôle possible de l'Église qui, subissant le poids stérilisant du dogmatisme, est aujourd'hui une force de résistance, et non une force d'action et de progrès? Autre chose est le prophétisme, se débarrassant des étroitesses de l'antique Thora et jetant sur le monde le souffle vivifiant de l'avenir, autre chose l'Église, asservie au dogme qui est la cristallisation de la pensée. Il ne nous semble donc pas qu'il soit besoin de l'Église pour enseigner au monde la philosophie prophétique.

D'ailleurs, des catholiques eux-mêmes parlent de « l'erreur des enfants de la tradition » qui ont cru que les applications données jusqu'ici à la loi morale étaient les seules que celle-ci put recevoir, et qui ont refusé de s'associer aux aspirations de l'époque moderne (2). Nous assistons aussi à un renouvellement curieux de l'Église catholique ; et des prêtres vont jusqu'à dire que, pour respecter ses grands hommes, il ne faut pas imiter servilement leurs actions passées, mais plutôt faire ce qu'ils feraient s'ils vivaient aujourd'hui (3).

On reconnaît aussi comme impossible la réconciliation du christianisme avec l'esprit de rénovation sociale qui agite si profondément les temps modernes (4), et l'on constate que, pour des raisons philosophiques, scientifiques et sociales, *les dogmes ne renaissent pas* (5).

(1) Voir *Les Prophètes d'Israël*, et surtout l'admirable préface en tête de ce volume.

(2) Paul Bureau, dans la *Coopération des Idées*, 1er février 1904, p. 253.

(3) C'est ce que nous avons entendu développer par un abbé, conférencier du *Sillon*.

(4) Challemel Lacour, *Études et réflexions d'un pessimiste*, p. 163,

(5) Voir Séailles, *Les Affirmations de la conscience moderne*.

Mais ceux-là mêmes qui voient l'insuffisance du christianisme, dont beaucoup d'âmes ont cependant vécu, ne pensent pas que la solution du problème de la vie soit trouvée quand on a renversé les croyances hors d'usage. La libre pensée n'a souvent été qu'une négation ; et l'on a cru trop facilement que la science avec ses lois nécessaires occuperait dans la conscience la place que la foi avait si longtemps gardée. Pourquoi admettre que la science suffit à tout ? n'est-il pas extraordinaire de voir poser un semblable postulat par ceux mêmes qui ne tolèrent rien en dehors de la démonstration prétendue irréfragable? Pourquoi nous fermerait-on les avenues de l'idéal, au nom d'une science que rapetissent souvent ceux qui s'en prétendent les apôtres?

On n'a pas non plus le droit de croire à l'inutilité des idées métaphysiques, parce que l'on aurait affirmé la souveraineté de la morale (1). Ce serait se faire de la morale une idée singulièrement étroite. La conception morale dépasse forcément le domaine des préceptes de la conduite ; elle implique des affirmations portant sur la réalité tout entière au milieu de laquelle nous vivons, et qui, sous une forme ou sous une autre, nous survivra.

En un mot, ni l'Église, ni la science, ni la morale, réduite à ses préceptes, ne seront capables d'orienter la vie moderne. L'esprit dépasse les faits de la nature et le monde de la conscience individuelle. Mais il faut s'entendre : la métaphysique dont l'esprit moderne sent le besoin n'est pas celle qui spécule sur les idées de cause et de substance. Ces recherches ont été stériles ; et, pendant qu'elle éternisait des discussions sur des problèmes oiseux, l'ancienne métaphysique abandonnait à l'Église la conduite de la vie, l'enseignement moral, et se condamnait à l'impuissance. Ainsi comprise,

(1) Voir *La Religion fondée sur la morale,* recueil de discours publiés par les Sociétés américaines pour la culture morale.

elle ne vaut pas une heure de peine, comme disait Pascal. Mais elle doit redevenir ce qu'elle a été chez les anciens, être une recherche sur la vie, et reprendre la direction des esprits qui lui appartient dans une société où toutes les consciences ont les mêmes droits, et où l'on sait qu'il y a des fins de la vie humaine, et que ce n'est pas la pratique qui les révèle toutes (1).

L'ensemble de ces fins, posées par la raison contemporaine, constitue ce que nous appelons la philosophie de la vie.

***

Essayons de déterminer les principes essentiels qui doivent présider à notre conduite ; nous verrons en même temps quelles règles pratiques on peut en déduire.

Le premier de ces principes est *la distinction absolue de la nature et de la morale*, que certaines philosophies contemporaines sont trop portées à confondre. Le XIXe siècle s'est laissé séduire par une illusion scientifique, en croyant que l'idée de loi naturelle s'applique à tout, et que le déterminisme est la conception définitive et complète de la réalité. On a trop facilement généralisé et appliqué dans le monde politique et social ce qui n'était vrai que dans le monde animal (2). La doctrine de l'évolution a tout unifié ; elle a supprimé les barrières entre ce qui était physique et ce qu'on disait intellectuel ou moral ; on a cru que tous les faits, sociaux ou autres, n'étaient que la résultante des phénomènes mécaniques ; et le succès de l'évolutionnisme ne serait-il pas une des causes de la crise morale signalée par tant de penseurs ? (3).

(1) Cf. Ch. Renouvier et L. Prat, *La Nouvelle Monadologie*, p. 408-417. Voir aussi Liard, *La Science positive et la Métaphysique*, Paris, F. Alcan.

(2) Fouillée ; *La France au point de vue moral*, p. 25. Paris, F. Alcan.

(3) Voir *Morale sociale*, Paris, F. Alcan. Conférence de M. Dauriac, p. 312.

C'est contre ces généralisations hâtives de certains philosophes que doivent réagir ceux qui veulent donner à la vie humaine une règle qui soit proprement la sienne. Dans un passage célèbre, Stuart Mill avait déjà fortement marqué la différence entre la nature et l'homme ; les actes les plus ordinaires de la nature, s'ils étaient intentionnels, seraient immoraux ; tout ce qui fait condamner les hommes à la mort ou à la prison, nous le retrouvons dans les actes de la nature. Un homme qui continuerait à jeter des pierres ou à tirer le canon quand un autre passe, et qui le tuerait, serait mal venu de s'excuser en invoquant l'exemple de la nature, et il mériterait d'être traité en meurtrier (1). Mais la nature obéit à des lois inflexibles qui peuvent être utilisées pour notre bonheur ; et le mal qu'elle produit, elle en est l'ouvrière inconsciente,

> Etrangère à la joie, ignorante des pleurs,
> Qui, de la même main, nourrice mercenaire
> Nous berce tous, vivants ou morts, sur ses genoux.

Et nous devons l'absoudre, loin de chercher dans ses actes un modèle d'action, comme l'a si bien dit le philosophe-poète J.-M. Guyau :

> S'il est des malheureux, il n'est pas de bourreaux ;
> Et c'est innocemment que la nature tue.
> Je vous absous, soleil, espace, ciel profond,
> Étoiles qui glissez, palpitant dans la nue !
> Ces grands astres muets ne savent ce qu'ils font (2).

De cette importante distinction, nous déduirons des vertus, telles que le courage, la tempérance, la tolérance, le dévouement.

Il ne suffit pas d'admettre entre les phénomènes physiques et les phénomènes moraux une simple différence

(1) Stuart Mill, *Essai sur la nature.*
(2) Guyau, *Vers d'un philosophe.* Question, p. 65. Paris, F. Alcan.

de complication (1); des lois, comme les lois de la lutte pour la vie, et de la concurrence, à peine vérifiées dans le monde animal, ne sauraient être appliquées à l'humanité ; elles n'y assureraient ni le triomphe des meilleurs, ni le plus grand bien de tous. On arriverait, au contraire, à la glorification de la force, à l'abaissement du droit. Nous voyons encore la science servir trop souvent la force brutale, quand elle met à sa disposition des engins de destruction et de mort que la connaissance de lois naturelles a permis d'imaginer. Nous cherchons à supprimer les vestiges qui restent de l'ancienne existence animale ; et la vie moderne a pour idéal de s'opposer à la domination de la force, pour établir la puissance de l'esprit, et le règne du droit. Loin de penser, comme Spencer, que la société doit favoriser le cours de la nature qui tend à l'élimination des faibles, et s'opposer à la fondation d'asiles, hôpitaux et de tous les établissements inutiles aux forts, les plus égoïstes d'entre nous se disent qu'on a raison de faire des lois pour la protection des faibles, pour la diminution de la misère, pour le relèvement de ceux qui souffrent. Nous condamnons la nature au nom de la morale.

Être courageux, c'est affirmer la supériorité d'un ordre idéal sur un ordre naturel et matériel; c'est mépriser le fait qui s'impose à l'expérience sensible, et lui préférer le possible que l'on juge meilleur ; c'est se mettre au-dessus des réalités du milieu, et agir comme si ce milieu n'existait pas. Le soldat qui va au-devant des balles ennemies est courageux, parce qu'il reconnaît la supériorité de l'idée de patrie, idée toute morale, vis-à-vis des maux réels qu'il encourt dans la mêlée. Mais on aurait tort de penser qu'il n'y a que ce courage physique. On est courageux aussi quand on

(1) Voir A. Comte, *Cours de Philosophie positive*, t. III, 45e leçon.

lutte pour une idée, une vérité, le droit, contre l'opposition toute animale des passions de la foule, et qu'on préfère l'affirmation de ce qui doit être au plaisir immédiat de la tranquillité et du repos, à la satisfaction du moment. On a vu aussi des avocats, joyeux de perdre la cause qu'ils avaient défendue, et qu'ils savaient mauvaise. Il y a du courage vis-à-vis de soi-même à imposer silence à son intérêt et à ses passions.

De même pour la tempérance. On doit considérer les qualités intellectuelles et morales comme supérieures aux désirs physiques. Aux combinaisons de ces derniers faits, produisant un mode d'existence, nous opposons d'autres combinaisons que nous jugeons supérieures et meilleures : la vie de la pensée réfléchie, proprement humaine. L'intempérant, l'ivrogne, le débauché sont dominés par la nature animale, la force brutale; ce qui se passe en eux ressemble aux réactions dans un laboratoire de chimie.

Affirmer la supériorité de la morale sur la nature, ce sera être tolérant. La nature, c'est la victoire du plus fort. Or, nous sommes inégaux en puissance, en intelligence, en savoir; comme certains d'entre nous se sont, en réalité, plus approchés de la vérité que d'autres, la loi naturelle les autoriserait — que dis-je, les contraindrait — à opprimer ceux qui sont dans l'erreur. Mais il est plus moral de ne pas user de sa force; au-dessus des vérités trouvées par un esprit, et qui sont du domaine des faits réalisés, tangibles, il y a le droit de tout esprit à une semblable recherche, droit qu'aucune réalité, aucun fait ne peut ni supprimer, ni diminuer. En reconnaissant ce droit, nous sommes tolérants.

Enfin, on se dévoue; et alors on s'oppose à l'accomplissement mécanique des lois naturelles. Il serait naturel de laisser suivre leurs cours aux faits matériels qui se passent sous nos yeux. Un homme se noie, une

machine va broyer un ouvrier. Par suite de la loi naturelle, les vagues de la mer submergeront nécessairement l'homme plus faible, simple fétu pour cette force prodigieuse ; les roues mues par la force de la vapeur briseront l'infortuné qui sera pris par un engrenage : sans quoi la science recevrait un démenti. Mais nous, nous infligeons ce démenti à la science, quand nous allons au secours du malheureux ; nous affirmons qu'il y a *autre chose* que la combinaison des faits naturels, qu'une vie humaine, si faible soit-elle, vaut plus que la totalité des faits physiques, et que la simple possibilité de l'accomplissement d'une destinée morale est préférable à la brutale et nécessaire réalisation de ces phénomènes.

*
* *

Admettre la supériorité de la morale vis-à-vis de la nature, c'est affirmer un idéal moral qui *doit* se réaliser. Non pas seulement pour notre conscience, car nous ne sommes plus au temps où les idées religieuses mal comprises portaient l'homme à ne s'occuper que de son bonheur particulier et à gagner le ciel. D'autres préoccupations sont légitimement entrées dans les esprits ; et nous affirmons que, pour tous, un état meilleur *doit* se réaliser, que même il se réalise insensiblement. « La loi morale exige que nous travaillions au progrès ; il faut donc que le progrès soit possible ; il faut, du moins, que nous croyions le progrès possible (1). »

Voilà, pour nous, une nouvelle règle de vie ; c'est *la croyance au progrès*, à la possibilité du mieux, croyance qui n'est pas née d'aujourd'hui. Elle fut apportée au monde par les vieux prophètes d'Israël, qui jugeaient contradictoire l'éternité du mal et de l'injustice, et pro-

(1) RENOUVIER, Le progrès et la Morale. *Critique philosophique*, 1re année, t. I., p. 7.

clamée devant les nations modernes par les philosophes de la Révolution. Mais nous n'entendons pas poser comme règle de vie l'affirmation d'un progrès qui se réaliserait nécessairement, d'une façon continue et sans interruption, à la façon de Saint-Simon et d'Auguste Comte (1). Ce fut là l'erreur des *doctrinaires* qui, par réaction contre l'esprit du XVIII[e] siècle, destructeur des institutions du passé, essayèrent de tout justifier, chaque événement n'ayant pu être autre que ce qu'il a été, en raison de ses antécédents, eux-mêmes produits nécessairement par d'autres encore nécessaires, et tous tendant inévitablement au bien (2). C'est ainsi que Taine voyait, dans les pensées, les sentiments, les philosophies, les religions, les littératures, les arts « des produits naturels et nécessaires enchaînés entre eux comme les transformations d'un animal ou d'une plante » (3). De l'idée d'un progrès nécessaire est née cette opinion injustifiée que la science, dont les acquisitions semblent nécessairement amenées les unes par les autres, sera la cause des progrès de la civilisation (4). Mais l'expérience nous montre que cette prétendue loi d'un progrès nécessaire reçoit de continuels démentis; et, est-il logique d'admettre qu'un progrès, c'est-à-dire une amélioration — notion morale, s'il en fût, — puisse se réaliser sans la participation des êtres moraux, comme un produit simplement naturel?

Celui qui parle d'un progrès nécessaire, nécessairement produit, se borne à une constatation ne portant, bien entendu, que sur le passé, et n'embrassant qu'une

(1) *Cours de Philosophie positive*, t. IV, 48[e] leçon.

(2) Guizot parle de « la nécessité sévère, inflexible, inexorable ». *(Du gouvernement de la France depuis la Restauration,* p. 23.*)*

(3) *L'Idéalisme anglais*, p. 76-89.

(4) C'est la thèse soutenue par H. T. Buckle, *Histoire de la Civilisation en Angleterre*. 1865. Cf. Renouvier, *Philosophie analytique de l'histoire*, t. IV, p. 713-725.

série de faits accomplis. Un pareil jugement est même variable; le fait du progrès n'a pas l'universalité qu'on lui confère par une induction prématurée; il est nié par certains individus, par certaines sociétés, affirmé par d'autres, suivant les temps, les dispositions, les idées, les influences subies, etc.

Nous parlons, au contraire, d'une forme d'existence que nous croyons devoir se réaliser; il s'agit d'une loi portant sur le futur que nous devons contribuer à faire, d'un mode de notre action sur les choses, telle que la conçoit la raison. C'est un idéal qui se trouvera chez tous, c'est une loi de la vie qui ne peut être qu'universelle, et qui ne saurait être soumise aux fluctuations d'une expérience variant avec les points de vue auxquels on se place.

Il est aisé de voir de quelles applications est susceptible, dans la vie, la croyance au progrès, tel que nous l'avons compris. Elle permet de distinguer les hommes capables d'agir pour le bien de tous ceux qui, moutonniers et enfermés dans les routines, s'abandonnent à un optimisme béat, moyen commode de gagner la tranquillité. Croire au progrès, c'est protester contre ce qui semble mauvais; c'est être poussé à réformer ce qu'on voit; c'est avoir l'esprit d'initiative et de création. Celui qui croit au progrès ne craint pas de troubler l'ordre établi, et il pense qu'au mode d'action qu'il rêve et qu'il affirme meilleur, s'adapteront les autres volontés, quand elles l'auront reconnu tel.

Mais cette croyance n'est pas aussi répandue qu'on le pense dans notre société. Ne juge-t-on pas comme mauvais caractères ceux qui protestent contre les imperfections des choses, contre les détails d'une mauvaise organisation qu'il est de bon ton de supporter sans se plaindre? Le public, naïf et toujours satisfait, traite de malades ceux qui appliquent leur esprit critique aux

choses et risquent de les trouver mauvaises (1); il abhorre « l'attitude du mécontent, le geste de tous ceux qui veulent changer quelque chose de place » (2). On ne comprend pas jusqu'à quel point est *moral* l'homme qui, ayant une idée du mieux, essaie de la rendre féconde, et ne juge pas nécessaire, indestructible ce qui est, par cela seul qu'il s'impose à l'expérience.

Notre époque prétend être « à l'avant-garde du progrès », comme on dit dans le langage courant. C'est une illusion que beaucoup de gens ont intérêt à entretenir, parce qu'ils laissent croire aux autres que, sans eux, rien ne serait fait, alors qu'en réalité leur action n'est qu'une stérile agitation. Nous le voyons tous les jours : les classes dirigeantes sont peu portées à entrer dans la voie des réformes sérieuses; elles trouvent que tout est bien, ou que l'amélioration se produira d'elle-même. Quand s'apercevra-t-on que cette indifférence fait courir un très grand danger à la civilisation? Quand songera-t-on à délivrer les esprits de la prison des faits vulgaires et des conventions pour leur enseigner qu'il faut toujours penser à réaliser une action vers le mieux, et pour cela, parfois, culbuter des traditions et brûler des étapes que l'on voudrait nous imposer, au nom de la routine et d'une nécessité soi-disant scientifique (3)?

Sachons, au contraire, que le véritable optimisme est un optimisme « agissant, militant, fait d'ardeur à vouloir le mieux et d'obstination à croire qu'on ne le veut jamais en vain (4) ».

(1) Voir Challemel-Lacour, *Etudes et réflexions d'un pessimiste*, p. 38 et suiv.

(2) Palante, *Combat pour l'individu*, p. 172 et suiv. Paris, F. Alcan. Nous renvoyons nos lecteurs aux admirables analyses de psychologie sociale que contient cette œuvre fortement pensée.

(3) Voir, à ce sujet, les romans de M. Maurice Barrès, de M. Melchior de Vogüé, de M. Paul Bourget.

(4) Henri Marion, *La Solidarité morale*, p. 354, 2e édition. Paris, F. Alcan.

*
* *

L'affirmation du progrès, tel que nous le comprenons, nous conduit à poser une troisième proposition : *il y a un gouvernement moral du monde*. Ce principe est bien fait pour encourager à l'action, et pour permettre l'espérance à toutes les énergies. Dans un siècle où tous sont appelés à travailler en vue de la rénovation sociale, une philosophie d'indifférence ou de découragement, bonne tout au plus pour quelques dilletantes de la pensée, ne doit plus être enseignée aux esprits. Au lieu de discuter pour savoir quel est le mode sous lequel les choses ont dû commencer, au lieu de laisser la pensée se perdre dans une régression à l'infini, demandons-nous plutôt si ce qui existe a une valeur, non pour notre intelligence, mais surtout pour notre volonté. Pensons qu'un bien se réalise de plus en plus dans le monde, grâce à l'ordre des phénomènes qui le composent (1). En outre, si notre action peut, à tout instant, réaliser une parcelle de la perfection conçue comme possible, c'est qu'avant la moindre démarche de notre conscience nous avons affirmé l'existence d'une conscience complète. Notre moralité, toujours relative et imparfaite, nous porte à admettre l'existence d'une moralité parfaite, d'une cité de la vertu.

La conscience ne se présente pas à nous sous une forme toujours identique à elle-même; nous la voyons se compléter comme par degrés chez tous ceux qui dépassent le niveau ordinaire de l'humanité : par exemple, chez ceux qui ont une vue vraiment synthétique et compréhensive des choses, tels que les savants et les philosophes, chez ceux aussi qui ont trouvé des expressions nouvelles pour les formes de l'existence, comme

(1) Renan, *Dialogues philosophiques*, I, Certitudes.

en découvrent les artistes, chez ceux enfin qui ont agi, et, par leur action, transformé l'univers vers le mieux. Pourquoi ne concevrions-nous pas une conscience encore plus parfaite que ces consciences limitées, analogues à la nôtre?

Peu importe le nom qu'on donne à cette conscience parfaite, permettant une interprétation morale de l'univers, et nous débarrassant de la déprimante philosophie du succès. Il nous suffit de reconnaître qu'au-dessus des faits nous affirmons l'existence d'un idéal de vérité et de justice. Sous sa forme traditionnelle, ce problème est le problème de Dieu, tel que l'ont compris des philosophies, des religions, et parfois aussi des superstitions, qui en ont obscurci le sens. Il appartient à la philosophie morale de le poser dans toute son ampleur, car l'humanité qui raisonne ne séparera jamais l'idée de l'Être suprême de celle de Justice et de Moralité; et aujourd'hui, comme autrefois, elle répète mentalement la parole du prophète : « Ouvrez-moi les portes de la Justice; que j'entre et que je célèbre mon Dieu! »

Admettre cet idéal tout philosophique, ce n'est pas rejeter l'esprit dans l'étroitesse des dogmes d'une église. Quelle religion serait capable de résoudre les problèmes qui troublent la conscience humaine? Quelle est celle qui puisse être autre chose qu'une conception provisoire de l'idéal? Mais on doit épargner à l'esprit les jugements superficiels et l'incroyance vulgaire des Homais. Il ne s'agit pas non plus de tenter, comme on l'a fait, une réconciliation de la pensée moderne avec une église particulière (1). Il nous suffit, après avoir reconnu la valeur de la science expliquant les rapports des phénomènes cosmologiques, d'admettre que cette science n'est pas

(1) Voir abbé Klein, *L'Eglise et le Siècle*. Cf. Henry Bérenger, *L'Aristocratie intellectuelle; La Conscience nationale.*

tout, et de ne pas laisser prescrire les droits de l'Idéal, et de la Moralité. Pourquoi les réalités intérieures se ramèneraient-elles aux phénomènes naturels, et n'en seraient-elles qu'une résultante? L'explication scientifique ne sera en rien infirmée, si nous conservons le droit d'affirmer librement après avoir affirmé selon les données de l'expérience. C'est le propre de l'instinct idéaliste qui se retrouve chez des penseurs contemporains, se rattachant cependant à des doctrines très différentes. Il nous suffira de citer Charles Renouvier qui délogea l'éclectisme de ses fortes positions, et constitua la philosophie en affirmant les droits de la raison critique, de la conscience morale et de la personne, Henry Michel qui croyait à la valeur du monde intérieur et à la liberté humaine, et qui manifesta toujours son « horreur pour le matérialisme dit scientifique ». Tels sont aussi, mais en usant de la méthode évolutionniste, M. Alfred Fouillée, un des esprits les plus pénétrants de notre époque, J.-M. Guyau, dont l'*Irréligion de l'Avenir* est, en dépit de son titre, un livre des plus religieux, dans le vrai sens du mot. L'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, Auguste Sabatier, fut aussi un idéaliste; il comprit à merveille ce que doit être le sentiment religieux à côté de la certitude scientifique.

Notre siècle, cherchant une direction de vie, ne doit donc pas craindre, comme il le fait souvent, la réapparition de l'idée métaphysique. Il ne retombera pas, pour cela, sous la domination des vieux dogmes que rejette la raison. Sa crainte provient de ce que l'on a confondu, à tort, les idées de Dieu, d'idéal, de devoir avec celles de telle ou telle religion révélée. « Si les différentes figurations théologiques de l'au-delà nous divisent, dit M. A. Fouillée, ce n'est pas une raison pour en supprimer l'idée philosophique et le souci moral, pour borner nos pen-

sées, comme nos discours et nos actes, à l'en-deçà. » (1) Une morale laïque ne sera pas nécessairement positive, naturaliste et matérialiste. L'indépendance de l'esprit vis-à-vis de l'Église catholique n'entraîne pas la destruction de toute croyance au surnaturel et à l'idéal (2). Et quelques-uns de nos « jeunes laïques » s'imaginent trop facilement avoir le monopole de la laïcité, alors qu'ils sont simplement des négateurs. Au contraire, il nous faut distinguer les questions relatives à l'Idéal des dogmes religieux, sur lesquels, à l'école, on doit faire le silence. Pour cela, il faut conserver les premières ; mais proscrivons les autres de l'enseignement public. La moralité ne dépend pas de telle ou telle croyance religieuse ; et l'Idéal appartient à tout homme qui veut vivre, qu'il fréquente un temple ou un autre, ou qu'il n'en fréquente aucun.

Nous avons donc le devoir d'orienter l'éducation moderne vers un large idéalisme qui, sans nier la valeur de la science positive, empêchera le matérialisme d'avoir cause gagnée sur tous les points ; car, c'est l'idée morale qui doit toujours, pour l'éclairer, projeter sa lumière bienfaisante sur l'obscur tableau des choses.



Les affirmations que nous avons posées jusqu'ici nous permettent, en nous rapprochant de la pratique, de concevoir ce que doit être la vie. Il ne nous est pas permis de la prendre comme une comédie qui pourrait bien être vaine, et ne répondre à rien de réel. Nul d'entre nous n'est sûr d'avoir trouvé le mot de l'énigme de l'univers ; est-il même permis d'augurer que jamais on le découvrira ? Mais, malgré notre ignorance, nous devons

(1) *La France au point de vue moral*, p. 245. Paris, F. Alcan. Cf. Émile Boutroux, *Questions de morale et d'éducation*.

(2) Voir Henri Berr, *Peut-on refaire l'unité morale de la France?* p. 58.

nous faire une doctrine sur le monde et sur sa valeur; le scepticisme et l'attente des événements en une attitude indifférente sont choses contradictoires avec notre nature d'homme et la nécessité de l'action. A tout prendre, malgré les dissonances que nous pouvons constater, il est plus raisonnable de penser que tous les phénomènes qui nous entourent, et surtout nous-mêmes, avons une valeur réelle, au lieu de croire qu'il n'y a là que fantasmagorie. *Il y a donc du sérieux dans la vie*; et nous ne comprenons guère Renan qui regrettait, un jour, de n'avoir pas chanté, en sa jeunesse, le *Gaudeamus* des Clercs du moyen âge, et conseillait aux étudiants de « faire une part à l'hypothèse où ce monde ne serait pas quelque chose de bien sérieux (1) ». Simple boutade, sans doute; car Renan avait bien cru à la portée sérieuse de la science, et il enviait ceux qui, vivant après lui, connaîtraient des secrets que sa génération ne soupçonnait pas.

Si nous jetons les yeux autour de nous, nous voyons quelle interprétation a donnée le plus grand nombre de nos contemporains aux pensées qui, pour Renan, n'étaient que le résultat de sa fantaisie. Combien de gens professent une profonde indifférence pour la morale, et ne songent pas à chercher une règle de vie! On est content si l'acte est conforme à la lettre de la loi, s'il est mécaniquement accompli, sans penser que la vraie moralité consiste dans la pensée, génératrice de l'action. On s'imagine même que la moralité viendra à force d'accomplir des actions simplement légales, comme Pascal pensait que la foi naîtra chez celui qui prendra de l'eau bénite. N'arrive-t-il pas aussi qu'il y a opposition entre ce qu'une conscience délicate et vraiment morale croit devoir faire, et ce que lui imposent la cou-

(1) *Discours et Conférences :* Discours à l'Association des Etudiants, le 15 mai 1886.

tume et les convenances (1)? De là, les mensonges qui rongent tant d'existences. Pour beaucoup d'entre nous, la vie se perd dans le bruit d'une civilisation dont on ne prend que les apparences, et dont on veut simplement jouir. N'a-t-on pas déploré les progrès du sans-gêne parmi certaines personnes riches qui devraient donner le modèle de la correction, et qui ont peine à supporter ce qu'imposait jadis la politesse (2)? Quelle ne sera pas la lâcheté de ces mêmes personnes devant des devoirs plus difficiles?

Il est superflu de rappeler la vie artificielle et futile de certains hommes de notre époque. Elle a été souvent décrite par d'exacts conteurs et d'ingénieux romanciers, observateurs des tics, des habitudes et des vices des gens du monde (3). Que dire aussi des passe-temps des snobs qui sont en possession de distribuer la notoriété, et dont l'opinion fait trop souvent la loi au public moutonnier (4)? Elle ne songe guère non plus à la vie sérieuse l'aristocratie qui n'est préoccupée que des jeux athlétiques, et y emploie toutes ses journées (5). Nous subissons aussi les exigences d'une multitude sans idées, habituée du boulevard, qui s'institue *bien parisienne*, et se croit être dépositaire des pensées de tout un peuple. Tous ces esprits ne songent pas à la vie sérieuse. Et, si chacun de nous faisait le décompte des moments utilement employés et des heures perdues ou consacrées à des niaiseries, il arriverait à un résultat certainement attristant; il serait surpris du peu de temps que l'on a vraiment à soi pour le travail sérieux et la méditation

(1) PAUL et VICTOR MARGUERITTE, *Les Deux Vies*.
(2) ANGOT DES ROTOURS. *Aube de Siècle*.
(3) Voir surtout EDOUARD ROD, *Là-Haut*; GYP, *Leurs Ames*; LAVEDAN, *La Haute*; *Petites fêtes*; *Leur cœur*; PAUL HERVIEU : *Flirt*; *Peints par eux-mêmes*; *L'Armature*.
(4) PIERRE VÉBER, *Chez les Snobs*.
(5) Voir NOVICOW, La possibilité du bonheur, dans la *Nouvelle Revue*

utile (1). Essayons d'établir le *Doit* et l'*Avoir* de notre vie ; cette opération vaudra bien celle que faisait le légendaire Thomas Graindorge au sujet des plaisirs et des ennuis procurés par une soirée à l'Opéra.

Malgré nos airs affairés, notre vie manque de sérieux. Mais doit-on excuser les gens qui ne pensent qu'à la vie d'amusements? Renan se félicitait même de leur existence, et semblait croire qu'ils sont un élément indispensable du plan universel. « Il faut qu'il y ait des gens pour faire courir les chevaux, donner les bals... Tout ce train bruyant du monde est nécessaire pour qu'un Cuvier, qu'un Bopp soient tranquilles en leurs chambres, aient de bonnes bibliothèques et ne soient ni obligés ni tentés d'user leur temps à ces vanités (2). » Comme si ces amusements, ces vanités étaient choses nécessaires, et rationelles par cela seul qu'elles sont ; comme si elles avaient besoin d'être accomplies par quelqu'un ! Toutes ces existences sont vides ; elles cherchent à tromper leur ennui, car

> Rien n'égale en longueur les boîteuses journées
> Quand, sous les lourds flocons des neigeuses années,
> L'ennui, fruit de la morne incuriosité,
> Prend les proportions de l'immortalité !...

On ne s'est jamais demandé ce que vaut la vie, et ce qu'elle peut vraiment donner à ceux qui la comprennent. Voilà pourquoi on a une existence dispersée, éparpillée, au lieu d'une existence dont chaque étape marque un progrès vers le bien et le bonheur.

*
* *

Enfin, et pour arriver au dernier principe qui doit dominer notre conduite, puisque l'on croit à la vie et à

du 15 février 1904 ; Gaston Deschamps, *Le Malaise de la Démocratie.*

(1) Voir Jules Payot : *Education de la volonté*, p. 143, Paris, F. Alcan.

(2) *Dialogues philosophiques*, p. 76-77.

sa valeur, *on agira*. C'est le conseil qu'il faut donner à la jeunesse contemporaine. « N'arrivons pas au terme de la vie, disait Pécaut, sans avoir vécu, sans avoir ajouté quelque chose de nous à la provision de route de la génération qui nous suivra; un peu plus de raison, un peu plus de respect de la justice et de la vérité, un peu plus de courage et de force morale, un peu plus de bonté et de pitié. » Pour cela il faut agir, avoir un idéal et en hâter dans l'expérience la révélation progressive. L'homme n'attendra pas que les faits extérieurs se transforment par eux-mêmes, en suivant une prétendue loi d'évolution nécessaire. Au lieu de tendre vers un état de complet mécanisme, comme le prophétise Herbert Spencer, nous pensons que l'évolution de la conscience, et, partant de l'action, va de la nécessité à une liberté de mieux en mieux comprise. De la nature à l'homme, de l'enfant à l'adulte, du sauvage au civilisé, l'être prend de plus en plus possession de lui-même, et de plus en plus se constitue la volonté réfléchie, pièce indispensable de la société. Cette éducation se fait et se complète tous les jours. On apprend à se décider et à agir, comme on apprend à écrire, en éliminant de plus en plus ce qui est animal, pour faire émerger ce qui est vraiment humain.

Chacun peut agir dans sa sphère propre et dans les limites de sa fonction ou de sa profession. C'est à ce propos qu'il faut éviter les « forces perdues »; il appartient à chacun de calculer l'emploi futur de son activité, et de ne pas l'aiguiller maladroitement. Tout travail qu'on a choisi, et dont on voit clairement le but, ne saurait procurer que des satisfactions; les obstacles que l'on rencontre sont autant d'occasions de susciter une nouvelle énergie et de procurer des joies inattendues. Taine en fut un exemple. Il faut voir, dans ses lettres écrites de province, lors de ses débuts dans l'Université, avec

quelle satisfaction il étudie, travaille pour lui et pour les autres. Travailler ainsi, c'est vraiment agir. Quelle qu'elle soit, une profession assure l'indépendance. Même inférieure aux qualités de l'individu, elle permet souvent aux jeunes intelligences de se développer librement dans les moments de loisir. Cléanthe puisait de l'eau, et Protagoras était portefaix. Et, autour de nous, ne voyons-nous pas nombre de jeunes gens, réduits à des besognes médiocres, mais consacrant à la littérature, à la poésie leurs heures de liberté, et cherchant à réaliser ainsi leur idéal intellectuel, sans dédaigner leur profession (1)? La plus modeste est digne qu'on se passionne pour elle; aussi faut-il l'aimer « comme une excellente maitresse de conduite, comme une excellente institutrice de moralité, comme une perpétuelle éducatrice (2). »

Ainsi comprise, l'idée du Devoir, se réalisant dans l'action quotidienne, n'est pas, comme on l'a cru souvent, forcément unie à la tristesse et à un air morose. Platon croyait que le véritable philosophe doit s'exercer à mourir; et, après lui, l'idée chrétienne fut une glorification de la douleur; la souffrance devint une sorte de grâce et de privilège. Nous comprenons autrement la vie morale dans notre société qui se composera de plus en plus de consciences éclairées et de fermes volontés. Nous disons plutôt avec Spinoza : « La chose du monde à laquelle un homme libre pense le moins, c'est la mort; et sa sagesse n'est point la méditation de la mort, mais de la vie. (3) » Ce philosophe qui se nourrissait d'une soupe au lait, et dont la grande distraction était de faire

(1) Voir, à ce sujet, les réponses envoyées à la curieuse enquête faite par l'*Effort* (janvier, février, mars 1898), une revue dont le nom est tout un programme.

(2) Faguet, Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Charlemagne, 31 juillet 1897. Voir aussi la belle apologie du travail dans les œuvres de Saint-Simon (*Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*; *Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle*).

(3) Spinoza, *Ethique*, 4e partie. Proposition 67.

battre des araignées, ajoutait dans un scolie de son livre : « Il est d'un homme sage d'user des choses de la vie et d'en jouir autant que possible (pourvu que cela n'aille pas jusqu'au dégoût, car alors ce n'est plus jouir). Il est d'un homme sage de se réparer par une nourriture modérée et agréable, de charmer ses sens du parfum et de l'éclat verdoyant des plantes, d'orner même son vêtement, de jouir de la musique, des jeux, des spectacles et de tous les divertissements que chacun peut se donner sans dommage pour personne... (1) ». Débarrassons-nous de cette « triste obstination à nous tourmenter nous-mêmes » que certains penseurs croient indispensable au perfectionnement de la vie morale. L'action, au contraire, conduit à la joie ; et aujourd'hui la nouvelle poésie chante la vie, l'aime et la recherche (2). Le monde nous la présente sous mille aspects ; la réflexion, complétant et dominant la nature, crée une réalité nouvelle : nous songeons à une Cité meilleure dont nous pouvons être les architectes, parce que nous sentons en nous une inépuisable puissance d'effort, symbole de la vie. Aussi disons-nous avec le poète :

> Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont
> Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
> Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
> Ceux qui marchent pensifs, ayant un but sublime,
> Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
> Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour.

* * *

Tels sont les principes capables de donner l'unité à la conduite individuelle ; mais comment l'homme réalisera-t-il, dans le domaine des faits sociaux, l'idéal qu'il conçoit ? Il nous reste à étudier ce problème.

(1) SPINOZA : *Ethique* : 4e partie: Proposition 45, scolie:
(2) Voir les poésies de M: FERNAND GREGH. Cf: GASTON DESCHAMPS, La vie littéraire (*Le Temps* ; 29 janvier 1905).

VIII

L'ÉDUCATION SOCIALE

La philosophie issue des théories de Kant et la politique qui remonte aux doctrines de Rousseau, de Condorcet et de la Révolution française, ont apporté au monde moderne ces principes indiscutables : la valeur absolue de l'individu, la reconnaissance du droit « unique, originaire que chacun possède par cela seul qu'il est homme », et le respect de toute personne humaine. Ni morale, ni éducation, ni politique ne sauraient être fondées en dehors de ces vérités. Mais ces grands principes de véritable individualisme se sont altérés chez des disciples infidèles à la pensée des maîtres. Les économistes et les philosophes de l'école libérale ont rabaissé le caractère éminemment moral de l'individualisme de la Révolution, en ramenant cette thèse à l'opposition de l'individu et de l'État ; on en est arrivé à penser que le laissez-faire était le dernier mot de la politique, et la condition de tout progrès. Aussi, a-t-on essayé de montrer que, dans le cours de l'histoire, — et surtout en considérant l'évolution économique et sociale de ces cent dernières années, — la reconnaissance de ce droit de l'individu, expression même de la justice, a produit des injustices. On a, dit-on, fait revivre, au

profit de certains privilégiés, l'ancien régime qu'avait aboli la Révolution. On a favorisé l'accumulation en quelques mains des richesses et des moyens de travail. Est-il admissible de voir les uns jouir des droits qu'on leur reconnaît, tandis que, pour d'autres, la liberté d'agir et de se développer est toute idéale et abstraite, et que leur droit ne peut pas s'exercer, faute de moyens extérieurs? Pour les théoriciens socialistes, s'appuyant, avec quelque raison, sur les mêmes principes que leurs adversaires, les droits de l'individu sont violés; et, comme les non-possédants sont le plus grand nombre, pourquoi, faisant appel à la force, n'essaieraient-ils pas de tout avoir? (1).

On voit quel danger court la société moderne par une application, qui a semblé logique, des principes qui la fondent. La vérité est qu'on n'a pas vraiment compris ces principes dont on n'a voulu voir que certaines conséquences. La grande erreur des économistes a été de croire que la concurrence réalisera tous les progrès sociaux, que cette loi — vérifiable tout au plus dans le monde animal — est aussi la loi de l'humanité, et que l'évolution se fera d'elle-même, sans qu'il soit besoin de tenir compte des idées susceptibles de germer dans les esprits, et de se propager dans le monde. La même tendance a conduit les penseurs à considérer l'individu uniquement comme un être sensible, n'ayant que des instincts et des passions.

Une autre erreur, commune aux individualistes et aux socialistes, a été celle de beaucoup de nos contemporains : on ne veut voir que les faits, on n'admet rien en dehors de ce qui est qualifié de positif. Pour les uns, l'individu n'a pas d'autre volonté que celle de faire tout

(1) Nous renvoyons le lecteur à l'étude sérieuse et documentée de M. Gaston Isambert, *Les idées socialistes en France de 1815 à 1848* (Paris, F. Alcan, 1905), qui contient des aperçus originaux.

converger vers lui-même; les autres ne voient que sa dépendance absolue vis-à-vis de tout ce qui l'entoure, et jugent qu'il suffit de lois, votées en une législature, pour réformer la société, et réaliser le bonheur universel.

N'y a-t-il donc rien qui domine le hasard et le caprice de chacun? N'y a-t-il pas une règle d'action autre que la contrainte extérieure des lois?

Individualisme et socialisme se trouvent conciliés, si, au lieu de borner la vue à l'horizon des faits sensibles, on tient compte de la conscience et de la raison qui ne sauraient aboutir ni au triomphe de l'individu en opposition avec le corps social, ni à la domination de la société sur l'individu. L'ensemble se sauvegarde et se respecte en respectant l'individu; et celui-ci ne se réalise véritablement que dans la société. Fichte disait bien qu'on ne saurait séparer, comme raisonnables, les individus les uns des autres. Mais il ne saurait être question uniquement de la société où nous naissons, et dont nous acceptons nécessairement les conditions, sans pouvoir les modifier immédiatement. Ce que la conscience nous révèle, c'est le besoin pour l'homme de s'associer, de se grouper en vue de fins déterminées, et sous l'impulsion d'un idéal, dans lequel se concilient et les conditions de la vie individuelle et celles de la vie collective. Les peuples les plus individualistes ne sont-ils pas aussi ceux qui sont les plus avancés dans la pratique de l'association? D'une part, l'idée de droit et de justice, trop longtemps restée abstraite et perdue dans les nimbes de la métaphysique, ne peut que gagner en précision, si on lui donne une matière qui dépasse la réalité de la personne; d'autre part, la liberté individuelle prend de plus en plus conscience d'elle-même, au lieu d'être supprimée par le fatalisme communiste et égalitaire. Stuart Mill pensait que l'association, sous toutes ses formes, dominera le XXe siècle, finira par régé-

nérer les masses populaires et, par elles, la société elle-même.

Après avoir indiqué comment s'est manifestée, dans l'histoire, l'idée de l'association entre les hommes, il nous faudra chercher comment la démocratie moderne fécondera cette idée pour la faire épanouir en fleurs variées, comment elle en fera l'idée directrice de la conscience individuelle. Nous dirons ainsi quelle a été la fortune de l'idée de Solidarité, et nous montrerons ce que doit être l'Education sociale.

*
* *

L'idée d'association, de coopération, le besoin pour l'homme de former des groupements ne sont pas choses nouvelles dans le monde.

Selon l'ancienne loi mosaïque, l'homme doit aimer son prochain comme lui-même, lui rendre des services; le bonheur est attaché à l'accomplissement de ces devoirs de commisération et de fraternité (1). Avant les autres nations, et plus humainement, le peuple hébreu a reculé les frontières de la fraternité humaine; bien différent du Grec aristocrate plein de mépris pour le barbare, et du Romain orgueilleux, confiant dans sa force qui lui assurait l'empire du monde, le juif a proclamé la dignité des pauvres, et recommandé l'amour de l'étranger (2). On sait aussi que le stoïcien eut la notion de la justice et du droit; il pensait que le monde, cité de Jupiter, doit servir de modèle à toutes les cités terrestres, et qu'entre tous les membres de la cité doivent régner l'accord et l'harmonie. En s'inspirant de ces grandes idées du vieux monde, le christianisme conçut la transformation de l'individu et de la société (3).

(1) *Lévitique*, XIX, 18. *Proverbes*; XIV, 21. *Psaumes* XLI, 2-3.
(2) *Lévitique*. XIX, 33-34.
(3) Voir WAGNER : *Justice*, 7e et 8e discours.

La philosophie moderne est plus précise encore dans ses affirmations. Descartes indique déjà le véritable principe de la solidarité, et affirme qu' « il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est une partie », et que « c'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne (1). » Kant fonde rationnellement l'unité de la société, et songe à la paix universelle; Fichte établit un idéal social sur « l'idée de solidarité de tous les hommes, sujets de la raison » (2). Mais, c'est en France qu'on a toujours, plus qu'en d'autres pays, professé l'idée de la solidarité des peuples; c'est au pays de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen que sont nés les rêves humanitaires. Les Saint-Simoniens, par leurs œuvres et leur propagande, préparaient « l'association universelle, par et pour l'amélioration toujours progressive de la condition morale, intellectuelle et physique du genre humain » (3). Ils furent les véritables précurseurs de l'idée moderne d'association, avec Owen, Buchez et surtout avec Fourier qui jugeaient nécessaires l'union et la fusion des classes qui ont malheureusement tendance à conserver entre elles « une échelle ascendante de haines et une échelle descendante de mépris » (4) . Auguste Comte comprit aussi que la société est créée par un « penchant sympathique naturel », et il pensait que toute coalition humaine, pour avoir des chances de durée, devait provenir d'un assentiment volontaire des divers coopérateurs (5); et, tout individu étant considéré comme remplissant une *fonction* dans la société, *moralement* il ne s'appartient pas, et se doit au

(1) DESCARTES, *Lettres à la Princesse Elisabeth.*

(2) Voir XAVIER LÉON, *La philosophie de Fichte*, Paris, F. Alcan.

(3) *Exposition de la doctrine Saint-Simonienne.* Edit. de 1854, p. 322.

(4) Au congrès international des coopératives de production (Paris 1900), on a déclaré que ces penseurs étaient les initiateurs du coopératisme.

(5) *Système de Politique positive.* II, 306; *Catéchisme positiviste*, 309.

corps social. Enfin, en 1869, Charles Renouvier indiquait, dans de lumineuses pages de la *Science de la morale*, comment la libre association, la formation de multiples sociétés dans la grande société étaient les moyens capables de remédier à l'injustice de ce qu'il nomme l'état de guerre, et de résoudre l'antinomie économique (1).

Il nous serait facile de montrer avec plus de détails comment, dans les religions, les philosophies, chez les penseurs de tout ordre se montre l'idée d'association, d'union pour la vie. C'est à la fin du XIXe siècle que cette grande idée devait se préciser dans les esprits et se réaliser dans les faits.

* * *

Le philosophe, aux yeux duquel le grand problème humain consistait à subordonner l'égoïsme à l'altruisme (2), pensait aussi qu'il ne faut pas confondre la coopération intéressée, se développant sous l'action d'une cause économique telle que la division du travail, avec l'altruisme véritable ; la vie sociale, disait-il très justement, ne se réduit pas à « d'ignobles coalitions d'intérêt privé » (3). De ces thèses d'Auguste Comte, et aussi de la philosophie morale de Renouvier est sortie la nouvelle doctrine du Solidarisme, telle qu'elle a été exposée ces dernières années, et telle qu'elle se développe, en s'enrichissant, chaque jour, des données de l'expérience. Un homme d'État, qui est, en même temps, un profond penseur (4), a eu le mérite de donner l'impulsion à une

(1) « Le règne de la justice dépend de l'initiative que des groupes libres d'hommes choisis prendraient de composer entre eux des sociétés nouvelles et exemplaires, œuvres de passion philosophique et de puissante réflexion en des sphères limitées. » *Science de la morale*. II. 522.

(2) Comte, *Système de politique positive*. IV, 163.

(3) Comte, *Cours de Philosophie positive*. III, 553.

(4) Léon Bourgeois, *Solidarité*. 3e édition. Cf. Bourgeois et Croiset, *Essai d'une philosophie de la Solidarité*. Paris, F. Alcan. Conférences. *Congrès de l'Éducation sociale*, Paris, F. Alcan, 1900. *Bulletin de la Société d'Éducation sociale*.

philosophie morale et sociale, capable d'harmoniser l'individualisme et le socialisme, présentés sous des aspects nouveaux, et affirmant, avant tout, que le développement de nos personnalités est impossible sans une incessante coopération. L'idée de solidarité devient l'assise fondamentale de la vie sociale de l'avenir. Pendant longtemps, ce terme de solidarité ne fut pris que dans une acception biologique, ou dans un sens juridique. Mais, on peut le considérer non plus comme exprimant seulement ce qui est, mais aussi et surtout ce qui doit être. Il est synonyme de justice, car la véritable justice repousse l'isolement de l'individu, et la croyance qu'il suffit que sa dignité soit conservée. La solidarité biologique « ne connaît ni justice, ni fraternité, ni idéal ». (1) « L'homme conçoit et veut la justice; il veut que son bonheur corresponde à son mérite et qu'à mérite égal ses semblables soient traités de la même façon. » (2) On reconnaît ainsi qu'il y a entre tous les hommes un caractère commun, celui d'être à la fois vivant, pensant et conscient; l'idée de vie est identique à l'idée d'association, de telle sorte que l'idée de solidarité est un principe d'action et d'action morale. Nous ne profitons pas uniquement des efforts de nos contemporains; nous jouissons des richesses accumulées par nos ancêtres; nous avons donc une dette envers la société; si l'on comprend la grandeur de cette dette on voit tomber les barrières artificielles que l'on élevait entre les hommes; il faut que chacun apporte son tribut sous peine de voir se rompre l'équilibre social.

Les philosophes de la solidarité ne s'en tiennent pas à la théorie; ils indiquent les conséquences inévitables dans la pratique. Il appartient à la société de répartir équitablement les charges, comme cela se serait fait, si, dans le passé, les associés avaient toujours été guidés

(1) *Essai*, etc. Préface de M. Croiset, p. IV.
(2) Bourgeois, *Rapport au congrès d'Education sociale.*

par la raison; les classes sociales sont des créations de la haine et du préjugé. La véritable solidarité implique, entre autres réformes: l'impôt proportionnel et progressif, l'interdiction des monopoles, l'instruction gratuite à tous les degrés, la limitation des heures de travail (1). En un mot, la vie humaine comporte une solidarité consciente, raisonnable et voulue, capable de corriger les injustices de la solidarité naturelle, et de lutter contre les forces coalisées de l'extérieur. L'individu, acquérant un certain degré d'indépendance économique, devient vraiment homme, et, n'étant pas absorbé par le labeur manuel, peut songer à faire son éducation intellectuelle (2).

Cette philosophie se présente à nous comme éloignée de toute idée religieuse et de toute doctrine métaphysique. En effet, la place des dogmes religieux y est nulle; et c'est tout naturel, quand on veut constituer une morale *sociale*, c'est-à-dire acceptable pour tous les hommes vivant en société, devant chercher des causes d'union et non des motifs de discorde. Mais, s'il s'agit de métaphysique, la question est tout autre. Nous avons déjà dit (3) que la morale individuelle ne saurait se constituer en dehors de toute métaphysique; il en est de même de la morale sociale. Guyau a montré, en des pages admirables, comment le fait même de la société et le sentiment de l'amour qui s'y révèle à tout instant nous conduisent à rêver la survivance de l'individu, idée métaphysique s'il en fût. Avec une singulière pénétration, il remarquait que la science sociale se double de métaphysique; en agissant, en nous donnant, en étant désintéressés et impersonnels, nous aurons chance de

(1) BOURGEOIS et CROISET, *Essai*, etc. Cf. sur la réforme de l'instruction, notre livre : *l'Université de demain* Paris, Cornély, 1902.

(2) Cf. HENRY MICHEL, *La doctrine politique de la démocratie*, p. 35.

(3) Voir le chapitre, *l'Éducation morale et la Philosophie de la vie*.

survivre dans l'esprit et le cœur de ceux que nous aurons aimés (1). L'idée métaphysique donnera donc son couronnement à la philosophie de la solidarité qui n'a pas encore mis au jour tout ce qu'elle cache dans ses replis. Si elle sait se dégager de la manie scientifique qui hante les esprits d'aujourd'hui, elle sera, avec son caractère de véritable idéalisme, la philosophie sociale de l'avenir.

***

Des théories, passons aux faits. Depuis un demi-siècle, nous avons vu se multiplier les associations de toutes sortes. Jadis, il n'y avait qu'une seule forme d'association qui était à la fois professionnelle et religieuse, et s'occupait de l'homme tout entier. Plus tard, l'association a subi la loi de la division du travail; elle a même englobé quantité d'actions qui, autrefois, dépendaient de l'individu isolé. Aujourd'hui, c'est par milliers que nous comptons les associations. Chacune prend une partie de l'individu qui est, simultanément, un rouage de nombreux systèmes. N'avons-nous pas des Ligues pour l'Éducation, d'autres pour la santé publique, d'autres encore pour propager des opinions politiques? Il y a des associations d'études, et même des plus spéciales; il y a des unions antialcooliques, des sociétés végétariennes, des ligues contre l'abus du tabac, des ligues pour ou contre la liberté de l'enseignement: autant de groupements d'individus qui unissent leurs efforts en vue de généraliser un mode d'action qui leur semble avantageux pour tous.

A l'Exposition universelle de 1900, on a visité, sur les bords de la Seine, un palais d'allure simple et de lignes sobres. C'était le palais de l'Économie sociale. Les gens frivoles ont peut-être été rebutés par ce nom et par cet aspect; ceux qui s'y sont hasardés ont gardé, des cartes

(1) Guyau, *Irréligion de l'avenir*, p. 456 et suiv. Paris, F. Alcan.

et des graphiques qu'ils ont examinés, un précieux souvenir et un enseignement.

Aujourd'hui, en prenant pour guide le savant qui a si bien analysé et étudié toutes les richesses qui étaient entassées dans ce palais (1), nous admirons le développement qu'a pris l'esprit d'association. On compte, en France, 7.246 associations professionnelles, 11.232 associations de secours mutuels et de prévoyance, 7.252 associations scolaires et post-scolaires, 7.480 associations de sports et de jeux, etc., etc. Il est curieux de voir combien nos contemporains sont portés à former des associations dont quelques unes risquent de passer pour bizarres. S'il y a 446 associations de gymnastique, il y en a aussi 435 pour le tir à l'arbalète et à l'arc, 43 pour la sarbacane. A côté des 3.677 cercles, nous comptons 48 sociétés pour le jeu du bouchon, et 31 pour l'élevage des pinsons.

D'autre part, nous avons aujourd'hui trois millions de mutualistes répartis en 17.000 sociétés ; il y a 1.600 sociétés coopératives de consommation avec 300.000 membres ; 800 coopératives de crédit, 300 coopératives de production qui sont de véritables associations du travail, du capital et du talent. Enfin, les organisations syndicales atteignent le nombre de 10.087 avec 1.637.930 adhérents (2). Ces faits et ces chiffres ont leur éloquence ; ils prouvent que toutes les classes de la société cherchent le bien-être commun, qu'elles se pénètrent par la force même des choses, et que, suivant le mot de M. Bourgeois, l'esprit d'association est en train de révolutionner pacifiquement le monde.

* * *

Mais il ne suffit pas de s'associer pour vivre vraiment de la vie sociale. Sait-on toujours que la vie comporte

(1) Voir l'excellent livre de M. Gide, *Économie sociale.*
(2) Enquête de l'Office du Travail, 1904.

un idéal supérieur à réaliser? Sont-ils nombreux ceux qui savent pourquoi et comment ils vivent en société, se rendent des services? Et, s'il s'agit de ces nombreuses sociétés qui, toutes, ont une utilité incontestable, n'y trouve-t-on pas beaucoup de personnes qui en font partie par simple entraînement, par esprit d'imitation, souvent par complaisance? On devient solidaire inconsciemment, en versant des cotisations annuelles, sans se préoccuper autrement de l'organisation, du fonctionnement et des progrès de la société dont on est membre. Les administrateurs de ces sociétés connaissent bien cette indifférence des associés pour l'œuvre commune, envers laquelle on se croit quitte en payant la somme exigée par les statuts. Ce n'est pas là le véritable esprit d'association; il faut transformer cette solidarité inconsciente en une solidarité réfléchie; il faut que l'esprit d'association, renforcé par une éducation méthodique, réalise, suivant le mot de Michelet, « non pas l'unité monotone, mais l'unité harmonique où toutes les diversités s'aiment ».

Vinet remarquait, il y a longtemps, que l'individu, prenant conscience de lui-même, est plus sociable. Prendre conscience de soi-même, c'est devenir plus libre, se soustraire aux fatalités et aux circonstances, user de sa réflexion; et c'est ainsi qu'on peut « obtenir, par des moyens de liberté, la mise en valeur économique et morale de tous les membres de la cité nouvelle » (1). La liberté humaine est capable de créer de toutes pièces une nouvelle solidarité prête à lutter contre la solidarité des agents physiques et la production fatale des événements extérieurs (2). Là où il y a des consciences individuelles et des volontés libres, il y aura union entre

(1) H. Michel, *Leçon d'ouverture d'un cours d'histoire des doctrines politiques*. P. 20

(2) Voir Spencer, *Justice* P. 215. Paris, F. Alcan.

elles ; nous y pouvons voir non pas une harmonie préétablie à la façon de Leibnitz, mais plutôt une harmonie qui s'établit par le seul effet des actions réciproques de ces volontés. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une conscience sociale, sans vouloir désigner, par cette expression, une entité quelconque dont on obscurcit encore la nature par les comparaisons biologiques dont on abuse (1). Des individus qui s'unissent à d'autres pour partager les risques des maladies ou des accidents participent aux mêmes sentiments, ont des idées analogues dans des circonstances identiques, semblables en cela à des grains de poudre qui, placés à côté l'un de l'autre, s'allument et, tout en restant séparés, forment une traînée de flamme.

On n'a pas toujours compris, dans toute sa portée, l'idée de Solidarité. Tantôt, on a pensé qu'elle retirait à l'individu toute valeur propre, et toute liberté (2) ; tantôt, on a craint qu'en parlant de la dette que nous avons tous à l'égard de nos ancêtres, certains ne soient trop pressés, et ne fassent courir un grave risque à la paix sociale (3). On n'a pas vu le véritable problème ; on s'en tient aux solutions simplistes ; et l'on croit ou qu'il faut attendre patiemment l'évolution nécessaire, fatale, et la « force des choses », ou que la société ne peut être réformée que par une révolution violente. Entre ces deux alternatives, on se résout à ne rien faire ; et l'on ne voit pas que le problème de la société moderne ne peut être résolu que par une modification de l'individu, qu'il est, en un mot, une question d'éducation (4). De même qu'on perfectionne

(1) Cf. Fouillée, *Science sociale contemporaine*, p. 192-257

(2) Mauxion, *Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité*, Paris, F. Alcan.

(3) Eugène d'Eichthal, *Solidarité sociale et solidarisme* (Revue politique et parlementaire, 10 juillet 1903).

(4) Voir, à ce sujet, des considérations intéressantes dans la conférence de M. Darlu, *Essai d'une philosophie de la solidarité*, p. 121-139 Paris, F. Alcan.

l'individu dans sa nature physique et dans sa nature intellectuelle, il est possible de le préparer à la vie de société, de rechercher, en outre du lien social qui existe entre les hommes, les conditions d'une association volontaire qui ne maintiendra pas uniquement l'équilibre mais qui perfectionnera la vie de l'individu et la vie collective. Il y a une Éducation sociale. Jadis, la société était unie dans toutes ses parties grâce à l'autorité d'un monarque, d'un chef guerrier, ou d'un chef religieux; aujourd'hui, il y aura un autre genre d'union. Il se forme déjà de nombreuses associations en vue de renforcer l'activité commerciale et industrielle; mais, au delà de ces préoccupations matérielles, nous concevons un idéal d'action, grâce à la coopération librement consentie, en vue de l'amélioration intellectuelle et morale de tous les hommes.

On voit donc que l'École est le terrain où doit germer et se développer le sentiment de la solidarité; c'est ce que démontre l'expérience de tous les amis de l'école et des œuvres qui la protègent et la prolongent.

***

En lisant les rapports et les discussions du congrès d'éducation sociale tenu en 1900, on se rend compte de ce qui a été fait dans l'école en vue de réaliser la véritable solidarité sous toutes ses formes et dans tous les milieux.

A l'école primaire, l'enseignement proprement dit est une occasion continuelle de répandre cette idée, grâce aux lectures, rédactions, dictées, maximes d'écriture; il y a aussi des cas où, en fait de discipline, on montrera l'union et l'attachement de tous à tous. Les punitions collectives, dont il faut user avec la plus grande prudence, parce qu'elles peuvent amener la haine de celui qui est injustement puni contre ceux dont il

paie les fautes, sont bonnes, si le maître peut en tirer comme conséquence la mise en quarantaine du coupable. Les faits ordinaires de la vie, les découvertes, les travaux serviront à montrer aux enfants la solidarité qu'il y a entre tous les hommes; et, quand se produisent des événements extraordinaires, une catastrophe, par exemple, les élèves doivent, par leur minime contribution, montrer la part qu'ils prennent aux malheurs d'un groupe humain.

Dans certaines écoles, on a vu des élèves confectionner des habits pour les victimes, organiser des loteries, etc. Mais l'œuvre essentielle de solidarité, c'est celle que tout le monde connaît et qui, par sa continuité, est vraiment éducatrice ; nous voulons parler de la mutualité scolaire ; il serait mesquin de ne voir en elle que le bienfait du secours de maladie dont profite le sociétaire, sans considérer surtout cet apprentissage hebdomadaire de la solidarité effective entre les moments de notre vie individuelle, et entre les différents êtres constituant la société. Dès l'école, l'enfant doit apprendre qu'il n'est pas seul. La mutualité doit se répandre surtout dans les écoles de filles ; car, la femme ne songe pas assez à la solidarité ; on a constaté que presque toutes les sociétés de secours mutuels ne se composent guère que d'hommes, bien que les femmes soient plus sujettes à la maladie (1). C'est, en effet, à la mutualité qu'on doit exercer tous les enfants, car la société de secours mutuels deviendra le centre de toutes les œuvres sociales. Ainsi, la mutualité ne peut-elle pas être l'organe de l'hygiène sociale? Prévenir les maladies, c'est le moyen de ne pas appauvrir les caisses de secours mutuels (2).

(1) Gide, Op. cit.

(2) Pour être tenu au courant de tout ce qui concerne les œuvres de mutualité, d'assistance, de prévoyance sociales, il faut lire le journal hebdomadaire, l'*Avenir de La Mutualité* (Bordeaux, 10, rue Saint-Christoly).

Pour ce qui regarde l'enseignement secondaire, on s'est plaint (1) que « dans nos lycées, l'association procède de la mutualité organisée, réalisée en vue du plaisir ou du profit personnel, et non pas de la solidarité organisée devant l'épreuve pour la lutte économique ou sociale en vue du bien-être des deshérités, de l'apaisement des ressentiments de groupes. *C'est l'apprentissage de la corporation, et non de la coopération.* » S'il y a eu certaines erreurs, on peut affirmer que jamais on n'a eu l'intention d'ériger en dogme l'égoïsme collectif; notre éducation a, au contraire, pour objet de supprimer l'égoïsme sous toutes ses formes, égoïsme des partis, des classes, des castes; que gagnerait-on à détruire la guerre entre les individus, si l'on devait susciter la guerre entre les groupes? Mais aujourd'hui, la critique que nous venons de rapporter n'aurait plus d'objet; nos lycées sont mutualisés, ou vont l'être; les élèves apprendront non seulement la coopération entre eux, mais aussi avec leurs camarades moins fortunés de l'enseignement primaire (2), ainsi disparaîtront les préjugés de classe; et, pour compléter cette œuvre d'union, nous pensons voir un jour les associations d'anciens élèves des lycées et collèges fusionner avec les « Petites A » de l'enseignement primaire.

L'Enseignement supérieur ne restera pas étranger à ce mouvement. Il ne doit pas s'enfermer dans une mission purement scientifique; il enseignera la solidarité d'une façon consciente et réfléchie; et, comme l'a très bien montré M. Émile Durkheim (3), la sociologie est la science la plus propre à faire comprendre ces vérités. « Il n'est pas une proposition sociologique qui ne soit une

(1) Rapport de M. Valran au Congrès d'Éducation sociale, page 119.

(2) Voir la circulaire de M. Bienvenu Martin, ministre de l'Instruction publique, en date du 30 janvier 1905. Cf. notre étude, *La Mutualité à l'École* (Nouvelle Revue, 1er juillet 1905).

(3) Rapport au Congrès d'Éducation sociale, p. 128-133, cf. p. 366.

illustration de la loi de solidarité, puisque la solidarité des éléments divers dont est formée la société est la condition même de son existence ». Il est donc nécessaire de multiplier les chaires de sociologie, et de mettre en pratique ces leçons de solidarité par la création d'associations, de groupes entre étudiants, suivant leurs goûts, leurs idées, leurs occupations.

Dans les milieux ouvriers l'idée de solidarité est l'objet constant de l'Éducation. La vie de l'ouvrier s'est améliorée ; elle lui est rendue plus facile par la pratique de la solidarité. On connaît les heureux résultats, pour l'alimentation des familles pauvres, des sociétés coopératives de consommation ; il en est de même des sociétés philanthropiques qui, par l'œuvre des logements ouvriers, procurent aux travailleurs une demeure confortable et hygiénique. Ces améliorations matérielles ne peuvent que profiter à l'essor de l'éducation générale, qui sera encore une œuvre de solidarité ; car, libéré des nécessités de la vie, l'ouvrier aura plus de facilité et de goût pour orner son esprit, et répondre à l'appel de ceux qui le convient à partager avec eux les richesses intellectuelles de l'humanité. On connaît le magnifique développement des œuvres post-scolaires, des conférences populaires, manifestation de la solidarité entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. On comprend que l'homme ne doit pas laisser en friche son cerveau ; s'il a besoin de pain, il a aussi besoin d'instruction. En Angleterre, les sociétés coopératives de consommation, imitant les Pionniers de Rochdale, consacrent 2 1/2 0/0 des bonis à l'éducation de leurs membres. En France nous avons créé, dans certaines villes, des Universités populaires, qui doivent « réaliser, par l'entente des esprits, le concert des volontés (1) ». Certains chefs du parti socialiste,

(1) M. Gabriel Séailles, Discours d'inauguration à la *Coopération des Idées*, Université populaire du faubourg Saint-Antoine.

tels que Lafargue, Jules Guesde, ont vu avec méfiance la fondation des Universités populaires; elles prendront de plus en plus de développement, si, comme l'a pensé le Congrès d'Éducation sociale, elles coordonnent leurs cours avec les Bourses du travail, et leurs cours professionnels (1). C'est un but analogue que visent ceux qui préconisent les Instituts cantonaux devant comprendre bibliothèques, musées, archives, cours, conférences, expositions, bureau de renseignements pour la vie civique, etc. (2).

L'éducation sociale se prolonge aussi à la caserne par les cours et les conférences pour les soldats; et il serait à souhaiter que les officiers entrent en relation avec toutes les personnes de bonne volonté qui viendraient apporter aux jeunes soldats leur talent et leur dévouement à la cause de la solidarité (3). De même, l'*Union démocratique pour l'Éducation sociale*, a organisé des conférences et des concerts dans les hôpitaux; certains de ses membres ont fait des cours pour les gardiens de la paix.

C'est une belle œuvre de prévoyance et de solidarité que l'*Œuvre du Trousseau du XXe arrondissement*. Moyennant cinquante centimes par mois jusqu'à dix-huit ans, les membres participantes auront droit à un trousseau confectionné par elles et par leurs camarades. Les maîtresses de l'École Normale du Puy ont eu la belle initiative de fonder un patronage analogue (4).

Il ne suffit pas de donner aux deshérités des connaissances utiles et de les aider dans l'organisation de la vie matérielle. Il faut leur procurer la santé, les moyens de se

(1) Vœu de M. Édouard Petit, *Congrès de l'Éducation sociale*, p. 406.
(2) Voir la brochure de M. Godefroy Ratton, éditée par l'*Avenir de la Mutualité*, Bordeaux, 1904.
(3) Vœu du Congrès d'Éducation sociale, p. 408.
(4) Voir Ferdinand Dreyfus, *L'Ecole républicaine et le Patronage féminin*.

reposer comme l'exige la nature. C'est l'objet des *Colonies de Vacances* qui amènent tous les ans quantité d'enfants à la mer ou à la montagne, et leur permettent de respirer l'air salubre, comme le font les enfants fortunés ; nous citerons aussi d'autres sociétés analogues, telles que la *Nature pour tous* (1).

Enfin, du principe de solidarité vont naître les patronages laïques, ou plutôt les « Fraternelles, » se proposant « de fortifier l'influence éducatrice de l'instituteur et de la famille, d'apporter aux débutants aide matérielle, intellectuelle et morale, de préparer, à la vie professionnelle et sociale, l'enfance et l'adolescence ouvrière et rurale, d'abord pendant la période de la scolarité, puis de l'école au ménage, ou bien de l'école au régiment », telles qu'elles vont s'organiser sous l'énergique impulsion de la *Ligue Française de l'Enseignement* (2). Ces sociétés, en faisant appel, non pas, comme toujours, aux instituteurs, mais à des collaborateurs bénévoles, qui apporteront, avec leur dévouement, un désir toujours nouveau de bien faire, seront le point de jonction d'hommes de toute origine, de toute instruction s'unissant pour s'améliorer et s'élever mutuellement.

En vue de susciter, d'encourager les initiatives, de coordonner les efforts, et de réunir, comme en une doctrine bien équilibrée, les tendances de l'éducation moderne, il s'est fondé, à la suite du Congrès de 1900 et sous la présidence de M. Léon Bourgeois, une Société pour l'Éducation sociale dont le principal objet est « d'adapter les connaissances scientifiques générales à la

(1) Voir la belle circulaire que M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, vient d'adresser à tous les inspecteurs, afin de constituer dans les lycées et collèges des associations ayant pour but de préserver les enfants pauvres des grandes villes contre la tuberculose par le séjour à la campagne.

(2) Voir les résolutions importantes, prises à ce sujet, par l'avant dernier congrès de la Ligue, tenu à Biarritz, en octobre 1905, ainsi que le rapport de M. Edouard Petit.

réalité, et de reconstituer une vie plus ample, plus vraie, plus puissante, et meilleure » ; et l'on a très bien défini l'Éducation Sociale, quand on dit qu'il importe de « faire une synthèse de toutes les connaissances spéciales pour établir entre l'homme et le milieu social, entre l'initiative individuelle et les nécessités de l'action collective, une harmonie toujours plus parfaite ».

Toutes ces œuvres, dont nous n'avons pu citer que les principales, sont plus que des essais en vue de la transformation pacifique de la société; leur existence est la réfutation des théories préconisant la violence, comme des doctrines aboutissant à l'indifférence de l'individu. Ce sont des œuvres de foi en l'avenir de notre pays, dans lequel tout souci de perfectionnement n'a pas disparu; ce sont des œuvres d'idéalisme moral et social (1).

*
* *

A côté de l'action des particuliers, des sociétés qui se forment, quel sera le rôle de l'État, en matière d'Éducation Sociale? Aux yeux de certains, la question sociale se résoudra par la négation de tous services publics, et de tout pouvoir de l'État; c'est l'opinion de Spencer, et de M. de Molinari. Il est incontestable que l'initiative individuelle est plus souple que l'action de l'État; elle peut mieux s'adapter aux besoins variés des circonstances; et, s'il y a insuccès, l'inconvénient est moindre que s'il s'agit d'une expérience tentée sur le pays tout entier. Mais on s'est souvent mépris sur le rôle et la valeur de l'État; on n'a voulu voir en lui qu'un « destructeur de caractères » (2), ou que l'organisateur d'une

(1) C'est le caractère essentiel de l'intéressante *littérature civique* qui a surgi, dans notre pays, depuis une dizaine d'années, et qui se développe tous les jours. Nous renvoyons le lecteur à l'étude que nous lui avons consacrée dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1902.

(2) MAX NORDAU, *Paradoxes sociologiques*, Paris, F. Alcan.

hiérarchie fondée sur des apparences, et qu'un distributeur de titres et de récompenses. On n'a pas eu l'idée véritable de la communauté civile reposant sur les principes de justice à réaliser. L'idée d'une organisation de services économiques, et la préoccupation d'intérêts matériels ont empêché de voir que l'État devait être fait de raison et de justice, et que, à notre époque, le suffrage universel doit exprimer la solidarité réfléchie et volontaire des membres qui le composent (1).

Nous sommes encore loin de cet idéal. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à l'idéal conçu : un État capable de réaliser des progrès, en prenant la haute direction de tout ce qui peut avoir une portée universelle pour la conservation ou l'amélioration de la collectivité, qui a souvent besoin d'être sauvegardée contre les intérêts ou les passions particulières, non seulement au point de vue physique, mais aussi et surtout au point de vue moral. L'État, tel que nous le concevons, doit être un initiateur et un directeur; en ce sens, son intervention est légitime, puisqu'elle raffermit, accélère et précise l'action individuelle. C'est ce que comprennent tous ceux qui, partis de principes différents, se préoccupent de l'avenir social du pays, qu'ils soient libres-penseurs comme M. Bourgeois et M. Gide, ou catholiques sociaux comme M. de Mun ou M. Turmann, ou évangélistes sociaux comme Sabatier ou M. Comte.

On reconnaît sans peine que l'État, c'est-à-dire la loi, doit intervenir, quand il s'agit de maintenir la stabilité de la famille, ou d'assurer la moralité dans les transactions. Adam Smith, père de l'économie politique orthodoxe, estimait que l'État doit se préoccuper aussi de l'éducation populaire et la rendre obligatoire. Nous avons vu l'État intervenir quand il a fallu garantir la vie des citoyens,

(1) *Congrès de l'Éducation sociale*, mémoire de M. Fontaine, p. 52. Paris, F. Alcan.

ou donner aux travailleurs les bienfaits de l'association (1). Ne pourrait-il pas aussi intervenir quand il est nécessaire de donner à tout individu certaines libertés pour assurer son développement intellectuel, et limiter d'une façon légale les heures de travail? (2).

Ainsi comprise, l'intervention de l'État au point de vue éducatif ne sera pas en opposition avec l'initiative privée. Les deux actions se complèteront; et, à mesure que l'association libre répond à de véritables besoins, elle tend à se transformer en service public; ainsi, les cours d'adultes, organisés par des sociétés privées, sont maintenant alimentés par un budget spécial du ministère; peut-être deviendront-ils, en certains endroits, des institutions officielles; il a été question de rendre obligatoire l'enseignement post-scolaire.

Conformément à ces principes, nous comprenons l'intervention de l'État, quand il s'agit d'assurer aux faibles les moyens de vivre, le jour où le travail n'est plus possible pour eux. Le principe de solidarité nous oblige à penser que l'État ne doit pas faire une situation privilégiée à ceux qui trouvent déjà à son service des conditions de sécurité que d'autres travailleurs ne connaissent pas; et il n'est pas admissible qu'on remplace un ouvrier âgé par un ouvrier plus jeune et plus robuste, sans songer à celui que l'on quitte, comme on fait pour une machine usée qu'on remplace par une machine neuve et perfectionnée. Il faut donc assurer des retraites aux ouvriers; et l'on sait que cette ques-

(1) Par exemple, la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels; la loi du 29 juillet 1893, sur les sociétés ouvrières; la loi du 10 juin 1893 sur la responsabilité des accidents du travail; la loi du 10 avril 1898 sur les indemnités à payer aux ouvriers victimes d'accidents.

(2) On a vu, plus haut, que c'était, selon M. Léon Bourgeois, une conséquence de la solidarité sociale. — *L'Union démocratique pour l'Éducation sociale* avait, il y a quelques années, lancé une pétition pour obtenir du Parlement la limitation des heures de travail « en se plaçant à un point de vue strictement éducatif ».

tion est *actuelle*. Elle ne l'est pas seulement au point de vue économique; c'est encore une question d'Éducation. Mais est-il de l'intérêt général d'imposer la solidarité sociale, et de faire des retraites obligatoires une administration nouvelle, un budget nouveau à la charge de l'État? Il ne faudrait pas, sous prétexte de solidarité, « faire contribuer les plus actifs, les plus prévoyants, les plus économes à l'entretien des plus paresseux, des plus insouciants » (1). Tout le problème consiste plutôt à concilier l'obligation avec le développement de la solidarité volontaire, et à limiter l'obligation à ceux dont le salaire insuffisant ne permet pas la prévoyance (2). L'État, par son intervention, doit compléter l'effort des intéressés; et, comme il ne faut pas imposer, mais enseigner les conditions de la vie, il est du devoir de l'État d'encourager la prévoyance et la mutualité, et d'unir le développement de la mutualité à l'organisation des retraites. On est ainsi solidaire avec soi-même, en pensant, pendant la jeunesse, aux jours de la vieillesse, — et solidaire avec les autres (3). C'est, d'ailleurs, une solution de ce genre qui est intervenue, quand il s'est agi de la loi sur l'invalidité, l'assistance due aux vieillards et aux incurables. Le texte adopté par la Chambre et le Sénat contient des dispositions conciliant l'intervention de l'État et l'initiative privée; la pension de l'État et la pension mutualiste sont cumulables jusqu'à un certain chiffre; et il est juste qu'on tienne compte (4) de ce qu'on

(1) Bourdeau, *Socialistes et Sociologues*, Paris, F. Alcan.

(2) Voir le discours prononcé par M. Paul Deschanel, le 9 juillet 1905, au cinquantenaire de la Société de secours mutuels d'Alençon.

(3) Voir le contre-projet de M. Siegfried, président du groupe de la Mutualité à la Chambre, ainsi que le vœu émis, au Congrès des retraites, par M. Léopold Mabilleau, et accepté par M. Millerand. — Cf. le projet de M. Maurice Bellom, les retraites ouvrières par l'assurance contre l'invalidité au moyen des Sociétés de secours mutuels.

(4) Voir Mirman, *Une loi de solidarité sociale* (Revue politique et parlementaire, 10 juillet 1903).

pourrait appeler le coefficient d'effort personnel, malgré l'extrême difficulté d'estimer cet effort.

Il ne s'agit pas uniquement de législation ; et le rôle de l'État est tout indiqué pour faire de notre société une société plus solidaire. Si, comme l'a très bien dit Ch. Renouvier, le seul grand progrès possible du monde est dans la multiplication des associations libres qui tiennent une place intermédiaire entre l'État central et les masses éparpillées (1), l'État, fait de raison et de justice, a pour devoir de provoquer, de protéger et de garantir la formation de tous ces groupements. Il ne lui est pas possible de contraindre qui que ce soit, car il n'y a d'obligation possible qu'au nom de la justice (2); mais il a, comme éducateur, le devoir de convaincre les esprits de la nécessité qu'il y a, pour tout homme, de s'associer à tous, suivant ses goûts, ses fonctions, ses aptitudes et les circonstances. Que l'État enseigne à chaque individu ce qu'il est dans la société, et ce qu'il lui doit; en lui donnant conscience de sa dette, il le préparera à la véritable vie de la société; car, comme l'a très bien dit M. Payot, « la solidarité implique non pas le sacrifice et la diminution de la personnalité, mais elle exige, au contraire, un développement très énergique de l'individu ». (3) L'homme solidaire sera aussi un homme d'action.

Le rôle de l'État est donc un rôle d'éducateur; voilà pourquoi il y a une Éducation Sociale.

*
* *

Michelet disait que « la France est la fraternité vivante ». Il reconnaissait aussi que, pour réaliser un

(1) *Science de la morale*, II, 561; cf. II, 185.
(2) C'est l'opinion bien nette de M. Léon Bourgeois. *Essai d'une philosophie de la solidarité*, p. 55-56. Paris, F. Alcan.
(3) *Rapport au Congrès d'Éducation Sociale*, p. 108. Paris, F. Alcan.

progrès social, il faut deux choses difficiles à concilier : « Etre soi au plus haut degré, ne pas descendre, comme font la plupart ; au contraire, monter. Mais, dans cet élan ascendant, *vouloir monter ensemble*, harmoniser l'effort personnel à l'effort de tous » (1). Aussi, chaque progrès dans la voie de l'association est-il l'équivalent d'une invention ; et celui qui l'a réalisé a-t-il le droit d'être considéré comme un créateur. Son œuvre subsistera après lui ; son nom sera peut-être oublié ; mais il aura eu la joie intime de collaborer par sa personnalité à l'œuvre collective ; et la vraie solidarité ne consiste-t-elle pas à se comprendre soi-même, tout en comprenant les autres ?

(1) Michelet, *Nos fils*, livre V, ch. I.

CONCLUSION

En étudiant la vie sociale, la possibilité de l'organiser, et en indiquant ce que doit être une éducation préparant l'homme à cette vie, nous avons employé la méthode critique. Cette méthode nous a conduits aux conclusions qui peuvent se résumer en quelques thèses ; nécessité de reconnaître la valeur incomparable de la personne humaine ; — supériorité de l'ordre moral sur l'ordre naturel ; — nécessité d'organiser la société conformément aux fins posées a priori par la conscience humaine ; — nécessité d'une éducation développant dans l'individu son initiative intellectuelle et sa tendance à s'associer avec ses semblables en vue du bien collectif.

Contrairement aux théories évolutionnistes et aux conceptions matérialistes de l'histoire, nous pensons qu'il est dangereux d'admettre que la conscience doit ratifier tous les événements, par cela seul qu'ils sont arrivés. En économie politique, comme en science sociale, la méthode dogmatique aboutirait à reconnaître que le fait réalisé prime tout, et à interdire toute action. Or, il n'y a de vie humaine véritable que si l'on domine les faits. Aussi, après une analyse des facteurs de la civilisation, l'esprit moderne doit-il affirmer que les idées morales ont une action créatrice ; la conscience humaine n'est pas uniquement le résultat des données extérieures, telles que

le milieu, les circonstances, les faits arrivés ; au contraire, elle doit être considérée comme le facteur essentiel de notre vie sociale. Ils sont victimes d'une illusion les sociologues qui réduisent les idées morales à de simples « reflets », et qui méconnaissent l'action des grands hommes, des génies créateurs, dont la « postérité semble suivre les pas comme une procession (1). »

Et il ne s'agit pas seulement des génies qui personnifient un siècle, une nation ; il s'agit de toutes les consciences qui, à des degrés divers, concourent à la formation de l'esprit général, mais sont en elles-mêmes irréductibles les unes aux autres.

Que nous traversions une époque de crise, que nous assistions souvent à la lutte acharnée de doctrines devenues aujourd'hui insuffisantes contre des doctrines qui ont la prétention d'enfermer, dans une seule formule, le remède à nos maux, nul ne saurait le nier. Cette lutte risque de rester stérile. Mais que l'homme vraiment homme ne doive pas se désintéresser de l'avenir de la société, et qu'il y ait un moyen de nous réformer, c'est aussi notre pensée même ; mais (et c'est l'affirmation qui ressort de tout ce que nous avons dit) l'effort de la démocratie contemporaine doit tendre à refaire la conscience individuelle ; et cette rénovation morale que nous souhaitons tous est, en définitive, un problème d'éducation.

Il ne s'agit pas d'une éducation qu'on estimerait suf-

(1) Emerson, *Essais de philosophie américaine;* traduction d'Émile Montégut, p. 15. — Tout récemment, dans un important ouvrage, M. Alfred Fouillée s'est opposé avec raison à cette « matérialisation systématique de la volonté humaine ». (*Les éléments sociologiques de la morale.* Livre II; ch. V). Voir aussi les profondes discussions de M. F. Pillon, dans la *Critique Philosophique* : Dixième année, II, 241 et suiv. ; 321 et suiv. à propos de la *République personnelle et de la République impersonnelle.* « Il s'agit de savoir, dit-il notamment, si toute réforme, toute révolution ne fut pas d'abord une pensée dans l'esprit d'un seul homme. »

fisante, quand elle aurait mis en chacun les idées propres à soutenir sa vie ; il nous faut une éducation capable de conduire chaque individu vers son semblable, afin de réaliser en commun l'idéal de Paix et de Raison, en dehors duquel il n'y a que la violence, ou une inertie de commande.

Spinoza a dit avec raison : « L'objet des méditations du philosophe n'est pas de s'élever seulement lui à la pleine dignité de la nature humaine supérieure, mais de travailler à l'établissement d'une société telle que le plus grand nombre puisse parvenir sûrement et facilement à ce degré de perfection. » Et Fichte définissait admirablement le rôle de l'Éducation, quand il disait : « Dans une nation parfaite, chaque citoyen regarde comme la sienne propre la destinée d'un autre citoyen. »

Comme dans notre société, il y a des misères, des maux dont nous ne sommes pas responsables, mais que nous serions coupables de regarder passivement, comme nous devons nous sentir frappés et diminués personnellement par les imperfections dont nous sommes les témoins, il appartient à tous ceux qui ont quelque autorité de « porter la plainte sincère du pauvre devant le pays, d'exposer au grand jour ses griefs, ses souffrances et ses vices, d'éveiller autour de lui dans la conscience nationale les voix de justice et de pitié (1). » C'est ainsi que se constituera la « nation parfaite » dont parlait Fichte.

Il ne faut pas se faire illusion. Nous savons combien de temps est nécessaire, avant que l'idée émise par un homme soit acceptée par tous, avant que l'acte produit par l'un d'entre nous trouve des imitateurs. Ce n'est donc pas d'un jour à l'autre que la société se transforme, car toutes les idées ont besoin d'affronter la discussion ;

(1) James Darmesteter, *Critique et Politique.*

elles ne s'adaptent pas immédiatement à tous les esprits, et la réforme sociale, la plus insignifiante, exige des années de lutte et de controverses, avant de prendre la forme d'une loi. Serions-nous plus heureux si, au lieu de cette multiplicité des points de vue auquels se placent tous les esprits, nous avions, par un système d'éducation, réalisé l'unité de pensée chez tous les citoyens d'un même pays? Ne parle-t-on pas de l'unité morale, ne songe-t-on pas quelquefois à nous l'imposer? (1)

Ce n'est pas ici le moment de dire jusqu'à quel point l'établissement d'une unité morale serait possible; mais. s'il s'agit de réaliser dans tous les esprits une identité de conformation et de jugement, nous nous demanderions d'abord si cet arrêt de la discussion intellectuelle serait possible. Nous ne le pensons pas; et s'il l'était, il ne serait pas désirable. Ce serait l'immobilité, la mort de l'intelligence et de la volonté, si tous pensaient et agissaient de même. Que, dans le monde biologique et animal, les luttes cessent un jour, c'est ce que nous souhaitons et cherchons à réaliser. Mais, dans les sociétés, l'initiative intellectuelle et morale sera, de plus en plus, le ferment de vie et de progrès; et c'est toujours sans fin que naîtront les unes des autres les discussions relatives à l'état social, et les inventions tendant à le transformer.

Au lieu d'unité morale, parlons plutôt d'union morale, d'association sous toutes ses formes; et, quand l'éduca-

(1) On a trop souvent confondu, dans la discussion quotidienne, la réalisation de l'unité morale avec le monopole universitaire. De là de graves erreurs. Nous pensons que le monopole universitaire est réalisable, et qu'il peut avoir des effets heureux pour l'Éducation démocratique. Mais, il ne produirait pas l'unité morale dont on parle; pour cela, il faudrait revenir à une doctrine officielle; au contraire les professeurs de l'Université jouiront de plus en plus, dans l'exposé des doctrines qu'ils croient vraies, d'une liberté, compatible avec le respect qu'ils doivent à des esprits en formation, et susceptibles d'avoir reçu, dans la famille, des opinions différentes de celles qu'ils enseignent.

tion aura fortement inculqué dans toutes les intelligences cette idée qu'un individu n'est rien, s'il n'a pas d'idéal social, qu'il doit, par ses moyens et selon les vues qui lui sont propres, travailler au bonheur de tous, quand une volonté ne se croira pas permis d'exiger tout des autres, sans rien leur donner elle-même, alors sera réalisée la véritable association pour la vie. Mais il restera toujours permis à un esprit de proposer des moyens nouveaux, de discuter toutes les affirmations ; il sera lui-même, tout en étant *pour* les autres, mais non *comme* les autres.

Il y aura toujours des partis, des groupes orientant leurs idées et leurs actions en des sens différents, parfois contraires. Là n'est pas le mal pour un pays. Mais, trop souvent, le défaut des partis politiques est, comme l'a montré Spencer, de ne pas voir les rapports des causes et des effets éloignés les uns des autres ; on s'en tient trop à la connaissance superficielle des causes prochaines. Au contraire, il n'y a de véritable art social que si l'individu songeant à réorganiser la société a une vue d'ensemble des choses. Il doit être, comme disait Platon. un esprit *synoptique*, concevant et préparant dans sa pensée l'avenir qui se réalisera dans les faits.

L'union de tous les hommes de grande raison constituera un parti qui les domine tous ; c'est le parti de l'Éducation. Les préoccupations auxquelles répondrait ce parti sont trop longtemps restées à l'arrière-plan de la conscience nationale ; il faut, aujourd'hui, qu'elles prennent la première place ; il faut que nos éducateurs rendent aux grandes idées le rôle que leur refusaient le positivisme et l'évolutionnisme. Cela ne veut pas dire que la méthode idéaliste sera exclusive des faits et des réalités qui s'imposent à tout esprit ; on reconnaîtra seulement que ces faits ne sont pas tout.

Il nous appartient à tous de collaborer à la réorga-

nisation nationale ; et, au lieu de rester passifs devant « la force des choses », nous devons croire que l'avenir sera ce que nous le ferons en chacun de nous, et, par notre influence, dans les esprits contemporains. Pour atteindre ce but, l'essentiel est d'agir, de fortifier et nous-mêmes et les autres, en professant l'exaltation de la nature humaine, et en affirmant la force de l'idéal rationnel moral par dessus le monde de l'expérience et des faits.

On penserait, peut-être, que la future organisation sera l'œuvre d'un individu qui aurait assez de force et d'influence pour entraîner à sa suite ses contemporains. Se trouverait-il un homme pour tenter l'entreprise, il est douteux qu'elle réussit. Nous ne sommes plus au temps des prophètes, et nous n'attendons pas de miracles susceptibles de frapper l'esprit des foules.

L'œuvre de régénération sociale sera l'œuvre de tous : et elle se fera insensiblement, à mesure que toutes les consciences seront éclairées et fortifiées par un enseignement qui leur a manqué jusqu'à ce jour. Tous, nous pouvons constituer, dans la sphère de notre action, ce pouvoir spirituel que Comte rêvait d'établir dans l'Europe occidentale, et rendre de plus en plus fortes les volontés auxquelles il nous est permis de parler le langage de la raison et de la liberté. Pour l'instant, cette œuvre incombe comme un devoir à ceux qui, favorisés du sort ou des circonstances, participent plus que d'autres à ces trésors intellectuels qu'aucun partage ne saurait amoindrir.

Enfin, quand notre pays se sera fortement organisé dans ses pensées et dans ses actions, il ne serait pas injuste qu'il servît de guide moral à tous les autres peuples. Montrant une fois de plus que l'union des deux idées de patrie et d'humanité est conforme à sa vraie tradition, à son génie, la France pourra jouer un rôle

civilisateur et moral dans le monde. Elle sera, suivant l'expression de Michelet, « le représentant des libertés du monde, le pays sympathique entre tous, l'initiation à l'amour universel ». Autour d'elle et de ses idées viendraient un jour se grouper les autres nations, comme autour d'une lumière bienfaisante. Et quelle plus belle réponse pourrait faire notre démocratie à ceux qui lui reprochent d'être une foule anarchique, une multitude dégénérée, et proclament l'impossibilité de son relèvement? Quelle plus noble mission y aurait-il pour le pays qui saura vraiment repenser les principes de la Révolution et les féconder par les résultats de la culture moderne?

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-Propos.

I. — La Vie sociale 1

II. — L'Organisation de la Vie sociale 29

III. — L'Instruction dans la démocratie 50

IV. — L'Éducation et sa valeur sociale 76

V. — L'Éducation physique 100

VI. — L'Éducation intellectuelle 120

VII. — L'Éducation morale et la philosophie de la vie . . 144

VIII. — L'Éducation sociale 169

Conclusion 193

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 300





